



**UNIVERSITÉ ABOU BAKR BELKAID DE TLEMCEM**  
**FACULTÉ DE TECHNOLOGIE**  
**DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE**

**MÉMOIRE**  
POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER EN ARCHITECTURE

**OPTION : Architecture et Patrimoine**

***THÈME :***

**Valorisation du patrimoine des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup>  
siècle de la ville d'EL MALAH**

***Projet : Reconversion de la cave coopérative 29 en  
centre de loisirs***

**Le jury composé de :**

<b>MR DJIDID.A</b>	MAA	UABB Tlemcen	President
<b>MR FARBHAB.Y</b>	MAB	UABB Tlemcen	examineur
<b>MDM SALMI.S</b>	MAA	UABB Tlemcen	examinatrice
<b>MR MERZOUG Abdellatif</b>	MAA	UABB Tlemcen	Encadreur
<b>MR BENARBIA ISLAM</b>	MAA	UABB Tlemcen	Co-encadreur

**Présenté par :**

- Mlle. CHACOR ROUBA Latifa

Matricule : 13120120148

- Mr. MESSAOUD DEROUICH Sofiane

Matricule : 13120120147

**ANNÉE ACADÉMIQUE : 2016/2017**

**Soutenu : le 01juillet2017**

# SOMMAIRE

Remerciements .....	I
Dédicaces 1 .....	II
Dédicace 2 .....	III
Résumé.....	IV
ملخص.....	V
Abstract .....	VI
Liste des abréviations .....	VII
Tableau des illustrations .....	X
Liste des figures .....	X
Liste des tableaux .....	XI
Liste des cartes .....	XI
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>12</b>
1. INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	13
2. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE.....	14
3. HYPOTHÈSE DE TRAVAIL .....	15
4. OBJET DE RECHERCHE .....	15
5. INTÉRÊT DE RECHERCHE .....	15
6. DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE .....	16
7. STRUCTURE DE MÉMOIRE .....	17
<b>PARTIE I : APPROCHE THÉORIQUE</b>	
<b>PREMIER CHAPITRE : FONDEMENT THÉORIQUE DU PATRIMOINE .....</b>	<b>20</b>
1. Introduction .....	20
2. Notions et concepts du patrimoine .....	20
2.1. Patrimoine .....	20
2.2. Héritage .....	20
2.3. Culture.....	20
2.4. Relation entre patrimoine, héritage et culture .....	21
2.5. Typologie de Patrimoine .....	21
• Patrimoine culturel .....	21
• Patrimoine urbain.....	22
- Les ensembles historiques .....	22
• Patrimoine architectural .....	22
- Les monuments prestigieux .....	22
• Patrimoine Subaquatique .....	22
• Patrimoine archéologique.....	23
3. Les valeurs patrimoniales .....	23
3.1. Les valeurs traditionnelles .....	23
3.1.1.Valeur monumentale.....	24
3.1.2.Valeur archéologique .....	24
3.1.3.Valeur esthétique.....	24
3.1.4.Valeur de pouvoir.....	24
3.1.5.Valeur d'ALOIS RIEGL.....	24
3.2. Les valeurs nouvelles .....	25
3.2.1.Valeur culturelle .....	25
3.2.2.Valeur économique.....	25
3.2.3.Valeur symbolique .....	25
3.2.4.Valeur ludique .....	25
3.2.5.Valeur de repères .....	26
3.2.6.Valeur d'évocation .....	26

3.2.7.Valeur scientifique .....	26
3.2.8.Valeur de consistance .....	26
3.2.9.Valeur cognitive .....	26
3.2.10. Valeur technique .....	26
3.2.11. Valeur paysagère .....	26
4. Politique de conservation du patrimoine à l'échelle international et national .....	27
4.1. Les acteurs internationaux de protection du patrimoine .....	27
4.1.1.LES CHARTES .....	27
4.1.2.LES ORGANISMES .....	27
5. Les processus de mise en valeur du patrimoine .....	29
5.1. Préservation.....	30
5.2. valorisation .....	30
5.3. Conservation .....	30
5.4. Sauvegarde .....	30
4.2. L'Algérie face à son patrimoine .....	30
- Code législatif qui date de la période coloniale .....	31
- Réglementation après l'indépendance .....	31
6. LES TECHNIQUES et pratiques relatives au patrimoine .....	34
6.1. Réhabilitation .....	35
6.5. Restauration .....	35
6.6. Rénovation .....	35
6.7. Revitalisation .....	35
6.8. Requalification .....	35
6.9. Conversion (reconversion) .....	35
6.10. Reconstruction .....	35
6.11. Tableau de comparaison entre les interventions de préservation du patrimoine .....	36
6.12. Conclusion .....	36
<b>DEUXIÈME CHAPITRE : Patrimoine culturel immobilier du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle .....</b>	<b>37</b>
1. Introduction .....	37
2. Préservation du patrimoine du 19 <sup>ème</sup> et 20 <sup>ème</sup> siècle à l'échelle mondial .....	37
2.1. Caractéristique du patrimoine immobilier sur plan urbain.....	38
2.2. Les majeures caractéristiques sur plan architectural et stylistique .....	41
2.3. Réglementation et Classification .....	42
2.4. Exemple de préservation du patrimoine de 19 <sup>ème</sup> et 20 <sup>ème</sup> siècle .....	42
3. Préservation du patrimoine du 19 <sup>ème</sup> et 20 <sup>ème</sup> siècle à l'échelle national.....	43
3.1. Réglementation et Classification .....	44
3.2. Exemple de préservation du patrimoine de 19 <sup>ème</sup> et 20 <sup>ème</sup> siècle .....	45
4. Conclusion .....	45

## **PARTIE II : APPROCHE URBAINE**

### **PREMIER CHAPITRE : PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE D'EL MALAH .....**

1. Introduction .....	47
2. <i>Présentation de la ville de EL MALAH</i> .....	47
2.1. Situation géographique .....	47
2.2. Les limites .....	48
2.3. Accessibilité .....	48
2.4. Morphologie du site .....	48
2.5. Paramètres physique .....	48
2.6. Cadre socio-économique .....	49
3. <i>Approche historique</i> .....	50
3.1. Trame historique .....	50
3.2. Période Précoloniale .....	51

3.3. Période coloniale .....	51
3.4. Période poste coloniale .....	52
3.5. Synthèse tableau.....	54
3.6. L'urbanisation d'el malah à la période coloniale .....	55
4. <i>Approche typo morphologie : ÉTAT DE FAIT D'EL MALAH</i> .....	56
4.1. Infrastructure .....	56
4.1.1. Typologie de voirie .....	56
4.1.2. Typologie d'îlots .....	56
4.1.3. Réseaux techniques .....	57
4.1.4. Le parcellaire .....	57
4.2. Superstructure .....	58
4.2.1. Densité urbaine .....	58
4.2.2. Typologie d'habitat .....	59
4.2.3. Typologie d'équipement .....	59
5. <i>Approche Sensorielle</i> .....	60
5.1. Les limites .....	60
5.2. Les parcours .....	61
5.3. Les nœuds .....	64
5.4. Les secteurs .....	65
5.5. Les points de repères .....	66
6. <i>Approche stylistique</i> .....	66
6.1. Analyse du style architectural .....	66
6.1.1. Analyse du parc immobiliers d'el malah .....	67
6.1.2. Carte des biens immobiliers de la ville d'el malah .....	68
6.1.3. Carte des problèmes majeurs d'el malah .....	69
7. <i>Approche critiques et résultats : (synthèse)</i> .....	70
7.1. Diagnostic et problématique spécifique .....	71
7.2. Enjeux et objectif urbains .....	72
7.3. Orientations et options d'aménagement générales .....	73
7.4. Stratégie d'intervention .....	73
7.5. Programmation urbaine de la ville .....	74
7.6. Master plan .....	76

## **PARTIE III : APPROCHE ARCHITECTURALE**

<b>DEUXIÈME CHAPITRE : RECONVERSION DE LA CAVE COOPÉRATIVE 29 À EL MALAH</b> .....	<b>78</b>
Introduction .....	78
1. Tranche °1 : stratégie d'intervention architectural .....	78
1.1.1. La démarche de la reconversion. ....	78
1.1.2. Intérêt de la reconversion. ....	79
1.1.3. Entre reconversion et faisabilité. ....	79
1.1.4. Quelques exemples sur la reconversion. ....	80
1.2. La réhabilitation, itinéraire vers l'amélioration. ....	81
✓ Réhabilitation lourde. ....	81
✓ Réhabilitation exceptionnelle. ....	81
✓ Réhabilitation moyenne. ....	81
✓ Réhabilitation légère. ....	81
1.2.1. Principe de la réhabilitation. ....	82
1.2.2. Les phases de la réhabilitation. ....	82
1.2.3. La méthode de REHABIMED. ....	83

1.2.4.	Les outils de la réhabilitation inscrit dans la méthode RehabiMed.....	84
1.3.	Justification du choix : (reconversion de la cave coopérative 29) .....	84
1.3.1.	Définition de la cave de vinification. ....	84
•	Cave .....	84
•	Viticulture .....	84
•	Vinification .....	84
1.3.2.	Aperçue historique sur les caves. ....	84
1.3.3.	Schéma industriel de la production viticole. ....	87
1.3.4.	Exemples thématiques .....	88
1.3.5.	Synthèse du tableau .....	90
1.4.	Explication du thème : (centre de loisirs) .....	90
1.4.1.	Introduction.....	90
1.4.2.	Qu'est-ce que le loisir.....	90
1.4.3.	1.2 Types de loisirs et domaines de pratique .....	90
1.4.4.	1.3 Fonctions majeures.....	90
1.4.5.	1 Critères déterminants le loisirs.....	92
1.4.6.	Types d'activités de loisirs .....	92
1.4.7.	Le rôle du loisirs .....	92
1.4.8.	Les fonctions de loisirs .....	92
1.4.9.	Exemples thématiques .....	92
1.4.10.	Synthèse du tableau .....	92
2.	Tranche °2 : Approche conceptuelle et architecturale.....	96
	Introduction.....	96
1.	Pré-diagnostic .....	96
2.	Diagnostic .....	96
3.	Analyse de l'état des lieux.....	97
✓	Situation géographique .....	97
✓	Morphologie .....	98
✓	Limites et accessibilité .....	98
4.	Relevé photographique .....	99
•	Environnement extérieur de la cave .....	99
•	Environnement intérieur de la cave .....	100
5.	Relevé graphique : .....	101
•	Les différents plans de la cave coopérative .....	102
•	Les élévations de la cave (coupes et façades) .....	103
•	Les façades .....	104
•	Les matériaux .....	104
•	Les ouvertures .....	105
•	La forme .....	106
6.	Analyse des désordres de la cave .....	107
6.1.	Synthèse du tableau .....	108
7.	Approche programmatique .....	109
-	Élaboration du programme.....	109
-	Programme spécifique .....	112
8.	Aspect architectural .....	114
-	Acteurs urbains .....	114
-	Acteurs par zone (quartier) .....	114

- Acteurs architecturaux .....	114
9. Le concept lié à notre projet architectural .....	114
10. Principes d'implantation .....	117
- La genèse du projet .....	119
11. Descriptif du projet .....	120
12. Parcours du projet .....	121
13. Références stylistiques .....	123
14. Aspect technique .....	124
1. Exigences structurelles .....	124
1.1. Superstructure .....	124
1.2. Infrastructure .....	128
2. Exigences fonctionnelles .....	129
3. Exigences esthétiques .....	129
15. Conclusion générale .....	130
16. Bibliographie générale .....	131
17. Annexes .....	135

## *REMERCIEMENT*

Premièrement, nous remercions Dieu Tout-Puissant qui nous a inspiré la patience et la volonté, le courage durant toutes ces années de travail afin de continuer et d'aboutir à notre but.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à nos encadreurs Mr MERZOUG ABDELATIF et Mr. BENARBIA ISLAM, pour leurs orientations, conseils, patience et confiance qui a fait le support considérable sans lequel ce travail n'aboutira pas son objectif.

On remercie d'avance les membres du jury pour l'honneur qu'ils nous font d'avoir jugé et apprécier notre simple travail.

Nos remerciements vont également aux personnes qui nous ont offerts leur précieuse aide afin de finir notre mémoire :

- ✓ Mr. BOUZADA el hajj : SUCH à la direction d'urbanisme à EL AMRIA
- ✓ Mr. Le gardien de la cave
- ✓ Mr. BENZINA Mohamed : Technicien d'urbanisme à la mairie d'EL MALAH.

## *DÉDICACE 01*

Je dédie ce mémoire :

Aa l'honneur de mes chers parents pour leurs encouragements et leurs soutiens le long de mon parcours universitaire à mon frère'' MOHAMED'' et à ma petite sœur '' FATIMA ZOHRA''

À mes sœurs et meilleurs amis à vie '' ZAHIA, HOUDA, MOHAMED''.

À toutes les personnes qui ont étaient présentes lorsque j'en avais besoin.

Enfin je remercie sincèrement toute personne qui m'a aidé ; un grand merci à tous mes proches, à mes amies et spécialement ma précieuse famille.

CHACOR ROUBA LATIFA

## *DÉDICACE 02*

Je dédie ce mémoire

À la mémoire de mon père, ses sacrifices et son amour

À ma mère, ma raison d'être, de vivre, la lanterne qui éclaire mon chemin et m'illumine de douceur et d'amour

À mes chères frères et sœurs

Aucun mot ne pourra décrire vos dévouements et vos sacrifices.

À tous mes amis, en témoignage de l'amitié sincère qui nous a liés et des bons moments passés ensemble

À tous ceux et toutes celles qui m'ont accompagné et soutenu durant ces années de formation

À tous les gens qui ont cru en moi et qui m'ont donné l'envie d'aller vers l'avant.

Je vous remercie tous, votre soutien et vos encouragements me donnent la force de continuer.

MESSAOUD DEROUICH SOFIANE

## ***RÉSUMÉ***

### *Patrimoine du XIXème XX ème siècle vestige de la période délicate du pays....*

Ce patrimoine est encore et reste toujours en question, cet éventail de l'histoire qui a fait l'objet de plusieurs réclamations qui a pour but de résoudre le conflit de l'abondance de ce patrimoine, ce dernier marginaliser en conséquence du développement urbain des villes, ce qui a engendré de nombreuses problématiques urbaines et architecturales (méconnaissance, surexploitation, négligence, etc.). Cependant, ce patrimoine qui, porteur de valeurs importantes, que les chartes, les accords, les conventions, et les législations, se permettent à les définir et le besoin de sa préservation afin d'assurer sa protection et sa pérennité. Transmission de ces exigences est matérialisé par diverses pratiques parmi lesquelles la reconversion/réhabilitation. Pourtant ces interventions se voient sensibles envers les valeurs patrimoniales et authentiques. Chose que nous allons développer par une alternative tout en essayant de définir son importance, son état et son rôle par notre travail de recherche ayant comme choix d'étude le patrimoine immobilier des 19 ème et 20 ème siècle de la ville D'EL MALAH (EX RIO SALADO) doté d'un nombre important de biens immobiliers à valeurs.

Enfin, on va choisir la reconversion de la cave coopérative 29 comme cas d'intervention, et essayer de l'intégrer dans la nouvelle dynamique urbaine afin de renforcer la vocation touristique de la ville et assurer sa valorisation et sa préservation autant que patrimoine immobilier architectural.

**Mots clé :** Patrimoine immobilier, valeurs, cave viticole, valorisation, reconversion, intégration, dynamique urbaine

## ملخص

تراث القرن التاسع عشر والعشرين فترة الصعبة من البلاد ....

هذا التراث لا يزال ودائما تحت سؤال، هذه المجموعة من التاريخ التي جعلت من موضوع شكاوى عديدة تهدف إلى حل النزاع في وفرة من هذا التراث، وبالتالي تهيمش في التنمية الحضرية للمدن، مما أدى في كثير من القضايا الحضرية والمعمارية (الجهل والاستغلال والإهمال، وما إلى ذلك). ومع ذلك، هذا التراث الذي يحمل القيم الهامة، التي تعمل الموثيق والاتفاقات والاتفاقيات والقوانين على المحافظة عليها لضمان حمايتها واستدامتها. ومما يدل على انتقال هذه المتطلبات من خلال الممارسات المختلفة بما في ذلك إعادة التدريب / إعادة التأهيل. مع ذلك فهذه التدخلات ترا حساسة اتجاه التراث وقيمه الأصيلة. الشيء الذي سوف نتطلع الي شرحه وتفسيره لمحاولة تحديد أهميتها، مكانتها ودورها في العمل، حيث ان البحث سيكون حول مدينة المالح التي تملك كما كبيرا وهاما من هذا التراث

وأخيرا، ركزنا على مشروع محدد وهو تحويل التعاونية 29 الي مركز تسلية، ومحاولة دمجها في الديناميكية الحضرية الجديدة لتعزيز خاصية سياحية للمدينة وضمان الانتعاش والحفاظ عليه كتراث.

**كلمات المفتاحية:** التراث العمراني، والقيم، مخمرة، وتعزيز، وتحويل، والتكامل، وديناميات الحضرية

## *ABSTRACT*

Heritage of the XIXth century XX century vestige of the delicate period of the country ....

This heritage is still and still remains in question, this range of history that has been the subject of several claims aimed at resolving the conflict of abundance of this heritage, the latter marginalizing consequently urban development of cities, Which has led to many urban and architectural problems (ignorance, overexploitation, neglect, etc.). However, this heritage, which carries important values, charters, agreements, conventions and legislations, allow themselves to define them and the need for its preservation in order to ensure its protection and its durability. Transmission of these requirements is reflected in a variety of practices, including reconversion / rehabilitation. However, these interventions are sensitive to heritage and authentic values. We will develop it by an alternative while trying to define its importance, its state and its role by our research work having as a choice to study the real estate heritage of the 19th and 20th century of the city of EL MALAH (EX RIO SALADO) with a large number of real estate properties with values.

Finally, we will choose to reconvert cooperative cave 29 as a case of intervention and try to integrate it into the new urban dynamics in order to strengthen the tourist vocation of the city and ensure its valorization and preservation as much as a heritage Architectural real estate

**Key Word :** Real estate, values, wine cellar, valorization, conversion, intégration, urban Dynamics.

### **liste des abbreviations :**

**AEP** : Alimentation en Eau Potable

**APC** : Assemblée Populaire Communale

**OPGI** : Office de Promotion et de Gestion Immobilière

**PDAU** : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

**POS** : Plan d'Occupations des Sols

**SAU** : Schéma d'Aménagement Urbain

**TIC** : Technologie de l'Information et de la Communication

**UNESCO** : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization - Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

**ZI** : Zones Industrielles

**AOP** : Appellation d'origine protégée

**AOC** : Appellation d'origine contrôlée

**IGP** : Indication Géographique Protégée

**DUCHE** : direction d'urbanisme et construction d'habitat

**DGSN** : La Direction Générale de la Sûreté Nationale

## *Liste des illustrations*

<b>Liste des figures.....</b>	
Figure 01 : schéma de rapport entre culture, patrimoine et héritage .....	21
Figure 02 : schéma des types de patrimoine .....	21
Figure 03 : valeurs d'alois riegl.....	25
Figure 04 : schéma des procédures d'application du classement .....	32
Figure 05 : schéma méthodique de l'inscription des monuments en Algérie.....	33
Figure 06 : schéma de création du secteur sauvegarder.....	34
Figure 07 : l'un des avenues de paris après la transformation d'Hausman .....	37
Figure 08 : réalisation des larges et grandes proportions avec l'apparition de nouveau progrès à paris .....	38
Figure 09 : vue sur le nouveau paris après les modifications d'Hausman .....	38
Figure 10 : l'un des avenues de Paris après et avant .....	39
Figure 11 : vue sur le centre de Kolea.....	43
Figure 12 : Alger rue de l'Isly .....	44
Figure 13 : ville de Boufarik .....	44
Figure 14 : vue en plan de la ville de Batna .....	44
Figure 15 : profils topographie du terrain d'el MALAH.....	49
Figure 16 : graphe de température au cours de l'année de la région .....	49
Figure 17 : graphe de précipitations annuelles de la région.....	49
Figure 18 : schéma des secteurs économiques de la ville d'el MALAH .....	50
Figure 19 : Photo de rio Salado à la période coloniale .....	51
Figure 20 : Photo de la rue principale de RIO SALADO.....	51
Figure 21 : photo de la ville d'e MALAH.....	52
Figure 22 : photo des limites naturelles et artificielles .....	61
Figure 23 : vue la tournée vers hamma Bouhdjar .....	66
Figure 24 : Porte d'une maison individuelle en R.D.C.....	67
Figure 25 : Persienne réhabiliter d'une maison individuelle en R.D.C.....	67
Figure 26 : suite du master plan .....	76
Figure 27 : schéma pratique de la reconversion d'un patrimoine bâti.....	79
Figure 28 : Ber chères-saint-Germain_ reconversion et annexion de l'arsenal pour agrandir la mairie .....	80
Figure 29 : Cloyes-sur-le-Loir_ reconversion de la gare en maison de services publics ...	80
Figure 30 : Les Etilleux_ presbytère reconverti en mairie.....	80
Figure 31 : chartes. Aménagé un ancien hangar en un restaurant administratif .....	80

Figure 32 : Phases de la réhabilitation .....	82
Figure 33 : du raisin au vin.....	87
Figure 34 : les coupes de l'assiette d'intervention.....	98
Figure 35 : carte des limites et accessibilités au terrain de la cave coopérative .....	98
Figure 36 : la clôture du terrain de la cave .....	99
Figure 37 : le boulevard khi Misti .....	99
Figure 38: la zone d'activité en face la cave .....	99
Figure 39 : habitation individuelle existante dans le site .....	99
Figure 40 : villa auprès de l'accès au site .....	99
Figure 41 : cabinet de contrôle des pressoirs .....	99
Figure 42 : cabinet de contrôle de la balance .....	100
Figure 43 : la balance .....	100
Figure 44 : les pressoirs du raisin.....	100
Figure 45: L'accès principale de la cave .....	100
Figure 46 : cuve de ramassage .....	100
Figure 47 : les cuves sur pilotis .....	100
Figure 48 : les cuves par terres .....	100
Figure 49 : Conduite d'eau .....	100
Figure 50 : la charpente métallique de la toiture .....	100
Figure 51 : réservoir d'eau.....	101
Figure 52 : une seule ouverture.....	101
Figure 53 : doubles ouvertures .....	101
Figure 54 : CHAHDA.....	101
Figure 55 : le Hall centrale de la cave.....	101
Figure 56 : relevé du plan de masse du terrain d'intervention.....	101
Figure 57 : Plan niveau 01 de la cave coopérative 29.....	103
Figure 58 : plan niveau 02 de la cave coopérative 29.....	103
Figure 59 : les coupes et les façades de la cave .....	103
Figure 60 : Photo de la façade latérale nord .....	104
Figure 61 : vue d'intérieur de la charpente métallique .....	104
Figure 62 : vue d'extérieur sur la toiture couvert en tuile .....	104
Figure 63 : les ouvertures de la cave .....	105
Figure 64 : les accès des ouvriers .....	105
Figure 65 : l'accès mécanique .....	106
Figure 66 : Vue en 3D de la cave .....	106

Figure 67 :Schéma représentant des fonctions principales et secondaire du centre de loisirs	110
Figure 68 : Organigramme fonctionnel du centre de loisirs .....	110
Figure 69 : Organigramme spatial du centre de loisirs.....	111
Figure 70 : Plan d'assemblage existant .....	117
Figure 71 : schéma de principe .....	117
Figure 72 : distributions des fonctions .....	118
Figure 73 : état de la toiture de l'intérieur de la cave .....	124
Figure 74 : Schéma d'intervention sur les ossatures à l'aide de barres en aciers .....	125
Figure 75 : dispositif d'une toiture incliné de l'extérieur .....	125
Figure 76: création d'ouverture dans la toiture incliné .....	125
Figure 77 : fissure dans les murs à l'intérieur de la cave .....	125
Figure 78 : Technique de réparation de la fissure à l'aide d'un élément résistant .....	126
Figure 79 : schématisation de la réparation de la fissure au niveau du mur .....	126
Figure 80 : consolidation par grillage armé .....	126
Figure 81 : création d'une ouverture dans le mur .....	126
Figure 82 : Montage des vitraux a brise-soleil .....	126
Figure 83 : détails de réalisation d'ossature en bois .....	127
Figure 84 : Détail de montage de panneaux verticaux en bois .....	127
Figure 85 : Détail du mur rideau .....	127
Figure 86 : Montage de l'emboîtement .....	128
Figure 87 : Composants du plancher collaborant .....	128
Figure 88 : Exemple de confortement de fondations existantes par micropieux, détail de l'arrangement des pieux sous la nouvelle barrette de fondation.....	128
Figure 89 : exemples de coupe sur un parking sous-sol.....	129

### **Liste des tableaux : .....**

Tableau 01 : les réglementations à la période coloniale .....	31
Tableau 02 : tableau comparative entre les opérations patrimoniales.....	36
Tableau 03 : les réalisations marquantes de la ville de RIO SALADO au fil de son histoire	54
Tableau 04 : estimation des dimensions des îlots et leurs formes géométriques .....	57
Tableau 05 : l'analyse des perspectives séquentielles du boulevard principal .....	62
Tableau 06 : analyse des perspectives séquentielles du chemin de wilaya .....	63
Tableau 07 : les facteurs internes et externes de la ville d'el malah.....	71
Tableau 08: programmation urbaine d'el malah .....	74
Tableau 09 : l'apparition du vin et la naissance des caves.....	86
Tableau 11 : comparaison des exemples thématiques internationaux (choix de bâtiment) ...	89
Tableau 12 : comparaison des exemples thématiques internationaux (choix du projet) .....	95

Tableau 13 : fiche d'identité de la cave coopérative 29.....	97
Tableau 14 : analyse des pathologies e la cave .....	107
Tableau 15 : Programme spécifique du centre de loisirs.....	

**Liste des cartes : .....**

Carte 01 : situation d'el malah par rapport à l'Algérie .....	57
Carte 02 : situation d'el malah par rapport à a wilaya de Ain TEMOUCHENT .....	47
Carte 03 : délimitation de la ville d'el malah .....	48
Carte 04 : les accès de la ville d'el malah .....	48
Carte 05 : topographie du terrain d'el malah .....	48
Carte 06 : les limites de la ville d'el malah .....	60
Carte 07 : les parcours de la ville d'el malah .....	61
Carte 08 : les différents nœuds et croisements de la ville d'el malah .....	64
Carte 09 : éléments de repères de la ville .....	66
Carte 10 : les biens existants à la ville d'el malah.....	68
Carte 11 : carte des problèmes majeurs de la ville .....	69
Carte 12 : master plan de la ville d'el malah.....	75

# **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## **1. INTRODUCTION GÉNÉRALE :**

Au fil des temps les villes anciennes ont subi plusieurs et différentes mutations, et la naissance des villes nouvelles est toujours ou dans la majorité, depuis un noyau originaire existant d'une période précédente. L'installation des forces conquérantes au cours du temps dans les villes historiques, non seulement au niveau politico-social qu'au niveau économique, qui se manifeste dans plusieurs strates <sup>1</sup>, et l'Algérie est l'un des cas le plus crédible de ces villes.

L'état actuelle des villes algériennes confirme le chaos laissait par les colonisations précédentes. L'Algérie aujourd'hui souffre terriblement des états hérités de son passé que ce soit les infrastructures mais aussi bien les superstructures, ou le renouvellement urbain de chaque entité urbaine ne prend pas en considération la base de données qu'elle enferme cette dernière, le préexistant et son importance pour chaque ville. De nos jours les villes favorisent le développement urbain et encourage la création de nouvelles structures tous en négligeant l'ancien, l'ancien qui est l'identité et la mémoire du lieu " Au-delà de la valeur artistique ou économique d'un bien culturel, la notion d'identité est fondamentalement liée à celle du patrimoine.<sup>2</sup>". Cependant, elle donne de l'importance au développement techno-urbain qu'alors en fait elle dispose d'une richesse urbaine préexistante.

Dans un contexte plus large, l'Algérie dispose d'un patrimoine qui date de 19 et 20 ème siècle purement historique et de grande valeur, mais par contre " S'il est vrai que le patrimoine est toujours l'objet de controverse, en Algérie, il devient un terrain favorable aux querelles idéologiques. La question de la conservation (quel monument conserver et pourquoi ?) n'est alors plus appréhendée de manière objective.<sup>3</sup>

Le patrimoine est l'une des forces urbaines d'une ville qui participe à l'épanouissement s'il est bien utilisé "Le patrimoine peut être considéré comme une ressource non renouvelable<sup>4</sup>",

---

<sup>1</sup> CHEVALIER J. et PEYON J.P., Au centre des villes dynamiques et recompositions, édition l'Harmattan, Paris, 1994, p11.in titouche ali, régénération du quartier Youcef porte Nador centre-ville média, mémoire de magister, EPAU, Alger 2002.P1

<sup>2</sup> Mémoire Patrimoine architectural et urbain des XIX ème et XX ème siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés ». Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR. Département d'Architecture

<sup>3</sup> Cette question a fait l'objet de plusieurs réflexions dans diverses revues. Les cahiers de recherche, Monde arabe contemporain, N° 6, « Patrimoine, identité, enjeux politiques »

<sup>4</sup> Territoires/Regard de L'AGAM. Novembre2013 : N°13.le patrimoine urbain une nouvelle ambition. P06

*Le problème identitaire dans l'Algérie d'aujourd'hui est crucial et passionnel. Engager une réflexion sur la notion de patrimoine et sur ses formes d'appropriation symbolique fait intervenir plusieurs facteurs, mais aussi deux moments de l'histoire : celui de l'Algérie de l'époque française et celui de l'Algérie indépendante.<sup>5</sup>*

Cependant, les villes algériennes qui date du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles alarmant toujours un effet destructeur du colonialisme, ces massives mutations qu'ont subi les villes algériennes ont créé un bouleversement spatial et historique, et de même après l'indépendance, l'issue de ces phénomènes pragmatiques qui engendrent de graves problèmes en matière d'urbain et notamment architectural ou la ville non seulement a perdu son image a force de l'urbanisation incontrôlable mais aussi son identité sous l'effet de mutation au fil du temps.

De ce fait, la méconnaissance du patrimoine du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles reste toujours emblématique pour les Algériens, la première cause est le passé douloureux qui impose le rejet total de la connaissance ainsi que la reconnaissance du patrimoine du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle.

Alors que cet héritage fait part de notre délicate histoire, ce patrimoine qui offre bien des valeurs à considérer, l'absence de la méthodologie et du savoir-faire posent le poids : comment conserver cet héritage ? Alors qu'il a subi plusieurs altératives de négligences, de surexploitation et de mutations anarchiques consécutives. En effet, toutes actions et mesures demeurent sans effet dans le cas plus marquant est la casbah d'Alger.

En Algérie, une majorité pense que la notion du patrimoine est un héritage de la colonisation française. Certes, il faut poser la question la plus valable et au vrai sens du mot dans le contexte algérien actuel. Au-delà de toute les valeurs appropriées aux biens. En termes d'identités qui sont essentiellement liées au patrimoine. Reconnaître le patrimoine comme étant un héritage sans valeurs propre peut conduire à cela la notion devient inappropriée.

Le problème se pose comme suit :

**De quelle manière pouvant nous valoriser ce patrimoine et comment le réintégrer dans la nouvelle dynamique urbaine ?**

---

<sup>5</sup> NABILA OULEBSIR. « Les usages du patrimoine. Monument, musée et politique coloniale en Algérie (1830-1930). » Éditions la maison des sciences de l'homme. P04

## **2. HYPOTHÈSE DE TRAVAIL :**

À l'issu de la problématique générale sur le patrimoine du 19ème et 20ème siècles en Algérie, plusieurs hypothèses découlent de cela on déduit deux principales :

- La démarche opérationnelle de la prise en charge du patrimoine en Algérie reste encore réciproque, de ce fait l'affirmation du retard en question de conservation et protection du patrimoine. Toutefois, avec les mesures et actions menées au niveau spatial que temporel en matière législative et toute tentative de sensibilisation peut aboutir à lever le voile sur la délinquance du patrimoine du 19ème et 20ème siècle.
  - Possible bien qu'après les stratégies et les interventions de réhabilitation et de conservation, aident à mieux connaître et à mieux comprendre la valeur majoritaire que ce patrimoine évoque, afin de l'intégrer à l'urbain.

## **3. OBJET DE RECHERCHE :**

Afin de mieux comprendre, connaître et valoriser le patrimoine des 19ème et 20ème siècles, nous avons consacré notre recherche pour le développement d'une réflexion sur l'approche et l'intervention pour l'amélioration du cadre urbain des villes pour cela nous avons eu l'occasion de mener notre étude sur l'une des villes de la ceinture nord-ouest de l'Algérie, qui est EL MALAH (ex RIO SALADO), celle-ci comporte bien un legs colonial riche et important.

Sur la base de quelques motivations :

- ❖ L'originalité du thème liée au terrain d'intervention et le cas d'étude qui est la ville d'el malah
- ❖ Richesse architecturale et urbaine de la ville d'El malah quantitative et qualitative.
- ❖ Emplacement stratégique d'el malah par rapport à la plaine d'ouest (point de transition)
- ❖ Sensibiliser le public de l'importance de cet héritage et mettre l'accent sur sa mise en valeur et préservation comme témoignage de l'histoire algérienne.

## **4. INTÉRÊT DE RECHERCHE :**

Notre recherche va s'étaler sur l'étude du patrimoine du 19ème et 20ème siècles et ces dimensions, ces valeurs, ces échelles urbaines et son état actuel. Afin de mieux interpréter ce patrimoine, nous allons nous baser sur :

- ✓ La valeur que le legs colonial offre pour permettre sa reconnaissance et son importance autant qu'un héritage à mettre en évidence.
- ✓ Réappropriation des potentialités spatiales, et mise en valeur de ce patrimoine
- ✓ Mettre en lumière la nécessité de sa conservation, pensant à des outils de préservation.

## **5. DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE :**

Pour parvenir à notre objectif nous avons élaboré une formule de recherche scientifique et méthode cohérente, qui dépendent de plusieurs outils et approches scientifiques.

Notre démarche a commencé par la collecte d'informations liées au thème " la valorisation du patrimoine XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle" 'basé sur une *approche théorique* dans laquelle on va développer les fondements et concepts, qui définissent les termes et les théories liés au patrimoine, à l'échelle mondiale et nationale en fonction d'une *approche documentaire* (exploratrice) permettant de construire un fond théorique et un savoir scientifique sur le patrimoine, après nous sommes passés à l'application des notions cueillies de la première partie théorique en dépendant sur *l'approche analytique ( pratique)* qui consiste une étude la ville d'El maleh (l'analyse urbaine) par tous ces trames et composantes.

On a commencé par le développement d'un aperçu sur l'évolution historico-spatiale de la ville et les différentes périodes historiques de la ville EL MALAH pour connaître la ville, son apparition et ces étalements en se basent sur une *approche historique*, ensuite on est allé vers la décomposition urbaine de la ville et à définir EL MALAH dans son échelle urbaine, déduire le cadre géo-spatial, aspect socio-économique, déterminant les différentes composantes de la structure urbaine (infrastructure -superstructure),suivent *l'Approche typo-morphologique*, faire une lecture de la dynamique fonctionnelle de la ville selon l' *Approche fonctionnelle* et finir par la définition du paysage urbain, perception visuelle de la ville et les éléments de son image urbaine suivant *l'Approche perceptuelle*.

En arrivant ainsi la dernière partie qui comportera l'aspect architectural du projet à réaliser qui constituera essentiellement une réponse au besoin de la ville et la solution pratique du problème qui régitte dans la périphérie d'EL MALAH en utilisant *Approche conceptuelle et architecturale*, accompagnée d'une étude comparative des différents exemples à travers le monde, superposition des expériences selon *l'approche comparative* , l'initiative a pour objectif de donner un aspect assez tangible afin de confronter la théorie contextuelle en Algérie, ensuite, composer une présentation de l'élaboration d'un programme architectural de base et spécifique déterminent les fonctions majeures du projet, les exigences et leurs besoins ,puis la définition des outils et matériaux de conception, en rapport avec le projet architectural, les interventions et les opérations techniques, et les différentes procédures à prendre suivent *Approche programmatique et Approche technique*.

## **6. STRUCTURE DE MÉMOIRE :**

Afin d'accomplir l'objectif estimé et répondre à notre problématique, le travail doit d'abord être abordé selon une démarche de travail logique et cohérente ; pour cela les tâches seront réparties en trois grandes parties précédées par une *introduction générale* qui consistera à :

- Introduction générale, problématique générale, hypothèse de travail, l'objet de recherche, intérêt de recherche, démarche et méthodologie, structure de mémoire.
- **Partie 1'' *approche théorique* ''** : > CHAPITRE 01 : fondement théorique du patrimoine  
> CHAPITRE 02 : Patrimoine immobilier du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle
- **Partie 2 '' *approche urbaine*''** : > CHAPITRE 01 : perspectives de développement et propositions d'aménagement de la ville d'el malah
- **Partie 3 ''*approche architecturale*''** : > CHAPITRE 02 : Opérations et interventions architecturales.

### **6.1. Première partie : Approche théorique :**

*Le premier chapitre* : va contenir une tranche de concepts, notions et fondements théoriques, liée au patrimoine ce corpus théorique doit acquérir suffisamment de terme afin de pouvoir comprendre le thème générale dépendant d'une documentation profonde ( revues, archives, articles, ouvrages..), qui est la valorisation du patrimoine du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle, ces dimensions, typologies du patrimoine ,les valeurs véhiculées par le patrimoine au fils du temps (nouvelles et traditionnelles) ,puis on va évoquer la politique adopté pour la conservation de ce patrimoine au niveau national et international , et les différents régimes et processus liés, on terminera par détermination des pratiques relatives à la protection et préservation du patrimoine.

*Le deuxième chapitre* : clôtura la partie théorique par le développement du contexte du patrimoine culturel immobilier du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle notamment dans le monde qu'en Algérie, sa classification et sa réglementation.

### **6.2. Deuxième partie : Approche urbaine :**

Dans cette partie l'étude va prendre une autre voie d'application et d'analyse comportera un chapitre :sur *perspectives de développement et propositions d'aménagement de la ville d'el malah* ou on entamera l'analyse et l'étude du site choisi (EL MALAH), diagnostic de l'état des lieux de la ville en s'appuyant sur différentes approches, citant ainsi l'évolution historico-spatiale de la ville, la morphogénèse de la ville, établir aussi une lecture urbaine , fonctionnelle, définir la composition et la trame urbaine, analyse paysagère et sensorielle de l'espace urbain selon la méthode de *KEVIN LYNCH* mentionnée à l'image de la cité , et *PHILIPPE PANERAI* sur l'analyse séquentielle et inciter la problématique spécifique à la ville d'EL MALAH ,pour

en conclure le chapitre par l'élaboration d'un master plan de la ville après une analyse comparative des exemples en rapport avec la ville D'EL MALAH en matière de procédures et actions urbaines, en déterminant les différentes opérations, interventions urbaines et les propositions en terme d'architecture, Interprétation des résultats récoltés de l'enquête sur terrain.

### **6.3. Troisième partie : Approche Architecturale :**

Contiendra un chapitre sur une partie architecturale et conceptuelle *la reconversion de la cave coopératives 29* , ce volet de la démarche contiendra notre choix d'intervention et notre projet qui est la cave coopérative 29 a un centre de loisirs avec une partie théorique développant les concepts et les opérations liés à l'intervention, une analyse de l'état actuel du bâtiment et de l'assiette, rétablir le programme du nouveau projet ( centre de loisirs ), et terminer par la phase conceptuelle et technique.

Notre démarche finira par une conclusion générale sur le travail effectué, qui traitera l'importance à la préservation du patrimoine du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles.

### **NOTE :**

*La démarche du travail a commencé par la division du Groupe d'atelier en sous-groupe selon les deux cas d'étude choisis (EL MALAH/ AIN TEMOUCHENT), chaque groupe était chargé d'établir l'analyse de la ville ensemble (lecture urbaine commune), pour gagner du temps et élargir la recherche, renforcer la collecte d'infos en toute coordination. Le travail en groupe est achevé par la réalisation d'un master plan et l'élaboration du programme urbain liées à chaque ville.*

**PARTIE 1 :**  
**APPROCHE THÉORIQUE**

## 1. Introduction :

Toute civilisation du passé a marqué son existence, son histoire et son apogée par des éléments symboliques, Des objets de valeur qui font preuve de pouvoir, d'évolution, et d'authenticité. Cependant, ces objets font le joyau de l'histoire de ces générations et la naissance de notre génération.

## 2. Notions et concepts du patrimoine :

2.1 **Patrimoine :** découle d'origine latin " patrimonium " venant de pater, désigne le père, bien provient des parents père et mère, qui s'applique aussi bien sur le sens commun, collectif ou d'une société, comme l'héritage transmis des ancêtres.<sup>1</sup>

*Étymologiquement*, le patrimoine est l'ensemble des biens hérités du père, évoquant une relation permanente avec l'héritage ancestral faisant appel au bien héritée des générations précédentes. *En droit civil*, il est désigné comme l'ensemble des biens et des obligations d'une personne. Alors, le patrimoine est l'identité collectif, il s'investit dans des traces de l'histoire auxquelles elle s'identifie<sup>2</sup>. « Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre. »<sup>3</sup>

2.2 **Héritage :** Bien(s) acquis ou transmis par voie de succession.<sup>4</sup>

2.3 **Culture :** ensemble de structures et pratiques artistiques, culturelles et intellectuelles distinguant un groupe social d'un autre<sup>5</sup>,

*((fonds destiné à la jouissance communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation d'une diversité d'objet que rassemble leur commune, appartenait au passé, travaux de tous les savoir-faire humains.))<sup>6</sup>*

---

<sup>1</sup> Petite Larousse encyclopédique. Edition Larousse, Paris, 1960-1964

<sup>2</sup> Martin Drouin, Le combat du patrimoine à Montréal, 1973-2003, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005.

<sup>3</sup> Montréal.Patrimoineurbain.URL:[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=2240,2894283&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2240,2894283&_dad=portal&_schema=PORTAL). Consulté le 10 et 16 Déc 2016

<sup>4</sup> Le petite Larousse

<sup>5</sup> Cour 01 de réhabilitation et restauration du patrimoine historique. 1<sup>er</sup> année master architecture.2015/2016

<sup>6</sup> F. CHAOY. Livre allégorie du patrimoine

**2.4. Relation entre patrimoine, héritage et culture :**

Patrimoine = héritage + valeur (caractère culturel), chaque civilisation est dotée de ces propres traditions ces ethnies ce qui évoquent des différentes cultures.

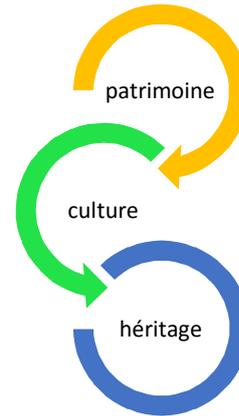


Figure 01 : schéma de rapport entre culture, patrimoine et héritage  
Source : réaliser par l'auteur

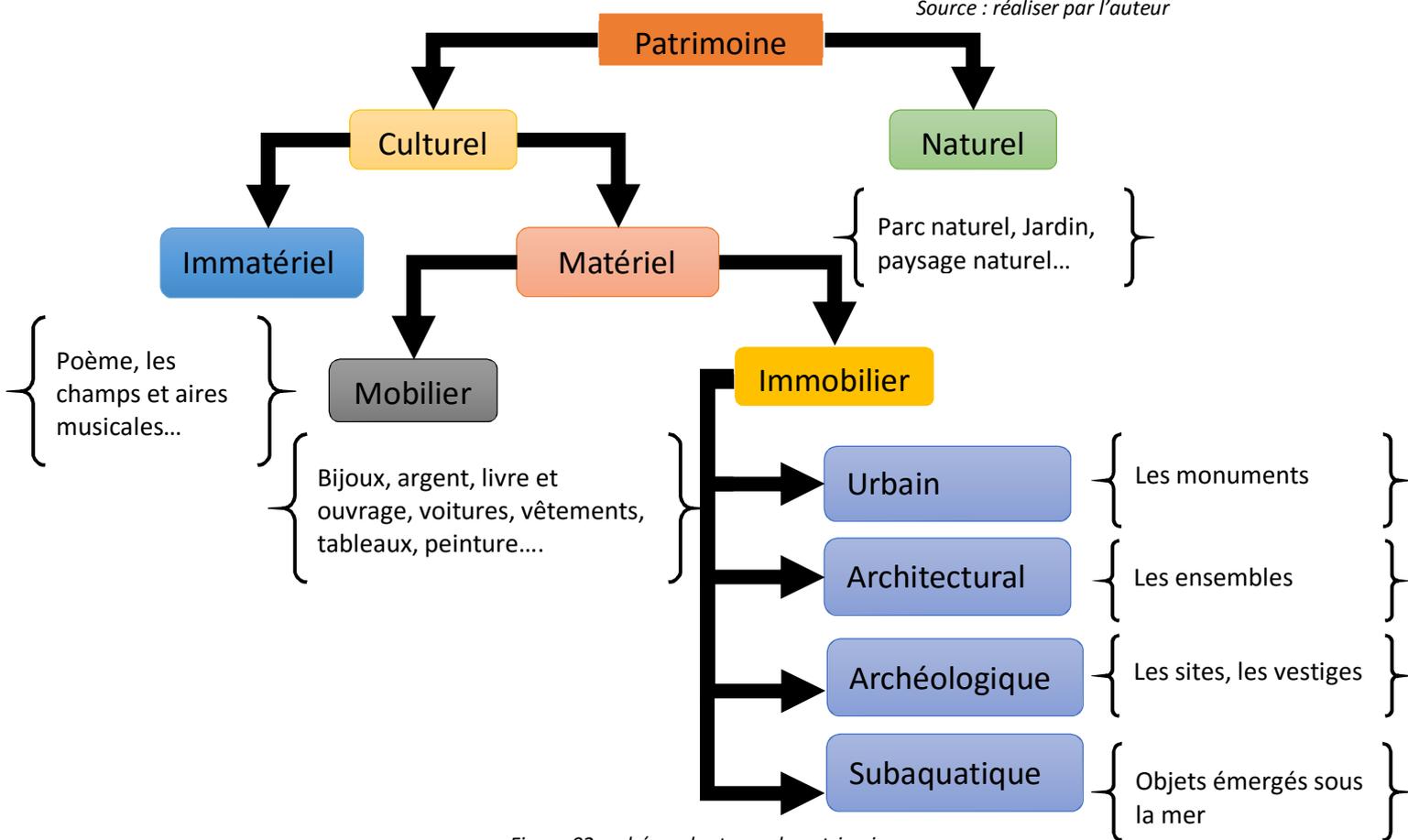


Figure 02 : schéma des types du patrimoine  
Source : réaliser par l'auteur

**2.5.1. Patrimoine naturel :** Le patrimoine naturel est considéré comme tout ce qui provient de la nature (physiques, biologiques et hydrographiques.), Ou des aires naturelles (marais, forêts anciennes, etc.), que ce soit des espaces protégés ou non. Du sens vrai leur rareté, valeur, et qualités écologiques et paysagères cependant ces milieux naturels sont connus comme des éléments à protéger. Certes ces élément en étant toujours en état évolutif, fragiles qui doivent être Sélectionnés à l'origine a titre

de préservation, notamment des dégradations ou des désordres naturelles, aussi des modes d'usage du sol et des actes qui portent leur déclin.<sup>7</sup>

2.5.2. **Patrimoine culturel** : le patrimoine culturel désigne deux typologies, le patrimoine immatériel et l'autre matérielle. Le patrimoine immatériel peut revêtir différentes formes : chants, costumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archives (dont audio-visuelles), etc.<sup>8</sup>

Le patrimoine matériel consiste surtout des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'arts et d'un mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.). On y trouve deux catégories, le patrimoine urbain qui se compose des ensembles et groupement urbains (médina, ksour.), et le patrimoine architectural.

2.5.3. **Patrimoine urbain** : on entend par le patrimoine urbain tous ensemble urbain, zone de constructions à valeur estimée, un tissu distinct des autres tissus par sa forme urbaine, sa composition, son paysage urbain.

2.5.3.1. **Les ensembles historiques** : qui concernent, les agglomérations et groupe de constructions caractérisés de par son homogénéité d'autre par son unité architecturale et esthétique, présentent, un intérêt historique, archéologique, ou artistique.<sup>9</sup>

2.6. **Patrimoine architectural** : le patrimoine architectural est toute création architecturale, unique ou collectif, porteur de témoignage d'une civilisation particulière, d'une mutation significative ou d'un événement historique.<sup>10</sup>

2.7. **Les monuments prestigieux ou historiques** : différents monuments doivent être préservés, à cause de leur valeur historique, culturelle et artistique particulièrement forte. Signifiant remarquable d'une génération ou culture ancienne se compose d'éléments d'attraction touristique, imposent comme des composantes essentielles d'un mode de vie. Désigne « *le patrimoine*

---

<sup>7</sup> Chantal Ausseur-Dolléans. Guide de la protection des espaces naturels et urbains. Paris, Direction de l'architecture et de l'urbanisme., Documentation française, 1991

<sup>8</sup> TP de réhabilitation et restauration du patrimoine historique. Master 01. Année 2015/2016

<sup>9</sup> Ministère de l'équipement, Actes du Forum de Nîmes (1988) et du Colloque de Dijon (1992), Edition du STU (ministère de l'équipement)

<sup>10</sup> La charte de Venise 1964 établie dans le IIe congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques. Adoptée par ICCOMOS en 1965.

*monumental* » qui interprète sur l'attention et l'attractivité avec un traitement plus spécifique qui conserve sa valeur et son symbolisme historique, "le monument assure, rassure, tranquillise en conjurant l'être du temps...son rapport avec le temps vécu et avec la mémoire' autrement dit, sa fonction philosophique constitue l'essence du monument. '11

**2.8. Patrimoine subaquatique :** toutes les traces d'existence humaine présentant un caractère culturel, historique ou archéologique qui sont immergées, partiellement ou totalement, périodiquement ou en permanence, depuis 100 ans au moins<sup>12</sup>

2.9. **Patrimoine archéologique :** Le patrimoine archéologique est partiellement lié au patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base.

*"Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé. "*<sup>13</sup>

### **3. Les valeurs patrimoniales :**

La classification des œuvres se fait suivant un ordre basique de classement se concentrant plus particulièrement sur les valeurs, référence de distinction du patrimoine qui varie d'un cas à un autre, d'une typologie à une autre, Caractère de ce qui remplit les conditions requises pour être valable<sup>14</sup>, Toutefois certaines valeurs peuvent-être considérés comme « courantes »<sup>15</sup> qui sont les nouvelles valeurs, alors qu'il y a un éventail de valeurs plus traditionnelle. Ces valeurs auxquelles nous faisons allusion sont les suivantes :

---

<sup>11</sup> Ministère de l'équipement, Actes du Forum de Nîmes (1988) et du Colloque de Dijon (1992), Edition du STU (ministère de l'équipement)

<sup>12</sup> Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique 2001.Paris, le 2 novembre 2001.URL : [http://portal.unesco.org/.article1\\_définitions](http://portal.unesco.org/.article1_définitions) consulté le 17 déc 2016.

<sup>13</sup> Le Comité International pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (ICAHM) et adoptée par la 9ème Assemblée Générale de l'ICOMOS à Lausanne en 1990.Article 1 de Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990)

<sup>14</sup> Le petit la rousse

<sup>15</sup> Melle Bouaziz Samia, Mémoire de magistère architecture et développement durable. Elaboration d'un consensus de réhabilitation du patrimoine industriel pérennisant son authenticité dans le contexte algérien : cas des ateliers de maintenance S.N.T.F. El-Hamma, Alger.

### 3.4. Les valeurs traditionnelles :

**3.1.1 Valeur monumentale :** établie par Leone Batista ALBERTI entre (1404-1472), à la période de la renaissance italienne. Notamment considérer le monument comme étant une œuvre d'art, témoin d'une histoire.<sup>16</sup> Cette valeur consiste principalement sur l'élévation, monumentalité, et la hauteur de l'édifice.

**3.1.2 Valeur archéologique :** appréhendé par FURETIERE en 1689, la valeur archéologique désigne les mémoires hérités du passé, consiste principalement des vestiges et des tous ce qui reste comme témoignage des générations anciennes.<sup>17</sup>

**3.1.3 Valeur esthétique :** la valeur esthétique est attribuée au monument de par sa grandeur majestueuse, glorieuse, prestigieuse et durable, une qualité stylistique admirable.<sup>18</sup>

**3.1.4 Valeur de pouvoir :** cette valeur désigne le pouvoir évocateur du monument, sert de moyen de distinction entre un monument commémoratif et le monument lui-même, ce classement se base essentiellement sur le potentiel fédérateur du mémoire social.<sup>19</sup>

**3.1.5 Valeur d'ALOIS RIEGL :** Juriste, philosophe, historien et conservateur de musée. 1902, président de la commission autrichienne des MH, ébauche une nouvelle législation pour leur conservation<sup>20</sup> il désigna trois valeurs qu'on va développer :

---

<sup>16</sup> Mr HAMMA Walid, Mémoire « Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen

<sup>17</sup> Ibid.19

<sup>18</sup> Le dictionnaire de l'académie française (1694).

<sup>19</sup> L. Turgeon. J. l'étourneau .KH.fall, Les espaces de l'identité.la presse de l'université Laval. Les terres de la nation. P34

<sup>20</sup> Françoise Choay, Notes prises par Violaine Blaise, 2007 ; L'allégorie du patrimoine Editions du Seuil, Paris, 1988

**A. les valeurs de remémoration (du passé)**

basées sur la capacité d'un monument à évoquer, à informer ou à rappeler; elles comprennent deux valeurs distinctes:

• **La valeur d'ancienneté:**

• où plus un objet est ancien, plus il a de la valeur. Elle renvoie à l'âge de l'édifice et au temps qui s'écoule

• **La valeur historique :**

• Elle insiste sur l'état originel du patrimoine (témoin du passé )

**B. Les valeurs de contemporanéité (d'actualité)**

sont basées sur le fait que tout « monument » ou objet et œuvre peut être considéré comme l'égal d'une création moderne et récente

• **La valeur d'art :** désigne l'effet artistique et stylistique de l'oeuvre

• **La valeur d'usage**

• souligne les nécessités actuelles d'utilisation du patrimoine

Figure 03 : Valeur d'Aloïs Riegl.

Source : Socio-anthropologie [En ligne], 9 | 2001, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 04 décembre 2015. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/5>

**3.2 Les valeurs nouvelles :** étant donné que le monde est en mode évolutif continue en mouvement perpétuel, en mesure de ce développement qui engendre La création de nouvelles structures telle l'UNESCO accompagne la création de nouvelles valeurs.

**3.2.1 valeur culturelle :** chaque témoignage garde son cadre propice, d'une culture populaire et de pratiques quotidiennes de diverses civilisations sur un même territoire. D'après :

*Frédéric Beigbeder...."Chaque détail prend de la valeur quand plus rien n'a de sens."*<sup>21</sup>

**3.2.2 Valeur économique :** la valeur économique est rattachée à l'industrie touristique, elle dépend de la qualité spatiale, du fonctionnement socio-économique et de l'emplacement du monument.

**3.2.3 Valeur symbolique :** l'édifice est le symbole d'une architecture, d'un style, d'une époque, marque la civilisation ou il a vu le jour, un tracé matériel.

**3.2.4 Valeur ludique :** le patrimoine n'est pas seulement un objet matériel d'histoire et de mémoire mais il offre aussi la sensation d'appartenance et de plaisir artistique que par le voir et le contempler attentivement, d'autre part ces composantes et éléments prestigieux qui ouvrent une occasion de plaisir.

<sup>21</sup> Frédéric Beigbeder. Nature humaine. Paris

**3.2.5 Valeur de repères :** monument ou ensemble urbain sous statut patrimonial doit avoir la notion de repérage, un symbole visuel, spatial, temporel, marque l'attractivité et donne plus de valeur à son emplacement (ville, médina,).

**3.2.6 Valeur d'évocation :** cette valeur est assez complexe pour la définir soigneusement, elle est rattachée plus aux sentiments, sensations, émotions, formée de l'atmosphère répandue (centre de torture – prison ...).

**3.2.7 Valeur scientifique :** C'est une valeur liée principalement pour les techniciens spécialistes, alors que le patrimoine est reconnu comme étant un vaste domaine de recherche et d'étude approfondie.

**3.2.8 Valeur de consistance :** aussi bien que la valeur scientifique la valeur de consistance est liée au domaine des spécialistes particulièrement, architectes et urbanistes, permet d'établir une lecture contextuelle, et d'informatiser le patrimoine autant qu'il soit l'objet de recherche (rapport géométrique ...).

**3.2.9 valeur cognitive :** l'architecture fut rétablie dans son état grâce à plusieurs écrits, livres et manuscrits ...etc., à travers ce qui était trouvé il y a bien longtemps de ceux-ci la mémoire du patrimoine était reconstruite à nouveau aussi bien que les techniques et les moyens, les matériaux, l'histoire fussent rebâties.

**3.2.10 valeur technique :** L'ensemble des techniques de production au sein de ces bâtiments anciens, qui sont passées du stade manuel et artisanal à celui de l'ingéniosité de la machinerie nous renvoient aux évolutions technologiques des différents secteurs industriels. De ce fait, les bâtiments industriels demeureront sans nul doute l'étendard de cette haute valeur technique. Elle est spécifiée à la construction à caractère industrielle et productif (usine, cave, entrepôts, hangars, hauts fourneaux ...) <sup>22</sup>

**3.2.11 valeur paysagère :** pour certains, elle est vue comme valeur imposante mais pour d'autres négligées, certes ce qui est à développer dans cette valeur est liée directement avec l'image rupture visuelle, homogénéité spatiale que peut créer le patrimoine de par son emplacement que par son état en rapport avec les tissus d'où il se tire.

---

<sup>22</sup> Marie Françoise Laborde, Architecture industrielle Pais & alentours, Edition Paragramme, 1995,2003

### 4. Politique de conservation du patrimoine :

Progressivement, le concept s'est établi, en France 18<sup>ème</sup> siècle ou les tableaux de peinture, les sculptures, tous objets artistiques exposés, les œuvres architecturales n'ont pas été protégés.

En 1837, une commission des monuments historiques était initiée pour but de classification des édifices à protéger avec l'entrée du 20<sup>ème</sup> siècle, en Italie la protection des monuments et leur conservation n'est pas nettement que pour l'aspect physique mais notamment l'environnement.

La mise de conscience du patrimoine a permis une nouvelle vision à l'échelle Universal, ce qui a mener à la naissance de multiples organisations afin d'élaborer des tentatives d'orientations pour la conservation et la préservation du patrimoine, Ces tentatives régies selon plusieurs formes :

#### 4.1. Les acteurs internationaux de protection du patrimoine :

4.1.1. LES CHARTES : prescriptions référentielles professées, recommandations promulguées et rétablies par des techniciens experts et docteurs, constituent principalement des orientations et directions réglementaires, base de données pour la protection du patrimoine et sa conservation appropriée à l'école ou le cadre étatique ou elles étaient rédigées. En effet, dans le patrimoine on peut constater :

❖ La charte d'Athènes sur la conservation des monuments d'art et d'histoire (1931) :

Initiée par Gustavo Giovannoni, afin de respecter l'œuvre historique et artistique du passé, sans suppression du style de l'époque. Assurant la continuité de vie, ces décisions résultent autour de la restauration et ces pratiques.

❖ La charte de Venise sur la conservation des monuments et des sites de Venise (1964) : consacré pour les monuments et sites historique, urbain ou ruraux souligne la reconstitution portent la marque de notre temps afin de ne laisser place qui une quelconque ambiguïté.

❖ Chartes des jardins historiques (Charte de Florence)1981 : venu comme suite complémentaire à la charte de Venise initié par le comité international des jardins historique au congrès de Florence.

❖ La convention de L'UNESCO 1972 : elle adopte la notion du développement durable qui est en relation avec l'équilibre entre l'homme et son environnement, elle interprète la formule homme-nature comme pilier du cadre de vie assurant la continuité et la cohérence, elle stipule de plusieurs conditions, institutions garantissant la protection, conservation aussi efficace et valorisation ainsi qu'active.

**4.1.2. LES ORGANISMES :** institutions collaborées entre personnes ou établissement dans un cadre législatif.

❖ **UNESCO :** l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture née

le 16 novembre 1945, siège à Paris et est rattachée à plusieurs bureaux qui comporte deux grands systèmes le premier, les instances inter gouvernementales et le deuxième, les Etats membres, elle compte 193 états membre et 6 membres associées. Son rôle touche plusieurs

dimensions, les sociétés à travers le monde (respect des droits de l'homme, les maladies, les violences et l'insécurité règnent encore), sécurité des enfants et assurer l'éducation et la culture des générations mineurs, prend aussi la charge de la protection de l'environnement et le paysage naturelle, aussi l'Unesco adopte la notion du patrimoine mondial que ce soit matériel ou immatériel, sont but est de cataloguer, nommer, et conserver les sites dits culturels ou naturels importants pour l'héritage commun de l'humanité.<sup>23</sup>



❖ **ICCROM :** Le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels créé en 1956 et son siège est à Rome, est un organisme intergouvernemental qui fournit un avis autorisé sur la conservation des sites inscrits ainsi que sur la formation aux techniques de restauration. A pour objectifs de :

- Sensibilisation des occupants afin d'avoir leur soutien dans la conservation du patrimoine.<sup>24</sup>
- Porter soutien aux organismes pratiques de la protection du patrimoine et la concrétisation de leur objectif.<sup>25</sup>
- L'estimation des biens culturels admis à l'inscription de L'UNESCO est fournir une tentative de restauration



❖ **ICOMOS :** Le Conseil international des monuments et des sites, fondé en 1965 ; une



International Council on  
Monuments and Sites  
Conseil International  
des Monuments et des Sites

organisation internationale non gouvernementale, englobe les différents systèmes professionnels mondial qui a pour but de conservation et protection des monuments et sites historiques dans

<sup>23</sup> L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, Cite officiel UNESCO.org

<sup>24</sup> Le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels, Cite officiel ICCROM.org

<sup>25</sup> Ibid. 24

certains lieux du monde, la conservation et la restauration des structures du patrimoine architectural.<sup>26</sup>

- ❖ **UICN** : L'Union internationale pour la conservation de la nature, le plus grand parcours international de la protection de l'environnement regroupe nombreuse organisation gouvernementale non gouvernementales, elle engendre la sélection des biens naturels du patrimoine naturel.



- ❖ **OVP** : Organisation des villes du patrimoine mondial, Fondée en 1991, concerne les villes qui abrite un site inscrit historique a l'UNESCO, pour la mise en œuvre de la Convention pour la conservation et valorisation des ensembles historiques. Son rôle consiste à constituer une base de données sur les villes historiques, les informations, et leurs gestions, et la programmation des opérations de sauvegarde conservation.<sup>27</sup>



- ❖ **ICOM** : Conseil international des musées, Créé en 1946, organisation non gouvernementale, liée à L'UNESCO présente un statut consultatif de la part du cadre socio-économique des nations unies s'embauche à préserver le patrimoine, à garantir la continuité, et à transmettre à la société la valeur du patrimoine culturel et naturel mondial.<sup>28</sup>



- ❖ **ALESCO** : L'Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences associé à la ligue arabe en 1970, promoteur de diverses activités sur divers plans : éducatif, culturel et scientifique dans le Monde arabe.<sup>29</sup>



- ❖ **ISESCO** : Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture, disposition opérationnelle internationale dans le cadre d'organisation et de coopérative islamique.<sup>30</sup>



### **4.2. Les processus de mise en valeur du patrimoine :**

**4.2.1. Préservation** : le mot vient du sens exact de la protection (protéger), prendre des précautions pour mettre à l'abri d'un mal éventuel. Le fait d'empêcher l'altération, la perte et d'assurer la sauvegarde<sup>31</sup>. Ce terme est pratiquement synonyme de celui de sauvegarde. Il désigne toute action qui vise à assurer la protection du patrimoine

<sup>26</sup> Le Conseil international des monuments et des sites, Cite officiel ICOMOS

<sup>27</sup> Organisation des villes du patrimoine mondial, Cite officiel OVPM.org

<sup>28</sup> Conseil international des musées, Cite officiel ICOM France.com

<sup>29</sup> L'Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences, Cite officiel ALESCO.org

<sup>30</sup> Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture, Cite officiel ISESCO.org

<sup>31</sup> Grand Larousse encyclopédique. En dix volumes, Edition Larousse, Paris, 1960-1964

architectural et naturel. Cette action prend en règle générale appui sur des dispositions légales. Elle fait appel à des techniques d'entretien, de consolidation.

**Valorisation :** action de mettre en valeur quelque chose, une des mesures appliquée sur le patrimoine qui ressemble toutes les mesures afin de valoriser et redonner l'importance au bâtiment ancien.

**4.2.2. Conservation :** terminologie du mot en architecture, la notion de conservation définie le recours à des techniques et procédés matériels, s'appuient sur de majeure principale servant à maintenir les édifices dans leur intégrité physique. La conservation vise à préserver l'objet architectural de l'altération et de la destruction ; Elle exclut toute intervention qui amènerait des modifications et, de manière plus générale afin de garantir la transmission de message à de nouvelles générations.<sup>32</sup>

**4.2.3. Sauvegarde :** action désigne l'identification, la préservation, la conservation, la restauration, la réhabilitation, l'entretien et la revitalisation des ensembles historiques ou traditionnels et en guise de leur environnement.<sup>33</sup>

#### **4.2. L'Algérie face à son patrimoine :**

Sur le plan national, l'installation coloniale était la cause à l'introduction de la notion patrimoine en termes de gestion patrimoniale avec les mêmes caractéristiques qu'en France qui représente une référence pour l'Algérie en matière de prise en charge du patrimoine pour des raisons historiques.<sup>34</sup>

Ainsi les principales lois de protections des espaces connaissent des diversités et de spécificités, au fait nous allons nous intéresser au parcours profond de la législation française en Algérie.

#### ❖ Code législatif qui date de la période coloniale :

Date de la loi	Recommandations
4 Avril 1884	Le plan communal et d'alignement des bâtisses.
30 mars 1887	La conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique national.

<sup>32</sup> La Charte de Venise (voir note 2), mais aussi la Charte des Jardins Historiques adoptée en 1981 à Florence ; la Charte Internationale pour la Sauvegarde des Villes historiques ratifiée en 1987 à Washington et enfin, la Charte pour la Protection et la Gestion du Patrimoine Archéologique de 1989 à Lausanne

<sup>33</sup> La recommandation de Varsovie-Nairobi (Unesco, 1976)

<sup>34</sup> Mm benseddik-souki- habiba, Mémoire de master. Préservation du patrimoine architectural. P44

## CHAPITRE I : FONDEMENT THEORIQUES DU PATRIMOINE

21 avril 1906	À la protection des sites et des monuments naturels de caractère artistique
31 décembre 1913	Les monuments historiques
4 mars 1914	Permis de construire
14 mars 1919	Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension
19 juillet 1924	Les règles d'urbanisme
25 juillet 1925	Les plans régionaux d'urbanisme
14 septembre 1925	Les vestiges Archéologiques en Algérie modifié par les décrets du 3 mars 1938 et le 14 juin 1947 et la loi du 21 novembre 1954.
02 mai 1930	La protection des monuments naturels et sites à caractères artistiques et historiques.
15 juin 1934	Le plan d'urbanisme.
27 septembre 1941	Les fouilles archéologiques préhistoriques et historiques.
13 septembre 1945	Les fouilles intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art et l'archéologie.
10 septembre 1947	L'organisation de la publicité, le collage des affiches et l'implantation des plaques en Algérie.
26 avril 1949	La fondation de départements territoriaux en Algérie pour la surveillance des centres archéologiques datant de la période préhistorique.
03 avril 1958	Le code de l'urbanisme et de l'habitation.

*Tableau 01 : les réglementations à la période coloniale*

*Source : thèse de doctorat. Mr.Hamma Walid. Patrimonialisation, méthode, applicabilité et impacts d'intervention sur le patrimoine urbain. Le cas de la ville historique de Tlemcen.*

### Réglementation après l'indépendance 1962 :

Classement du patrimoine et son inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments déjà classé dans la période coloniale. En Algérie, il est clairement constaté que la seule valeur reconnue et la valeur d'usage du patrimoine coloniale, à ce fait il y a deux lois majoritaires de préservation et valorisation du patrimoine en Algérie.

- L'ordonnance 67\_281 du 20 décembre 1967
- La loi 98\_04 du 15 juin 1998

Parmi les mécanismes qui participe à la protection du patrimoine :

SRAT (schéma régional d'aménagement du territoire)

PDAU (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme)

PPMVSA (plan de protection et mise en valeur des site archéologique)

PPMVSS (plan permanent de sauvegarde et mise en valeur de secteur sauvegarder)

Consacré actuellement pour le cadre juridique en matière du patrimoine, à coter des mécanismes tels que (*ministère de la culture, l'agence nationale d'archéologie et protection de site et monument historique, direction de culture de wilaya*).

Le bien est soumis à trois principales régimes de protection : le classement - l'inscription à l'inventaire supplémentaire et la création en secteur sauvegardé.

❖ **CLASSEMENT** : Le classement est une disposition fondée sur la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS).<sup>35</sup>

Le classement est une mesure de protection définitive. Les biens culturels immobiliers appartenant à des propriétaires privés sont cessibles.<sup>36</sup>

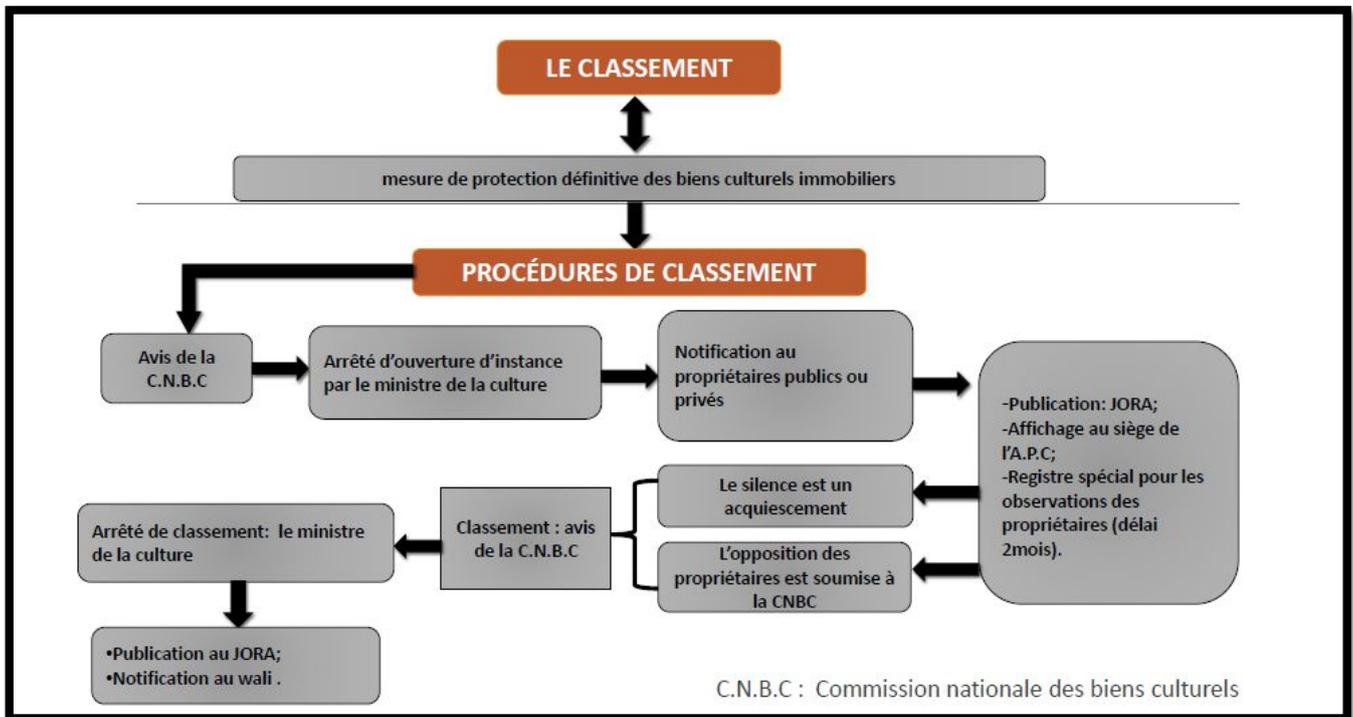


Figure 04 : schéma des procédures d'application du classement

Source : cours de réhabilitation et restauration du patrimoine historique. Master 01. Mr. ChiALi.2015/2016

<sup>35</sup> Site officiel de l'Etat de Genève .[www.ge.ch/patrimoine/ccm/classement.asp](http://www.ge.ch/patrimoine/ccm/classement.asp)

<sup>36</sup> Loi 98-04 du code réglementaire de protection du patrimoine L'Article 16.

- ❖ **INSCRIPTION** : mesure protection du patrimoine, concerne "les immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation".<sup>37</sup>

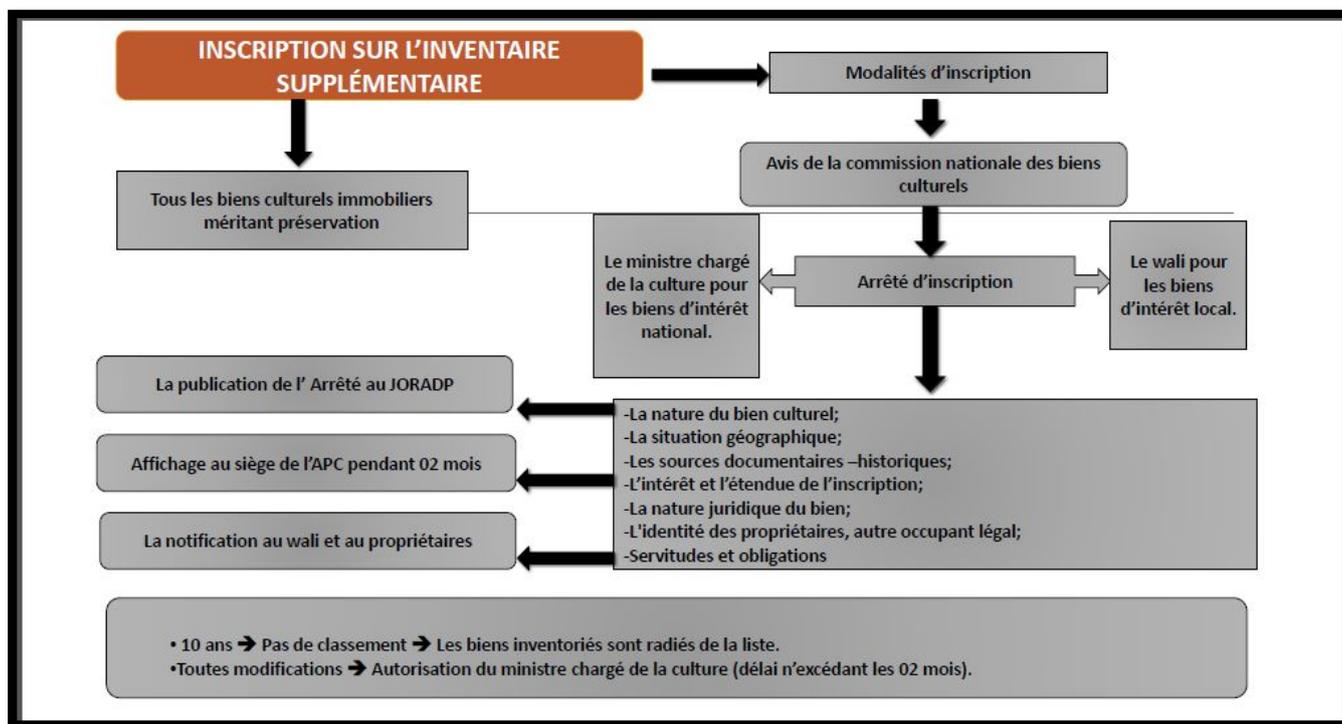


Figure 05 : schéma méthodique de l'inscription des monuments en Algérie

Source : cours de réhabilitation et restauration du patrimoine historique. Master 01.Mr. ChiALi.2015/2016

- ❖ **La différence entre classement et l'inventaire supplémentaire :**

L'inscription d'un bien à l'Inventaire lui reconnaît une qualité patrimoniale au niveau local, à la différence du classement, qui identifie la qualité patrimoniale d'un bien au niveau régional.<sup>38</sup>

- ❖ **SECTEUR SAUVEGARDE** : secteur présentant un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles.<sup>39</sup> Cette notion est fondée par la loi d'André Malraux le 4 août 1962.

<sup>37</sup> Article L621-25 du code du patrimoine

<sup>38</sup> Inventaire du patrimoine culturel immobilier. Service public de Wallonie(SPW). Portail wallonie.be

<sup>39</sup> <http://www.clamecy.fr/>. consulté février 2016

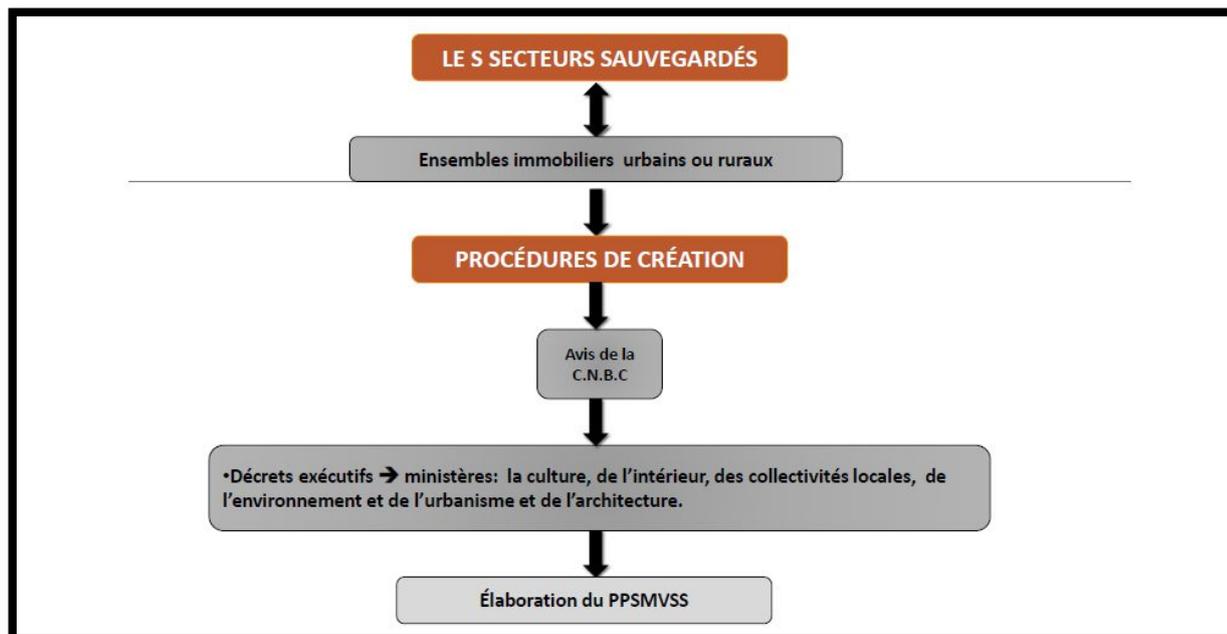


Figure 06 : schéma de création du secteur sauvegarder

Source : cours de réhabilitation et restauration du patrimoine historique. Master 01. Mr. Chi.ALi.2015/2016

Cependant, la législation algérienne n'est nullement exclusive pour le legs colonial, il inclue tous ensembles urbains ou ruraux du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle, tel que l'article 41 de la loi 98\_04 qui réfère aux centres historiques traditionnelles tels que les casbahs, les ksour, les médinas, etc.

**1.2. Conservation :** terminologie du mot en architecture, la notion de conservation définit le recours à des techniques et procédés matériels, s'appuient sur de majeure principale servant à maintenir les édifices dans leur intégrité physique. La conservation vise à préserver l'objet architectural de l'altération et de la destruction ; Elle exclut toute intervention qui amènerait des modifications et, de manière plus générale afin garantir la transmission de message à des nouvelles générations.<sup>40</sup>

## 6. Techniques et pratiques relatifs à la protection du patrimoine :

**6.1 Réhabilitation :** la réhabilitation est l'une des techniques de conservation du patrimoine les plus répandues. De manière plus lisible c'est de remettre un bâtiment ancien sa principale fonction d'habitabilité. L'opération envoie à une commode antique d'amélioration et de renouvellement de la forme bâtie sur elle-même, qui accompagne l'évolution des façons d'occuper l'espace<sup>41</sup>. c'est une procédure revalorisent le bâtiment et de le remettre à

<sup>40</sup> Ibid. .32

<sup>41</sup> Soukane Samira, Préservation du patrimoine colonial (habitat) du 19ème 20ème siècle : Présentation d'un guide technique de réhabilitation, Mémoire de magister, Sous la direction de Mr Dehli. M, UMMTO, Mai 2010

son état initial "l'action de rétablir quelqu'un en son premier état, dans ses droits, dans ses prérogatives "<sup>42</sup>.elle implique un regain d'imagination et d'ingéniosité.

- 6.2 Restauration** : restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet que peut n'avoir jamais existé à un moment donné <sup>43</sup>. A cette définition, on pourrait opposer celle d'un de ses contemporains pour que la restauration est : consolider, réparer si possible sans adjonction, si l'intervention devient nécessaire, s'efforcer de la rendre visible par la forme, les matériaux, la texture réduit au strict minimum ce qui pourrait nuire à la patine des matériaux originaux
- 6.3 Rénovation** : Mot latin qui signifie "Action de remettre à neuf par de profondes transformations qui aboutissent à un meilleur état, rajeunissement ou modernisation "<sup>44</sup>. Le terme rénovation est souvent confondus avec la réhabilitation mais reste qu'il est forcément désigné par acte de régénération a une image neuve et durable du bâtiment.
- 6.4 Revitalisation** : elle décline selon plusieurs formes, L 'opération de revitalisation urbaine est une action visant, à l 'intérieur d 'un périmètre défini : L 'amélioration et le développement intégré de l 'habitat, En ce compris les fonctions de commerce et de service, Par la mise en œuvre de conventions associant la commune et le secteur privé qui met en évidence les objectifs d 'une opération de revitalisation urbaine.<sup>45</sup>
- 6.5 Requalification** : Requalification est défini comme action de donner une nouvelle qualification, Qualification est l'attribution d'une qualité<sup>46</sup>
- 6.6 Conversion (ou reconversion)** : L'opération renvoi à la transformation d'un passage d'une forme à une autre, l'activité des structures en vue de leurs adaptations à une évolution économique, sociale, ou autre. Dans le cas des bâtiments industriels, la reconversion surgit au moment où l'activité s'arrête, que les lieux désaffectés se transforment petit à petit en friche et que l'urgence de la question de son devenir se manifeste.<sup>47</sup>

---

<sup>42</sup> Paul Clernent, Düsseldorf 1896. p 55

<sup>43</sup> F. CHOAY. Patrimoine en question. Violet le Duc en 1815

<sup>44</sup> Grand Larousse encyclopédique. En dix volumes, Edition Larousse, Paris, 1960-1964

<sup>45</sup> L'article 172 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie (CWATUPÉ)

<sup>46</sup> le robert de la langue française, 2003 & Larousse en ligne 2008

<sup>47</sup>Pierre Merlin, Françoise Choay- Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Edition PUF, 1988.

**6.7 Reconstruction :** ensemble de procédures afin de reconstituer et de reproduire l'objet dans sa forme initiale, redonner vie et le remettre à son état d'origine, dont il ne dispose que de quelque chose et le reste a disparu.<sup>48</sup>

**6.8. Tableau de comparaison entre les interventions de préservation du patrimoine architecturale :**

Pratique	Définition
Réhabilitation	Action de rendre habitable, amélioration du cadre bâtis, elle englobe plusieurs autres action (reconversion, restauration, ...) en fonction du cas (bâtiment et son environnement) et de l'échelle d'intervention (architectural ou urbain ).
Restauration	Destinée aux bâtiments ayant une valeur historique, Le fait de le rétablir à son état initial ou identique, elle peut à deux échelles urbain (les ensembles historiques ...) et architectural (édifice.).
Reconversion	Le fait de changer de fonction a une nouvelle, réservée pour un bâtiment à usage abandonner.
Renouvellement	Action de changement complet, et de rendre nouveau elle peut être architecturale ou urbaine, aussi elle englobe toutes les interventions mentionner auparavant (réhabilitation, restauration, rénovation, reconversion ...)

*Tableau 02 : tableau comparative entre les opérations patrimoniales*

*Source : réaliser par l'auteur*

## **6.9. Conclusion :**

Dès la naissance du terme patrimoine, l'histoire de la ville et l'histoire d'architecture, ont été transformées, et la société a pris conscience de la primordialité, de ce témoignage de son passé et de son importance, ou chacune a pris en charge de son héritage, par conséquent elle a promulgué, élaboré des codes et textes législatif, notamment la détermination de plusieurs interventions pour la protection patrimoine à fin de le préserver pour les générations à venir et le conserver des effets à des temps et de vieillissement.

<sup>48</sup> Ibid.44

### **1. Introduction :**

Depuis le temps, la ville endure de nombreux problèmes, concernant dans tous les champs, circulation, construction, fonction, et même le paysage urbain en dépit de l'étalement urbain, l'augmentation du besoin des habitats en matière de logement, équipement, confort ...etc.

De ce fait la société a pensé au développement et l'amélioration du cadre de vie des habitats, et perfectionner l'armature urbaine des villes par l'injection de nouveaux systèmes et nouvelles dynamiques.

### **2. Préservation du patrimoine immobilier des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle au niveau mondial :**

A l'entrée du 19<sup>ème</sup> siècle, le siècle de la révolution, ou la ville a subi plusieurs mutations pendant cette période, au niveau urbain qu'au niveau architecturale.

Avec l'arrivée du 19<sup>ème</sup> siècle, il était accompagné de plusieurs changements, création des rues droites et larges pour libérer l'espace de circulation qui posait problèmes d'étouffement en matière de mobilité urbaine, et facilitait la circulation des véhicules plus tard, implantation des espaces vert (place – jardin – terrasse ...) pour alléger le tissu de la ville et aérer l'espace urbain. Planter des arbres le long des boulevard et avenue, installation des systèmes



*Figure 07 : l'un des avenues de paris avant et après les transformations d'Hausman  
Source : Une nouvelle vision de la ville et de l'urbanisme au XIX<sup>ème</sup> siècle. <http://slideplayer.fr/>*

D'évacuation des eaux usées, ainsi l'alimentation en eau potable et toutes les commodités de la vie quotidienne, Les maîtres mots de ce grand projet parisien -l'esthétique rationnelle, -

**L'hygiène, -La perspective -l'unité,**<sup>1</sup>siècle du progrès et apparitions de nouveaux matériaux notamment métal et le verre.



Figure 08 : réalisation des larges portées et grandes proportions avec l'apparition de nouveau progrès à paris.

Source : <http://slideplayer.fr/>

Dans le noyau ancien il y avait l'ouverture de passage piéton pour relier entre les quartiers de la ville et le centre-ville, les créations continue par le tracement de large voie (boulevard - avenue) pour marquer le seuil de la ville et permettre les grandes circulation (civile ou militaire).

### **2.1.Caractéristiques du patrimoine immobilier sur plan urbain :**

Toutefois on peut entreprendre comme exemple de ville du 19 ème siècle qui a accueille unes



Figure 09 : vue sur le nouveau Paris après les modifications d'Hausmann  
Source : <http://slideplayer.fr/>

de ces permutations, la ville de PARIS qui souffrirai de plusieurs handicaps au niveau spatial et urbain.

Cependant le Baron G. HAUSSMANN qui pris en charge la ville par sa vision *le culte de l'axe*, par la réalisation d'un axe reliant les deux rives de la seine, placer les quartiers au lieux importants de l'espace urbain, élargir les voies sinueuses, aménager les longs axes et amélioration du paysage urbain.

<sup>1</sup> Une nouvelle vision de la ville et de l'urbanisme au XIXème siècle.

Cependant l'organisation et le tracé des villes du 19<sup>ème</sup> siècle consiste généralement à :

- Placer les quartiers autour des églises qui évoque une centralité urbaine.
- Le marché est placé à côté de la place principale, près de l'église.
- L'étalement urbain était sur la continuité des axes principaux de la trame urbaine

Au milieu du siècle, il y avait plusieurs immeubles était démolis (peu de maison / beaucoup de Gens), dans les quartiers et le centre-ville pour faciliter la circulation.

- Déplacement des unités industrielles vers la périphérie de la ville, ou près des cours d'eau, des gares.
- La ville était divisée en trois types de Quartiers : quartiers ouvriers qui comporte les habitants travailleurs, qui était placé au pré de leurs lieux de travail (usines – caves –

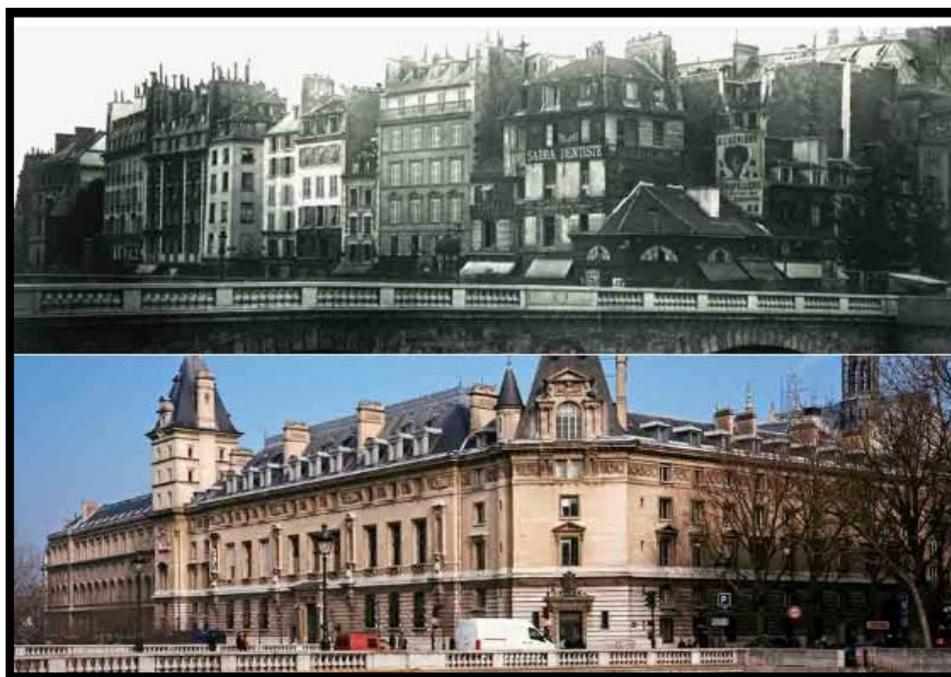


Figure 10 : l'un des avenues de Paris avant et après

Source : <http://slideplayer.fr/>

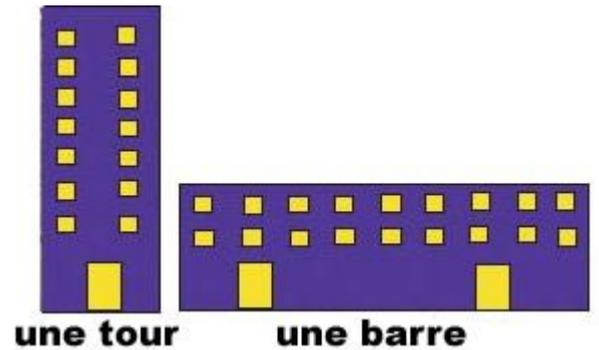
Haut fourneau ...etc.), alors que les quartiers aisés des habitants nobles étaient placés dans les endroits calme, paisible, moins bruyant à proximité des du centre des espaces verts, ou même sur les collines qui donnent sur le paysage naturel. Mais il y avait aussi des quartiers mixtes : ou les immeubles étaient divisés en deux parties, la partie inférieure (rez-de-chaussée, rez-de-jardin) réservée pour les bourgeois et les familles aisés qui ont de l'argent, leurs appartements étaient plus confortables et luxueux avec des fenêtres qui donnent sur le boulevard. Pour la partie supérieure (première ou deuxième étage), loger les familles à classe moyenne moins riche, avec des appartements moins confortables et des ouvertures qui donnent sur la cour.

## CHAPITRE II : PATRIMOINE IMMOBILIER DU 19 EME ET 20 EME SIECLE

- Chaque pavillon est doté d'un jardin privatif et les immeubles à caractère collectif avait la forme d'une tour ou d'une barre.

Néanmoins, ce qui marque le 19<sup>ème</sup> siècle, est la réalisation des chemins ferré et l'installation des quais, la ville était parfois coupée, limité, par ces axes.

A la fin du 19<sup>ème</sup> début du 20<sup>ème</sup> siècle, suivi par un étalement urbain des agglomérations, très important, jusqu'à atteindre les anciens villages, ou ils sont devenus les banlieues de la ville, certes il ne reste pas beaucoup de ces villages peut être école ou église, même lorsque tous les bâtiments anciens ont été détruits, ou reconnaît encore souvent les vieux centres urbains aux passages sinueux aux noms de rues ou aux boulevards.<sup>2</sup>



<sup>2</sup> Revue économique Année 2000. Volume 51 Numéro 2 pp. 385-400. Fait partie d'un numéro thématique : De l'Europe d'avant-guerre à l'Europe d'aujourd'hui. Regards sur l'Europe de 1939. article .les villes européennes des 20<sup>ème</sup> siècle. Les spécificités de la ville européenne au XX<sup>e</sup> siècle telles que l'on peut les apprécier aujourd'hui. P393

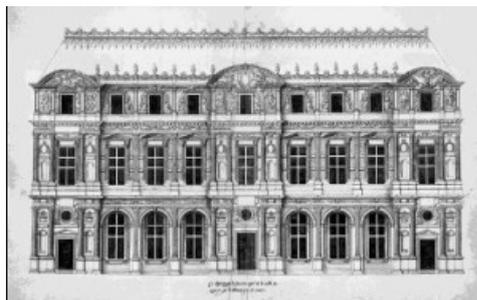
## 2.2. Les majeures caractéristiques sur plan architecturale et stylistique :

Les constructions obéissent dans son style à la tendance architecturale de l'époque, ou en



trouve des pures formes géométriques prototype du classique, ouverture en longueur, horizontalité des façades, ornementation se fait par type de classe social, la plus chargée présente les familles bourgeoises et riches, et moins ornée pour la classe modeste, les habitats individuels dotés de jardin privatif.

Les éléments décoratifs souvent en plâtre, la façade jouie d'une



certaine décoration florale ou animale, la ferronnerie qui anime cette façade, les formes modernes, des balcons, terrasses, les couleurs qui dominaient la construction étaient notamment plus clair (blanc – jaune ...).pour les bâtiments publics, l'architecture était plus glorieuse et intéressante que les autres

constructions, tels : les église, les hôtels de ville, les marchés , les hôtels de commerce, portaient une image stylistique plus riche en matière d'éléments et de décoration.

Durant les années 60, sous la tendance de répondre aux trois essentiels piliers de l'espace urbain (travailler, habiter, circuler) la construction du logement prototype suivait le plan type américain, c'était le modèle émouvant à cette période, ou les immeubles était construit en bloc barre, forme régulière sans aux rive des voies larges. A force de l'accroissance démographique incontrôlée, et élévation du taux de besoins du logement, par conséquent la création des grands immeubles, à forme massive (barre, en L...), sobre et lourde, façade simple sans aucune tentative stylistique, alors que ces grandes ensembles (HLM : habitat à loyer modéré, HBM : habitat bon marché) souffraient du logement étroit, espace non confortable.

A ce moment aussi ; l'espace de la ville était spécialisé par la création des universités, centres communautaires (jardin, espace vert, place ...etc.) réservé des zones pour les activités industrielles à l'extrémité des villes.

En 1970, alors que l'exode rurale a cessé les villages sont devenus morts, toutes les bâtiments ont perdu leurs mouvement, école, poste, café, commerce, ...la population augmente au fur et au mesure le paysage urbain change, les banlieues étaient améliorées, alors que certains connaissent de graves crises,

*[[On préfère aussi construire des zones avec plusieurs activités : le commerce, l'habitat, le travail, les espaces verts, les sports etc.... Dans les centres villes anciens, on rénove les bâtiments et on aménage les places, on réserve des espaces aux piétons, on construit aussi des espaces culturels et commerciaux.]]<sup>3</sup>*

**2.3. Réglementation et classification** : Au cours du XIXe siècle, plusieurs lois et dispositifs ont cherché à circonscrire ce patrimoine et même préserve cet héritage parfois bouleversé par la croissance urbaine, cependant d'autres textes ont contribué à la protection du patrimoine au cours du XXe siècle, qui ont consisté notamment à définir et à préserver des aires au-delà des seuls bâtiments.<sup>4</sup>

En 2000, le rapport Héritage à Risque a souligné la grande préoccupation pour divers types de patrimoines, L'ICOMOS et le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco œuvrent et arrange une série de confrontations scientifiques sur la question en 2001 et 2002 pour encourager une plus grande présence du patrimoine du XXe siècle sur la liste du patrimoine mondial.<sup>5</sup>

Au-delà des textes juridiques sur le patrimoine soit mobilier, immobilier, naturels ou urbanistique, est incomplet sans citer les labels des objets culturels comme l'exemple du label du Patrimoine du XXème siècle a été lancé par le ministère de la culture et de la communication en 1999 en France ; il a pour objet d'identifier et de signaler à l'attention du public, au moyen d'un logotype conçu à cet effet, les constructions et ensembles urbains protégés ou non au titre des Monuments Historiques ou des espaces protégés<sup>6</sup>.

#### **2.4.Exemple de préservation du patrimoine des 19 ème et 20 ème siècle à l'échelon international :**

- **Cas des états unis** : Les interventions sur les tissus centraux visent le renforcement de l'action commerciale, garant de l'amélioration de la situation économique et financière des villes.<sup>7</sup>

Avec l'arrivé du 20 ème siècle, les centres des villes sont transformés en CBD (quartiers d'affaire) par une dominance des tours et gratte-ciel, et à partir des années 70, on affirme des

<sup>3</sup> <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/>

<sup>4</sup> <http://inventaire-rra.hypotheses.org>

<sup>5</sup> Article sur le plan d'action de Montréal. Septembre 2001. DINU BUMBARU. Membre du comité exécutif (1993-2002)

<sup>6</sup> <http://www.culture.gouv.fr>

<sup>7</sup> Mémoire de doctorat en ES-SCIENCES EN ARCHITECTURE LE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE BATI VETUSTE -Le cas du centre-ville d'Oran. Mme MAZOUZ Fatima.P59

procédures de rénovation urbaine au sens destructive, en fonction d'un mouvement de réhabilitation des anciens patrimoines bâti. Au milieu des années 90, un programme de rénovation appelé **HOPE VI** 'Housing Oportunities for people everywhere'<sup>8</sup> est engagé pour réduire le nombre de constructions en dégradation et regrouper les terrains qui accueilleront de nouveaux immeubles pour les investisseurs.

### 3. Préservation du patrimoine immobilier du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle à

#### l'échelle national :

Ainsi l'Algérie au fil du temps était station de nombreuse civilisations successives, elle comporte au cœur de son territoire des joyaux de son histoire, des monuments, des vestiges, des sites archéologiques, mais cette notion n'est pas uniquement que pour les biens authentiques elle touche aussi les constructions à caractère résidentielles, industriel, agricole, commercial, administratives, de sécurité ...etc.



Figure 11 : Alger rue d'Isly (Période coloniale)

Source : commons.wikimedia.org

Ce témoignage de l'histoire, qui date de la période précoloniale et même coloniale représente la source de la délicate histoire du pays et de notre société, il engendre deux grandes estrades essentielles : le patrimoine urbain et le patrimoine architecturale qui sont le patrimoine culturel immobilier. Celui-ci se manifeste sur le territoire dans les premiers épisodes coloniaux, la réappropriation de l'espace va commencer par la restructuration de l'espace existant pour permettre l'installation du camp militaires.

Pendant les toutes premières décennies du 19<sup>ème</sup> siècle, la force coloniale va prendre en charge toutes témoignages « Fort logiquement, la prise de conscience d'un patrimoine commun qui va, au-delà de la période musulmane rattache plus encore la métropole et l'Afrique du Nord »<sup>9</sup>

Cette période était marquée par une production architecturale propre aux colons en rapport avec l'histoire de l'architecture et pas à l'histoire du pays, se seront des opérations radicalisées, structuration et percement de nouvelles voies, transformations des bâtiments préexistants. Afin de permettre l'installation des troupes françaises, théorie la ville sur la ville avec des nouveau

<sup>8</sup> Thomas KIRSZBAUM, « Rénovation urbaine. Les leçons Américaines », presses universitaires de France, 2009, p.09.

<sup>9</sup> Ruel, A. ; « L'archéologie : la passerelle invisible du patrimoine à l'identité », Alger 1860-1939. Le modèle ambigu du triomphe colonial. Mémoires, N°5, Mars 1999.

Tissu seront placé sur le tissu traditionnel Comme exemple de la ville de Tizi-Ouzou la première ville qui fut restructuré pour l'occupation de la nouvelle ville coloniale.

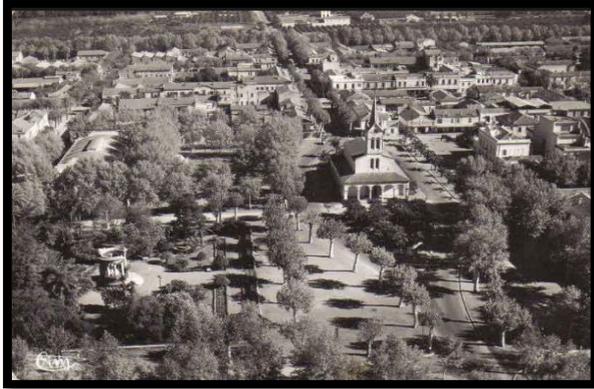


Figure 12 : vue sur le centre de Kolea  
Source : commons.wikimedia.org



Figure 13 : ville de Boufarik  
Source : commons.wikimedia.org

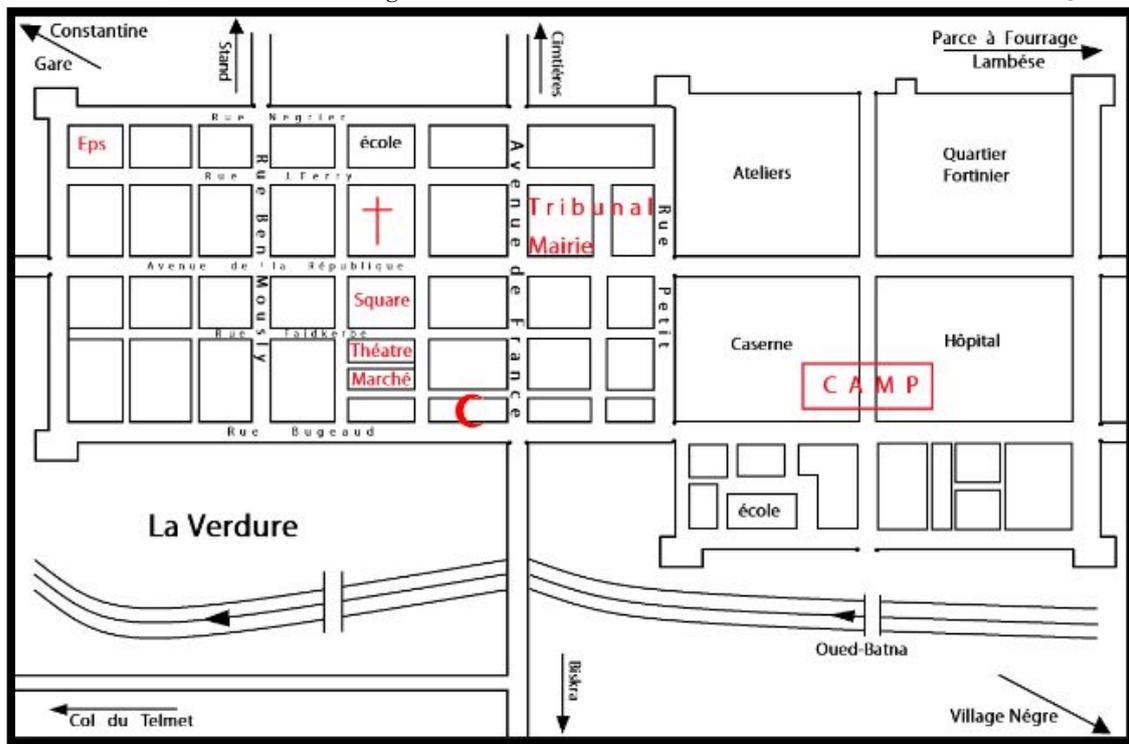


Figure 14 : Vue en plan de la ville de Batna  
Source : commons.wikimedia.org

### 3.1. Législation et classification :

L'évolution du secteur de l'habitat en Algérie reste incontestablement marquée par l'histoire du pays. Une grande partie de ce parc immobilier est édifiée durant la période coloniale, sur un modèle européen ou mélangé avec le style traditionnel local.<sup>10</sup> Le parc immobilier dont dispose le pays est estimé, selon les statistiques avancées par ces professionnels, à 5 millions, de logements dont 1,5 millions d'unités qui menacent ruine à travers le

<sup>10</sup> Mémoire sur La Réhabilitation du patrimoine colonial 19ème 20ème dans le contexte du développement durable. S. Soukane, M. Dahli.

Territoire national.<sup>11</sup> On l'exemple du parc immobilier de la wilaya d'Alger qui souffre d'une vétusté préoccupante. Selon un diagnostic du CTC, les bâtisses sont classées par niveaux <sup>12</sup>:

La classe I représente 15% des bâtisses menacées ;

La classe II celles qui sont en dégradation critique, soit 52% des bâtisses menacées ;

La classe III représente 30% ;

La classe IV 1% seulement.

La protection de ce patrimoine bâti en Algérie est assurée juridiquement quand le bien est classé ou inscrit sur l'inventaire supplémentaire par l'ordonnance 67/281 relative aux fouilles et la protection des sites et monuments historiques promulguée en 1998 par la loi N° 98/04 relative à la protection du patrimoine.<sup>13</sup> Ces dernières temps une vague d'opérations de réhabilitation à toucher le parc immobilier des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle voie inscrit dans des secteurs sauvegarder (la casbah d'Alger, la citadelle d'Alger), ces tentatives de réhabilitations visent à conserver le bâtiment dans son état initial malgré que le non classé ne soit attribué par ces interventions alors qu'il un témoignage historique.

### 3.2.Exemple de préservation du patrimoine des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle à l'échelon international :

#### Cas de la rue LARBI BEN M'HIDI (ex rue d'Isly) :

La capitale a lancé un programme chargé de la réhabilitation et le réaménagement de de son vieux bâti en juin 2013 pour un délai de 22 mois plusieurs axes principaux ont été mené par ces travaux comme la rue LARBI BEN M'HIDI autrement la rue d'Isly inscrit dans le programme du plan blanc qui consiste de réhabiliter les façades, les espaces communs, etc. Et ils ont sélectionné plusieurs lots : maçonnerie générale, peinture, étanchéité.

#### 4. Conclusion :

L'histoire de l'homme se trace autant en découvrant le patrimoine matériel hérité du passé, chaque époque avait ces propres empreintes pour marquer son apogée, ainsi le 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles de la révolution et du développement, siècle ou l'architecture, le jour au lendemain a progressé pour le mieux de l'individus et le mieux de la société.

De nombreux notions et terminologie ont eu lieu, le parc immobilier s'est élargi ou les principaux piliers étaient, l'esthétique, la perspective, et le progrès technique.

---

<sup>11</sup> Article sur Face au risque d'effondrement, des solutions urgentes doivent être mises en œuvre  
Vieux bâti : ces demeures de... la mort !Badreddine KHris .publié dans la liberté le 03-08-2014.

<sup>12</sup> Article sur Face au risque d'effondrement, des solutions urgentes doivent être mises en œuvre  
Vieux bâti : ces demeures de... la mort !Badreddine KHris .publié dans la liberté le 03-08-2014.

<sup>13</sup> Mémoire de magistère. Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial 19<sup>ème</sup> et début 20<sup>ème</sup> siècle, cas d'étude : quartier DIDOUCHE MORAD à Alger. CHABI GHALIA. Deuxième chapitre : les indicateurs d'une façade architecturale.P 18

**PARTIE II :**  
**APPROCHE URBAINE**

## **1. INTRODUCTION :**

L'Algérie fut le passage de plusieurs civilisations qui ont marqué leurs apogées par un témoignage de leurs histoires qui décline selon différentes formes concrètes, exprimant l'idéologie, les croyances et aspirations de ces peuples.

Ace fait la période qui signe l'histoire du pays est la période de l'occupation française dès 1830, et afin que ce pouvoir s'installe, il a créé de nombreuses entités urbaines selon une vision romaine, et/ou purement française.

Parmi ces villes, on cite ainsi notre périmètre d'étude la ville d'EL MALAH, ville typiquement coloniale notamment de son tissu ainsi que sa richesse Architecturale. Ce qui nous a poussé à l'étudier de plus près et de connaître ses alternatives, dans l'analyse suivante on va établir une lecture urbaine de la ville sur le plan fonctionnel ainsi que spatiale.

### **1. Présentation de la ville de EL MALAH :**

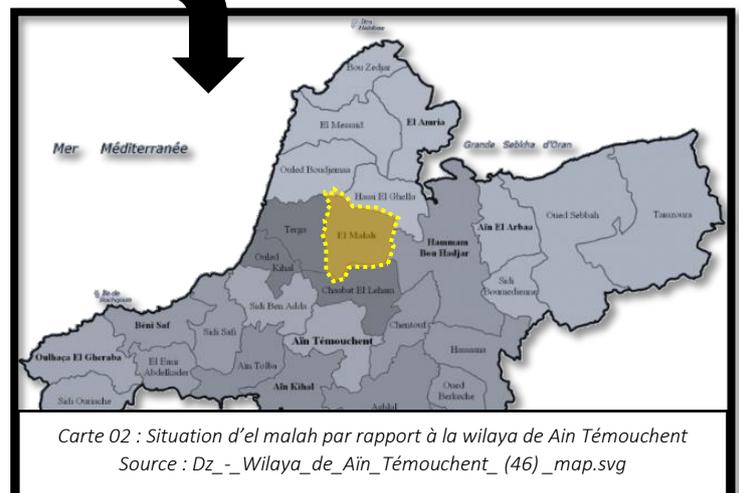
EL MALAH est l'une des villes projetées pendant l'installation française qui on nommait auparavant RIO SALADO, village naît sous besoin de l'épouée vers le sud.<sup>1</sup>

#### **1.1.Situation géographique :**

La ville d'el Malah se situe au nord-ouest de l'Algérie, S'étale sur une surface de 69,2 km<sup>2</sup>. Reliée administrativement à la wilaya d'Ain Témouchent dont elle lui est distant de 12 Km et à 58 km d'Oran,60 km de Sidi Bel Abbes et 80 km de Tlemcen.



Carte 01 : Situation d'el malah par rapport à l'Algérie  
Source : <http://www.lahistoriaconmapas.com/>



Carte 02 : Situation d'el malah par rapport à la wilaya de Aïn Témouchent  
Source : Dz\_-\_Wilaya\_de\_Aïn\_Témouchent\_(46)\_map.svg

<sup>1</sup> Magazine : Pieds noirs d'hier et d'aujourd'hui. Article : RIO SALADO d'UN gué, nos pionniers feront la ville

**1.2. Les limites :** entourées par :

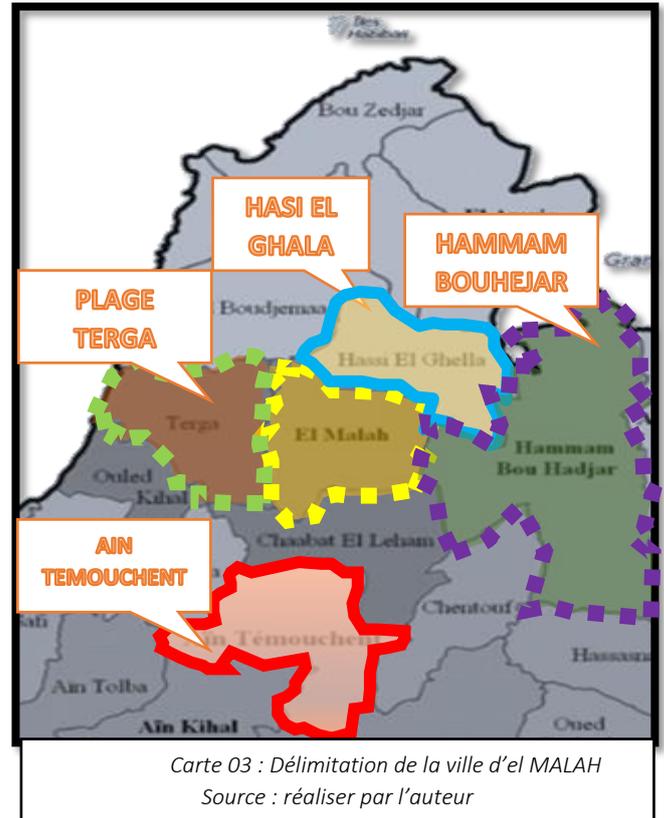
- ❖ Au nord par vallonements de la commune de HASSI EL GHALLA.
- ❖ Au sud par les montagnes d'Ain T'émouchent.
- ❖ À l'est par la commune de HAMMAM BOUHDJAR.
- ❖ À l'ouest par les montagnes d'AICHA TOUILLA, Djebel MENDJEL et la commune de TERGA.



- ❖ Voie secondaire qui mène vers Hammam Bouhdjar.
- ❖ Chemin de wilaya (CW26) (vers terga).
- ❖ L'ancien voie de terga-plage.

**1.4. Morphologie du site :**

Le terrain de la ville présente une morphologie assez plane avec une légère pente au site sud de la ville



**1.3. Accessibilité :**

L'accessibilité de la ville s'articule de :

- ❖ La route nationale N°02 qui relie Oran et Ain T'émouchent



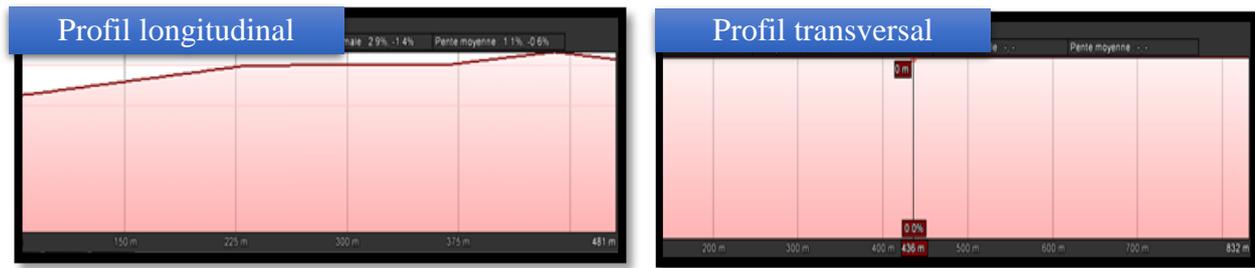


Figure 15 : profils topographiques du terrain de EL MALAH

Source : Google Earth

### **1.5. Paramètres physiques :**

Le régime climatique de la ville obéit aux conditions atmosphériques méditerranéennes, les vents supérieurs découlent du nord-ouest. La douceur du climat et la fertilité du sol sont les conditions naturelles qui ont participé au développement rapide de la ville<sup>2</sup>. La température Moyenne : 12°25°. La température maximale : 30°, pluviométrie supérieure à 450 mm par an.

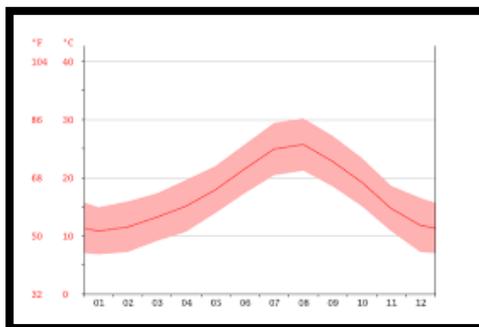


Figure 16 : graphe de températures au cours de l'année de la région  
Source : analyse de la ville d'AIN TEMOUCHENT. Master 01

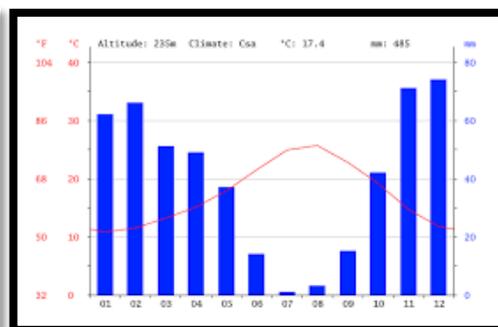


Figure 17 : graphe des précipitations annuelles de la région  
Source : analyse de la ville d'AIN TEMOUCHENT. Master 01

### **1.6. Cadre socio-économique :**

Dans cette optique on a essayé de relever les différents secteurs qui animent la ville.

#### ➤ **Volet social :**

La ville d'El Malah compte 16950 habitants<sup>3</sup> selon l'estimation en 2009 de l'ACL d'el Malah, avec une densité autour de 273,8 hab./km, la société d'EL MALAH comporte différentes classes et âges, l'aspect jeune domine le territoire, avec un taux élevé de chômage.

#### ➤ **Volet économique :**

Les Activités marquante à la ville d'el malah :

- l'Agriculture : elle dispose de grandes aires de terre fertile (agriculture de céréales et de vignes)

<sup>2</sup> Ibid. 1

<sup>3</sup> PDAU du groupement EL-MALAH -HASSI- EL -GHALA. EDITION FINAL. CROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE. P 17

- l'Industrie : La vocation majeure de la ville est « l'industrie », elle dispose de plusieurs équipements (UNIFEC, usine de poisson, les caves ...)

- Commerce : ce secteur ne se dévoile pas beaucoup dans la ville que par quelques locaux et magasins.

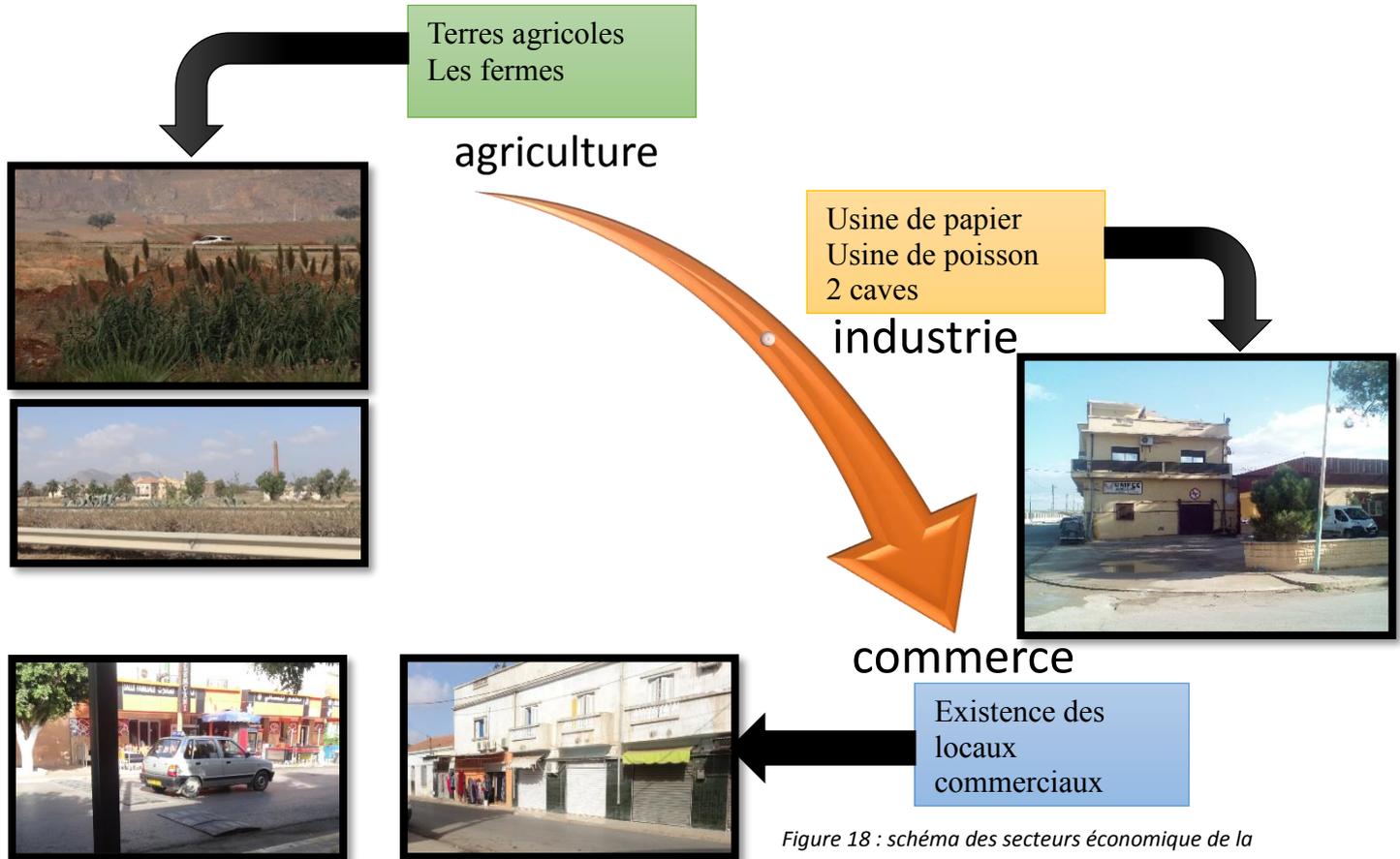


Figure 18 : schéma des secteurs économique de la ville d'el malah

Source : réaliser par l'auteur

## **2. Approche historique :**

Cet discipline consiste à faire une lecture historico-spatiale de la ville, ces mutations et ces transformations au fil du temps et lever le voile sur son passé. Afin de connaître l'histoire de la ville et ces période signifiante.

### **2.1.Trame historique :**

La ville d'EL MALAH comme toute les villes algériennes fut le passage de plusieurs civilisations, ou chacune avait sa propre trace a laissé comme témoignage de son époque et son pouvoir. L'histoire de la ville est répartie en trois grandes intervalles.

### **2.2.Période Précoloniale :**

La ville était occupée dans ces premiers temps par la civilisation romaine elle était appelée *FULMEN SALSUMEN*. ou l'existence humaine remonte très loin avant 50.000 ans, Or la découverte d'écriture et des traces de présence humaine dans les grottes du mont de Sidi Kacem.

EN 1518, nommé à l'époque *GHAZAOUIA*, ou les Turcs s'opposèrent aux espagnols qui et finit par la mort de BABA Aroudj dit Aroudj Barberousse.<sup>4</sup>

### 2.3. Période coloniale :

Cette période fut animée par l'installation française en 1830, sous l'époque étrangère la ville était le passage au côté du vallonement appelé RIO SALADO nom donné par les espagnols qu'il y était référé à la rivière salée qui passe à gué, ce qui a engendré le besoin de création d'une passerelle après qu'elle soit ravagée pas mal de fois par les crues de la rivière limitrophe dès 1836 le génie militaire français réfléchissait qu'à l'état du chenal le rendaient infranchissable, sous l'ordre de

BUGEAUD une rampe fut créée afin de surmonter la piste.

EN 1842, un pont sur pilotis dit à l'américaine édifié d'une largeur de 60 m, l'entourage encore pas en sécurité, alors que de nombreux commerçants sont agressés couramment. En 1846 de grande voie fut érigée, pour le déplacement civils et militaires dans la région, l'insécurité posée par les attaques musulmanes est devenue permanente, à force mobile des passagers et intensifie le pont en bois s'affaiblit jour après jour à un moment donné de la première cure depuis des années il sera emporté et de ce fait en 1868 le pont était déballé par la crue hivernale du RIO SALADO ; Par conséquent en 1870 le pont était reconstruit en pierre.

Dès 1868, sous la réclamation du conseil générale d'Oran, à l'époque Oran était chef-lieu du département nord-ouest, un certain *contenoïn et Wagner* réalisaient un projet de plan d'un village



Figure 19 : photo sur RIO Salado à la période coloniale  
Source : vitamine.dz



Figure 20 : photo de la rue principale de RIO SALADO  
Source : vitamine.dz

<sup>4</sup> Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme d'el malah. Première phase.

avec divers équipements structurent (école-église-découpage des rues en angles droit-places-mairie ...).la création du village lancée sous un décret impérial en février 1859<sup>5</sup>.

Jusqu'à 1870, avec l'accroissement urbain et démographique du village, de nombreuses constructions s'élevèrent malgré tous les types de phénomènes qui ont touché les habitants venus de la France sous l'attraction d'esprit d'aventure et de découverte, devenue 150 habitants (95 espagnols, 36 français, 19 musulmans)<sup>6</sup>. au fil des années Rio Salado s'épanouit avec prospérité et développement dans tous les secteurs (commerce, agriculture, administration ...), à l'extrémité de la ville une briqueterie était construite en 1875 par la famille *Jacobin*, on fabriquait les morceaux de brique manuellement atteignant un nombre d'habitants de 12600 et l'entité s'éclaircit à une petite ville dépendant de toutes les nécessités de vie sur tous les plans, malgré tous les bâtiments réalisés semble aisés et confortables mais reste insuffisants.

#### 2.4. Période post coloniale :

À l'arrivée du 1962, la France déracinée de l'Algérie et la ville réélu à nouveau au nom musulman EL MALAH, hérita un paysage riche et culturel, code urbanistique réglementaire gestion mobilière, commercial, agricole. En 1970, les églises ont été fermées.

Devenue commune rattachée à la wilaya de Ain Témouchent jusqu'à 1984 date à laquelle elle accède au statut de daïra lors de la création de chef de région (Ain Témouchent).



Figure 21 : Photo de la ville D'el malah  
Source : vitamine.dz

<sup>5</sup> Chronique « Un saut dans la loi », diffusée dans La Fabrique de l'histoire, le 25 octobre 2013 sur France Culture

<sup>6</sup> Magazine : Pieds noirs d'hier et d'aujourd'hui. Article : RIOD SALADO d'UN gué, nos pionniers feront la ville

**LES PERIODES**

**1860 -1890**

**1890 -1910**

**1910 -1940**

**1940 -1962**

**1970-2009**

Identifications des édifices remarquables de la période



L'EGLISE DE ST MICHELLE  
1880



LA MAIRIE 1882



La gare ferroviaire 1905



L'HOTEL CADONA



CAVE COOPERATIVE 1932



Villa Russello 1949

Création des faubourgs



**Descriptif**

La création de la mairie et l'église comme symbole de la naissance du village de Rio Salado. La mairie à garder sa fonction administrative principale mais l'église est convertie en une école coranique

La gare ferroviaire édifié durant la période coloniale. Près de l'axe ferroviaire qui relie Oran et Béni Saf. Cependant, elle n'est plus l'un des conséquences de la guerre.

La ville est caractérisée par une vocation relativement viticole avec la réalisation de plusieurs caves, et la présence des terres agricoles (vignes)

De nombreuses villas étaient créées à Rio Salado, à caractère luxueux et bourgeois

Le tissu de la ville va s'étaler au sud par la création de nouvelles banlieues à la périphérie de la ville destinée à la classe modeste de la société (ouvriers- travailleurs ...)

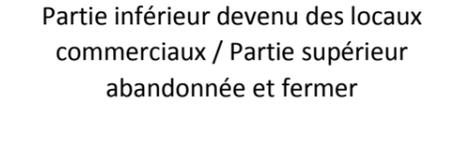
Etat ou fonction actuelle des édifices					
					
	Reconverti en école coranique	Aucune trace de la gare ferroviaire	Partie inférieure devenu des locaux commerciaux / Partie supérieure abandonnée et fermer	Villa	
	La mairie				

Tableau03 : les réalisations marquantes de la ville de RIO Salado eu fil de son historique  
Source : réaliser par l'auteur

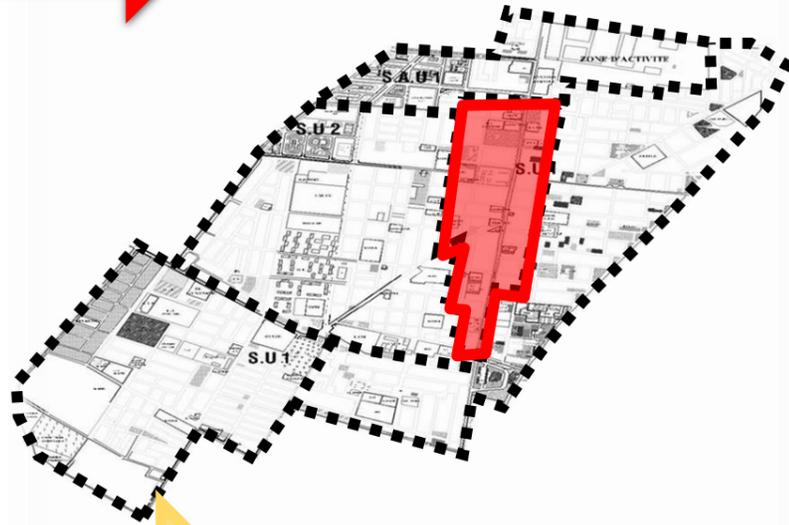
**2.5. Synthés du tableau :**

La naissance de la ville d'el malah a été marquée par plusieurs événements, ces mutations ont touché plusieurs échelles : socio-économique, culturel, agricole, industriel, architectural, urbanistique, toutes ces transformations avaient ces faits positifs et même négatifs, ce qui pose la question du devenir de la ville actuellement c'est les nouveaux facteurs de la croissance urbaine qui ont eu un impact sur la ville présente.

# L'urbanisation d'EL MALAH à la période coloniale

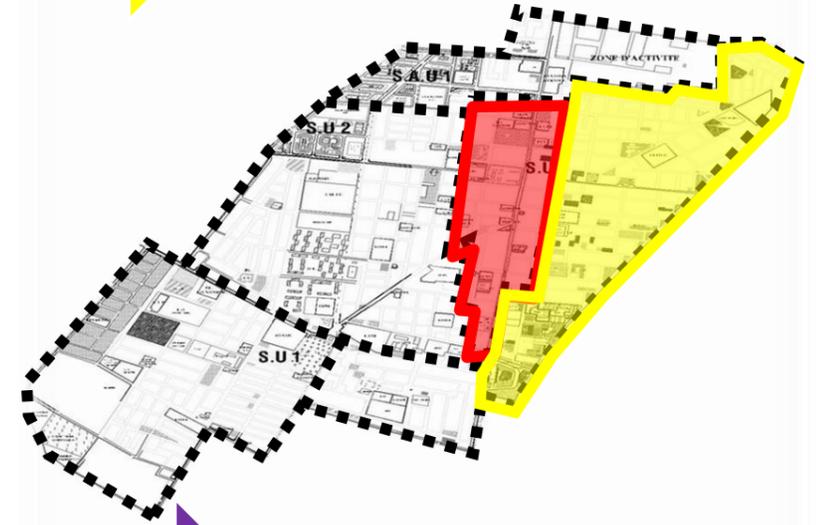
## Secteur 01 : 1860 -1890

La ville en principe était conçue pour la classe française bourgeoise, là où ils ont appliqué le décret impérial du février 1859, dictant le plan primitif de RIOS SALADO ou la création de l'hôtel de la ville face la grande place à côté se dresse l'église de saint Michelle



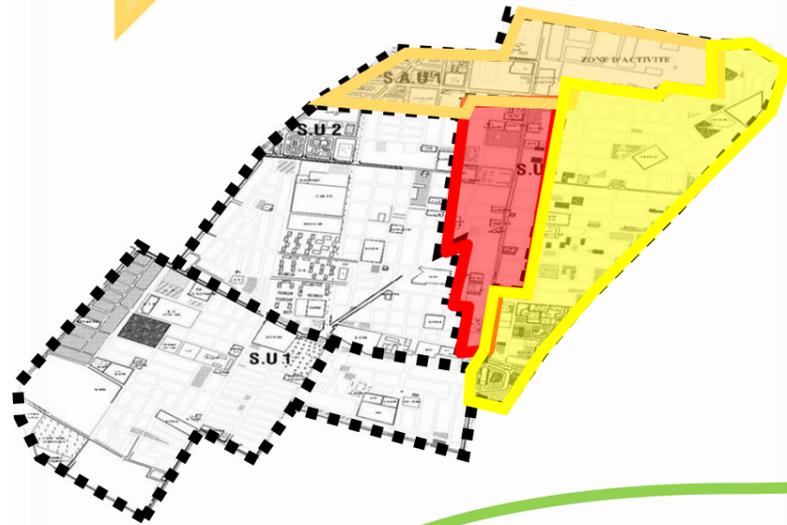
## Secteur 02 : 1890 -1910

L'étalement de la ville continue sous l'application du plan décider pour RIO SALADO, avec le découpage en angle droit du territoire de la ville, création des ilots et parcelle privative, et injection d'équipement de structure ainsi les caves a causé la proximité des terres viticole .la ville devient une entité en plein exercice



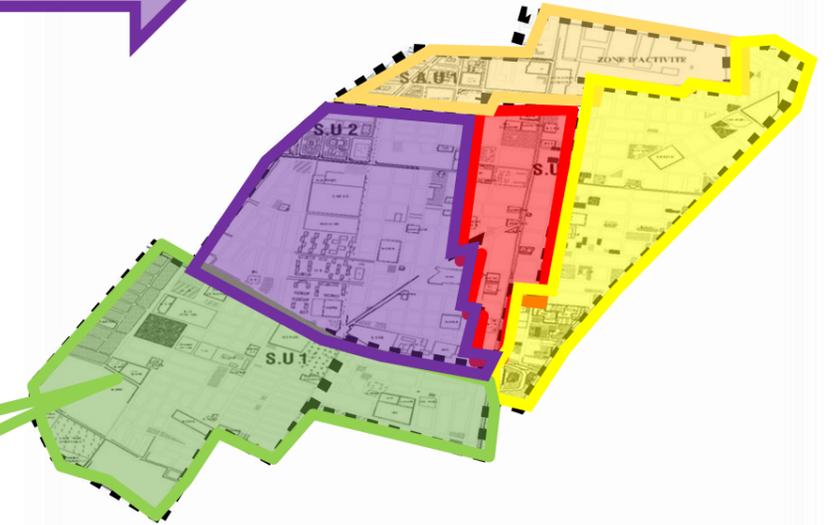
## Secteur 03 :1910 -1940

À ce moment l'extension de la ville reste en cours toujours ainsi pour le côté nord ou le boulevard fut la route nationale 02 avant qu'il soit dévier à l'extrémité ville.



## Secteur 04 : 1910 -1940

Le présent secteur était réalisé comme continuité urbaine du secteur 01 compter des quartiers juif, chrétien, musulman. Ainsi de nombreuses villas luxueuses étaient construite.



À l'exception du dernier secteur, il était conçu mais partiellement achevé mais pourtant bien tracé et décider le lendemain de l'indépendance la France a pris tous ce quelle réaliser dont ces faubourgs faisaient partie.

**4 Approche typo morphologique : ÉTAT DE FAIT DE LA VILLE D'EL MALAH :**

Une des approches fondamentales de l'analyse urbaine fondé par L'architecte théoricien Saverio Muratori, pendant les années 50, été le premier à reconnaître la nécessité d'une connaissance rationnelle des processus urbains et territoriaux.<sup>7</sup>

Elle a pour objectif l'élaboration d'une lecture de la typologie des structures urbaine et de la morphologie du site d'intervention afin de mieux connaître et lire l'espace dans son contexte adopté pour l'analyse. En dépit de ça on va, cette approche mère se compose de plusieurs approches complémentaires.

**2.6. Infrastructure : (ANNEXE 01)**

**4.1.1. Typologie de voirie (trame viaire) :**

Les voies de la ville divergent d'un quartier à l'autre par largeur, flux important, et par rapport au type d'abord.

Type de voie	Dimensions
<b>Voie primaire</b>	02+12+02 02+10+ 02
<b>Voie secondaire</b>	02+ 08+ 02
<b>Voie interne</b>	01+04+01 1.5+03+1.5



*Boulevard*



*Voie interne*



*CW26*

-Réaliser par l'auteur-

**4.1.2. Typologie d'îlots (tracé urbain) : ANNEXE 03**

On distingue d'un point de vue analytique, que l'îlot est caractérisé par une surface bâtie continue et complète, elle diffère selon la forme de l'îlot (régulière ou irrégulière), on a persuadé que le tracé constitue trois types d'îlots : d'habitat, d'équipement et mixte.

<sup>7</sup> Mr Kasimi Cours de théorie de l'architecture. le 30 :11 : 2016. L'ère moderne.

## PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

Types d'îlots	Composantes
Ilot d'habitat	Habitat individuel- habitat collectif – habitat semi-collectif
Ilot d'équipement	Etablissement et immeubles de service
Ilot mixte	Habitats +équipements

### 4.1.2. Réseaux techniques : (ANNEXE 02)

La zone d'étude est bien viabilisée. L'alimentation en AEP est assurée par une station d'eau, et en électricité par les postes de transformation Le site dispose d'un réseau d'assainissement.

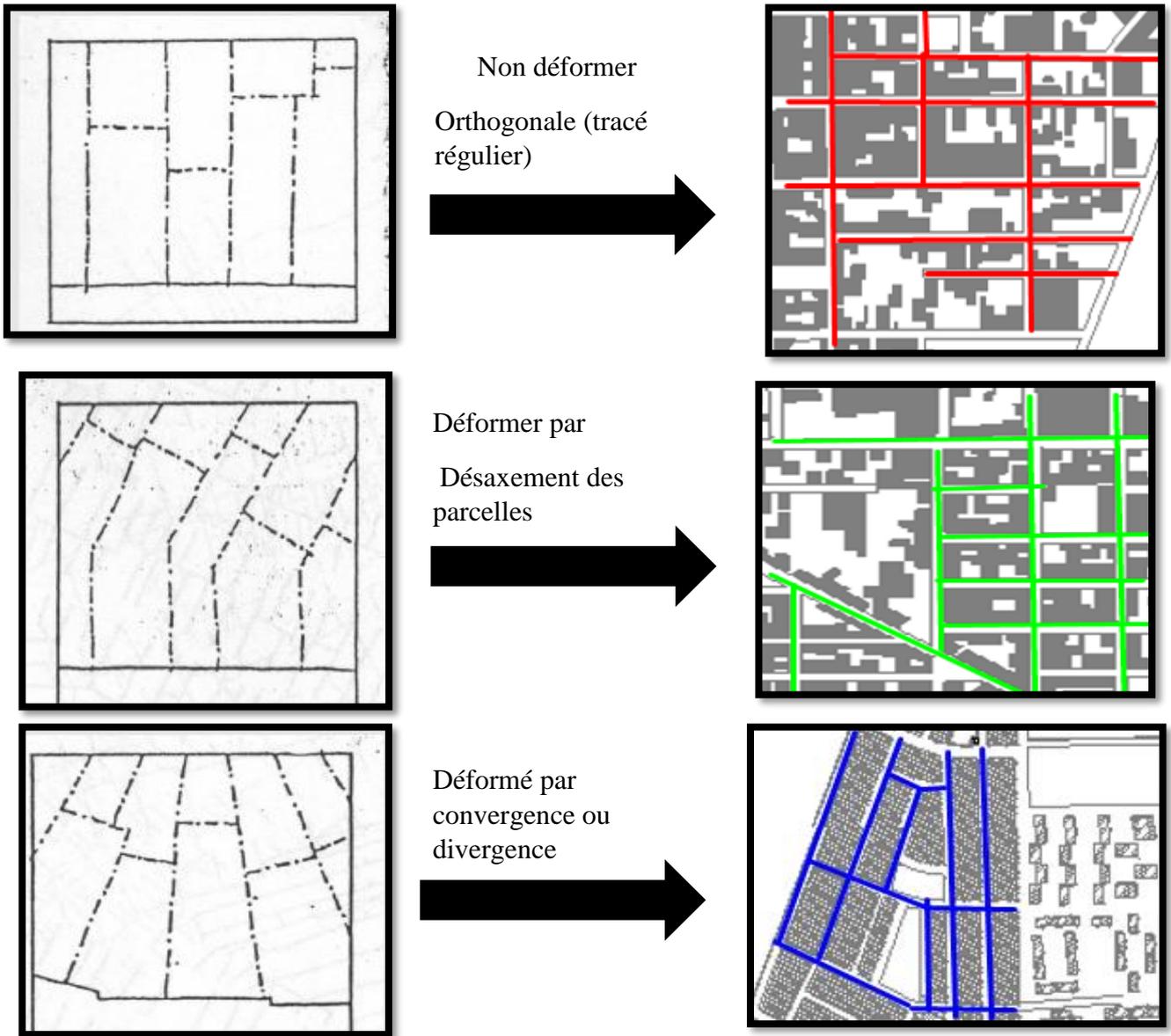
### 4.1.3. Parcellaire :

Le parcellaire exprime un rythme au niveau des immeuble le long des voies (boulevard de la ville) dans le centre historique, mais dans la nouvelle extension y'a notion de rythmicité mais une continuité le long des voies du nouveau tissu.

Désignation	Forme	Dimension	Accessibilité
A		60 X 60 40 X 40 46*46	Bordé par 4 voies
B		58 X 60 36 X 62 44 X 200 58 X 62 60 X 62 36 X 62 44 X 150 58 X 62 36 X 50 38 X 50 94 X 50	Bordé par 4 voies
C		84 X 1,40 X 1 36 X 1,8 X 1,4 36 X 2,60 X 2 3,80 X 3,2 X 2,8 40 X 40 X 3,6 40 X 4,8 X 4,40 34 X 50 X 74	Bordé par 3 voies ou plus

Tableau 03 : estimation des dimensions des îlots et leurs formes géométriques  
Source : enquête sur terrain réaliser par l'auteur

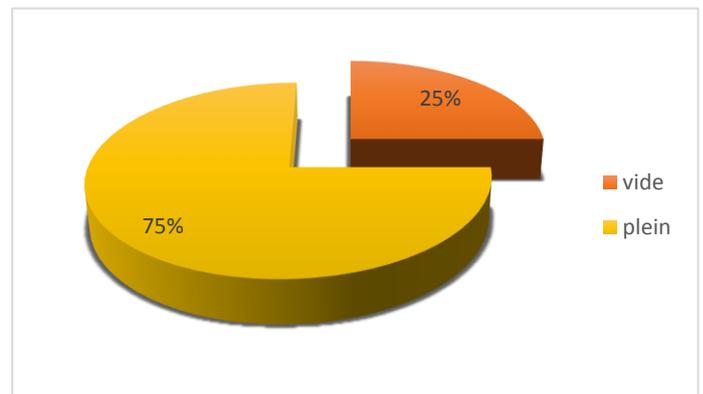
# PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT



## 2.7. Superstructure :

### 2.7.1. Densité urbaine :

Le rapport plein / vide est clair dans le tissu ou les parcelles sont gères de manière priver. On parle alors d'un Cos qui dépasse le 0.8. La zone présente un déséquilibre entre l'espace bâties et l'espace non bâti.



# PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

## 2.7.2. Typologie d'habitat : (ANNEXE 04)

Le tissu résidentiel de la ville est bien diversifié, ou l'habitat collectif arrive jusqu'à R+5, et l'habitat intermédiaire R+2, La prédominance de l'habitat individuelle par la présence de nombreuse villa qui date de la période coloniale est distincte sans le tissu urbain de la ville, que pour le centre ancien et l'extension nouvelle de la ville, le besoin a s'appropriés un espace donne aux habitants l'opportunité d'avoir chacun sa maison

**habitat indiduelle**



**Villa**



**Habitation en cours de réalisation**



**habiat collectif**



**habiat intégré**



**Habitat reconvertie**



## 2.7.3. Typologie d'équipement : (ANNEXE 05)

La répartition des équipements dans la ville, présente un déséquilibre au niveau des quatre sites de la ville : NORD-SUD-EST-OUEST.

### ➤ **La grille des équipements dans la ville :**

#### **-Equipement administratif :**

- ✓ Siège de la Daïra
- ✓ Siège de l'A.P.C
- ✓ Agence foncière
- ✓ Hydraulique
- ✓ Agriculture
- ✓ ENTP
- ✓ SUCH
- ✓ Direction des forêts
- ✓ OPGI
- ✓ Contrôle de la concurrence des prix
- ✓ Inspection de travail
- ✓ EPEOR
- ✓ Impôts

#### **Equipement culturel**

- ✓ 05 mosquées
- ✓ Cimetière chrétien
- ✓ Cimetière musulman

#### **Etablissement scolaire :**

- ✓ Lycée
- ✓ CEM
- (08) ECOLES

#### **-Equipement sanitaire**

- ✓ Polyclinique
- ✓ Maternité
- ✓ Salle de soins

#### **- Equipement commercial**

- ✓ Marché couvert
- ✓ Marché ouvert

#### **- Equipement culturel**

- ✓ Bibliothèque
- ✓ Maison de jeunes
- ✓ Maison de l'artisanat

#### **-Equipement de détente et de loisir**

- ✓ Hôtel
- ✓ Jardin public
- ✓ 04 places

### 3. Approche perceptuelle :

Étude disciplinaire perceptuelle d'un paysage urbain d'une ville, image visuelle l'espace urbain visuelle, la photographie ou la vidéo de la succession d'images qui se dévoilent à l'observateur qui se déplace dans la ville, fondé par l'architecte théoricien Camillo Sitte d'origine autrichien en 1889, surtout célèbre pour son livre référentiel ‘ ‘ *l'Art de bâtir les villes* ’ ’ Cependant, on va établir cette discipline sur la ville d'el malah suivent la méthode de kiévien lynch élaborer dans l'image de la cité.

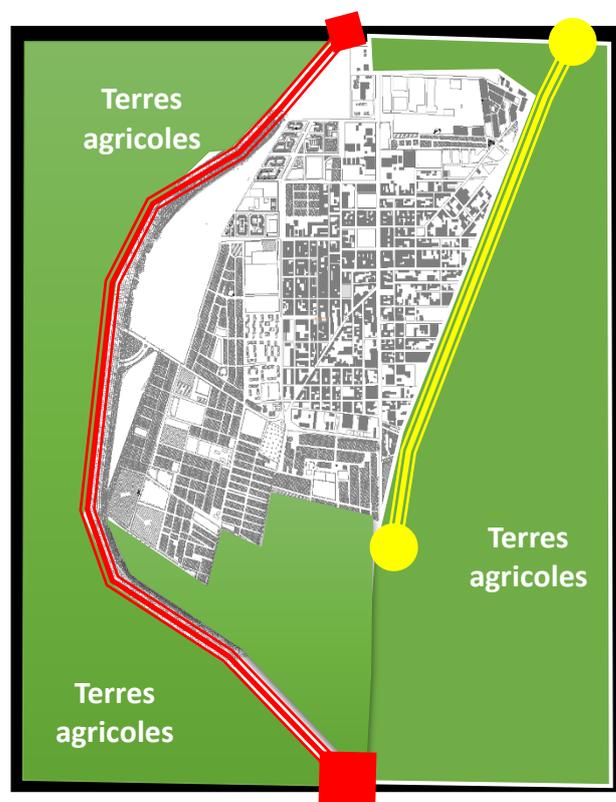
*“Nous voyons et apprécions la ville comme une expérience visuelle et dynamique avec en plus la mémoire et les expériences passées”*<sup>8</sup>

#### 3.1. Les limites :

Ce sont des Bordures, Contours, qui aident à déterminer la continuité de la ville et les extrémités de la ville.

Dans sa morphogénèse la ville présente une plaine relativement plate, les pentes sont presque nulles, limitées par :

- ✓ Au nord par des terrains agricoles (limite naturelle)
- ✓ À l'ouest par la route nationale RN02 qui relie Tlemcen à Oran (limite artificielle)
- ✓ À l'est par le chemin de fer Oran Ain Témouchent (limites artificielle) Au sud par des terrains agricoles (limite naturelle)



Carte 06 : les limites de la ville  
Source : réaliser par l'auteur

<sup>8</sup> Gulden cullen. Townscape.1961

# PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT



Figure 22 : Photo des limites naturelles et artificielles  
Source : réaliser par l'auteur

### 3.2. Les parcours :

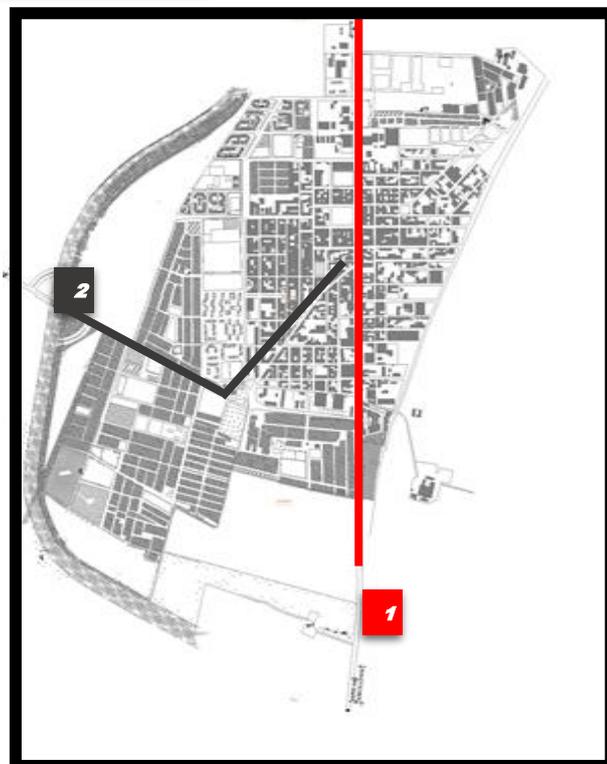
Composante essentielle de la structure urbaine permet la hiérarchisation de l'espace vitale, classée selon divers critères, taux de flux, largeur, aménagement, animation.

Dans la ville d'el malah, existe différents types de voie ou la circulation s'articule de la RN02, boulevard ou chemin de wilaya 26, vers les voies tertiaires.

De cela nous avons orientée notre analyse sur les voies les plus importantes selon la fluidité.

#### ✓ Choix de l'axe :

1. Le premier axe : le boulevard principal qui est caractérisé par un flux fort.
2. Le chemin de willaya qui mène vers la plage de Terga.



Carte 07 : carte des parcours de la ville  
Source : réaliser par l'auteur

## LE BOULEVARD

Le boulevard d'el malah précédemment la route nationale 02 Garde toujours son aspect de la période coloniale avec tous les palmiers qui dressent sur ces rives avec trottoir de 2 m de largeur et une chaussée de 10 m.



Le long du boulevard s'élève les plus belles des constructions d'el malah, des villas des nobles et bourgeois, gardent toujours la touche française sur plan architecturale.

Certes, il comporte plusieurs séquences qu'on peut diviser en trois grandes tranches :

<p><u>Séquence 01</u> : commence de l'accès de ville jusqu'à la grande place d'el malah les voies présente un effet de choix et d'ouverture sur la grande placette</p>		<p>3a ouverture</p>
<p><u>Séquence 02</u> : de la mosquée qui donne sur le boulevard vers l'accroissement avec CW 26, une certaine l'effet de fermeture est dominant.</p>		<p>1b dissymétrie</p>
<p><u>Séquence 03</u> : termine jusqu'à la gare routière d'el malah. L'aperçue visuelle démontre plus effet de de dysmétrie par apport à l'abord de la voie et type de construction</p>		<p>3b fermeture</p>

Tableau 04 : analyse des perspectives séquentielles du boulevard principal.

Source : réaliser par l'auteur

# PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

La façade urbaine : exprime une richesse architecturale authentique, on aperçoit du néoclassique et de l'art nouveau dans plusieurs façades des villas, l'ornementation différencie chaque bâtiment démontre la classe qu'il abrite. Tout l'état des constructions varie du bon au vétuste, selon le propriétaire or il y a d'autres qui son fermée sa prise en charge, laissé à la dégradation.

## CHEMIN DE WILAYA CW 26

Projeté récemment sous décision du lancement du projet urbain de la ville d'el malah pour l'affectation des sols, relie la plage de terga a el malah, trouve son animation l'été.

Comporte que les constructions du nouveau tissu appart, l'accès de la voie du boulevard face à l'ancienne gare routière d'el malah, avec un large de 8 m et territoire de 1.5 m.

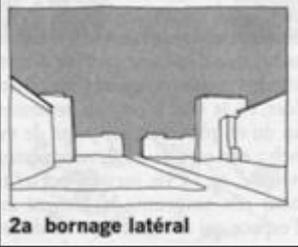
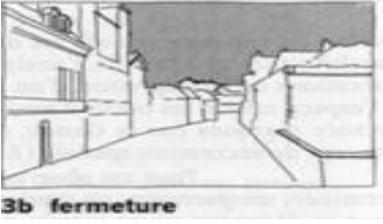
<p><u>Séquence 01</u> : l'ouverture de la voie sur le boulevard lui donne possibilité d'animation, elle offre plusieurs effet</p>		 <p>2a bornage latéral</p>
<p><u>Séquence 02</u> : la continuité de la voie mène vers la plage. Le parcours offre une certain dissymétrie et</p>		 <p>3b fermeture</p>

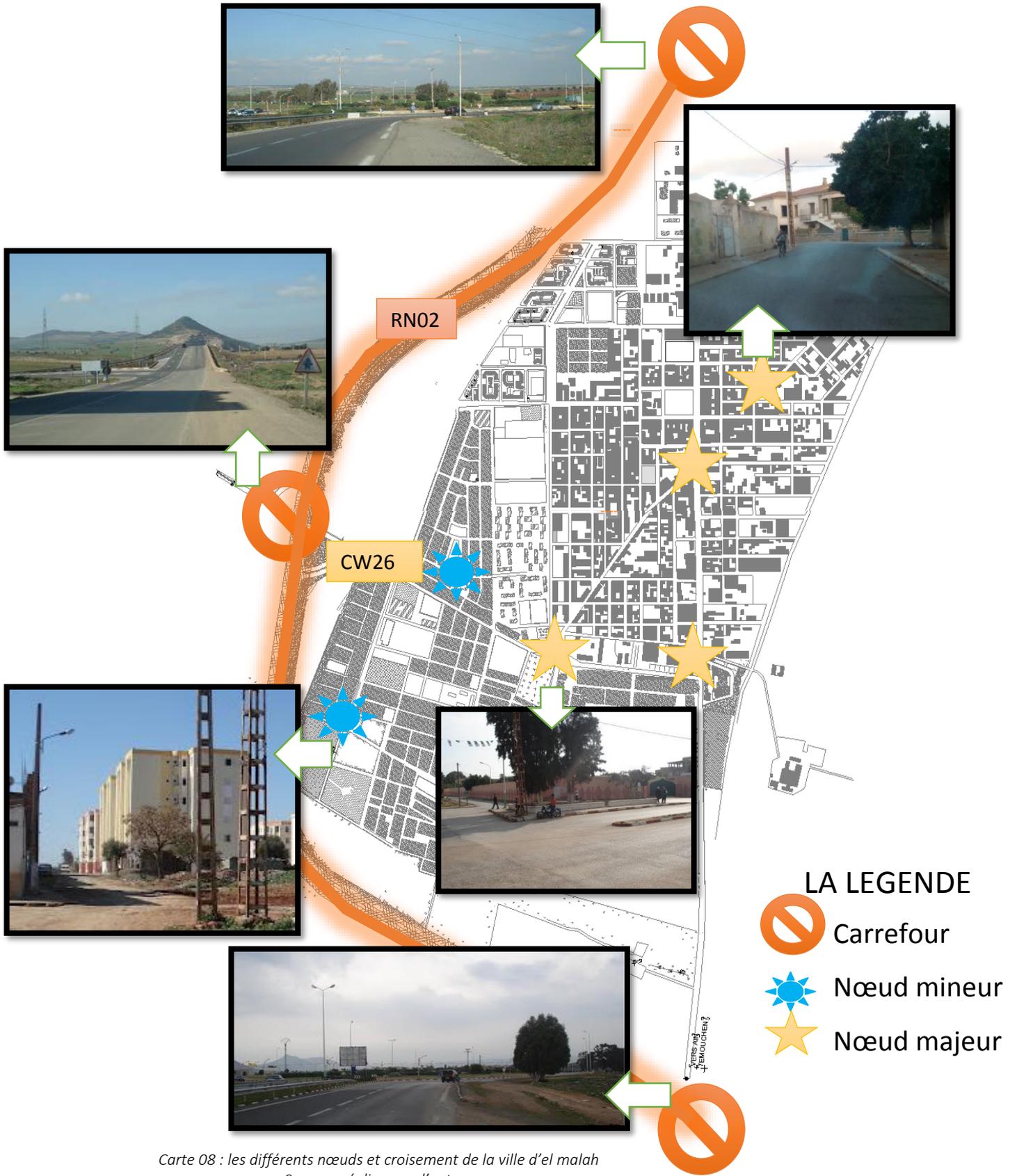
Tableau 05 : analyse des perspectives séquentielles du chemin de wilaya  
Source : réaliser par l'auteur

Au premier tournant, la façade de ce chemin représente une rupture architecturale, entre les constructions nouvelles et les anciennes et mixtes (construction coloniale avec des modifications

### **3.3.Les nœuds :**

L'accroissement des parcours créés un point de liaison permet la continuité des voies, à el malah, il y a plusieurs carrefour et nœuds dont on distingue les suivants :

# PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT



Carte 08 : les différents nœuds et croisement de la ville d'el malah  
 Source : réaliser par l'auteur

## PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

### **3.4. Les secteurs :**

La ville d'el malah dispose de 10 quartiers dont ces ils sont contenus dans les quatre sites de la ville :

Le site nord : partie concernée par le POS NORD, occupe l'accès de la ville englobe une zone d'activités industrielles, zone résidentielle du tissu existant avec une nouvelle extension vers l'ouest.

Le site ouest : le plus importants des sites d'el malah, la plateforme qui porte de l'extension de la ville localisé à l'ouest de l'agglomération d'une surface de 16.2 ha. Ils se divise en deux grandes tranches :

- La première tranche celle qui se trouve entre le chemin de wilaya qui mène vers la plage de terga et le POS nord, avec une surface brute de 11.85 ha, le périmètre comporte une station de service.
- La deuxième tranche se trouve à l'extrémité sud-ouest, entre la nouvelle RN02 et le tissu urbain nouvellement projeté, s'allonge sur une superficie de 4.36 ha, englobe des céréalicultures.<sup>9</sup>

Le site sud : par ordre surfacique c'est en deuxième qu'il vient ce site occupe une superficie de 13.00 ha entre la RN02 et le tissu préexistant au nord (du site), avec une pente régulière et forme ramassé.

Le site est : une forme triangulaire coincé entre le chemin de fer et le boulevard principale de la ville, comporte généralement le tissu ancien avec une occupation bien défini des caves (cave cadona ...)

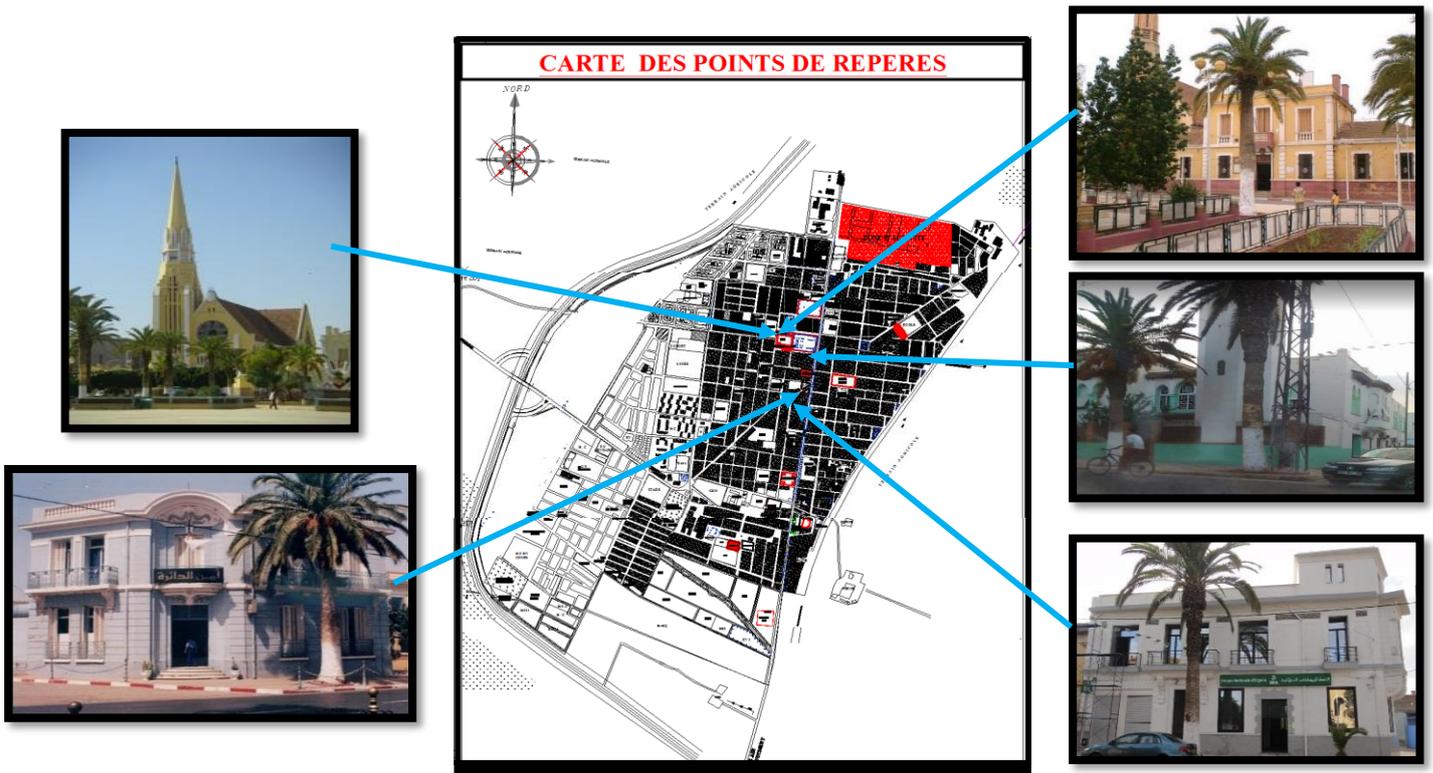
### **3.5. Les points de repères :**

participe à l'imagibilité de l'espace urbaine, comment se repérer dans la ville , or el malah dispose de quelque élément d'appel mais pratiquent insuffisant sur plan attractif et urbain , de la première fois on aperçoit le clocher d' l'église saint Michel qui se dresse devant un grande place occupée par le monument des martyrs, le long du boulevard le champ visuelle par droit sur villa Lozano la plus ancienne des villa et le point poinçon et qu'elle devenue un centre policier toute en bleue reconverti , tous prés il y a la BNA

---

<sup>9</sup> PDAU DU GROUPEMENT EL MALAH -HASI EL GHALA EDITION FINAL. P23.

# PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT



Carte 09 : carte des éléments de repères de la ville  
Source : réaliser par l'auteur

## **4. Approche stylistique :**

### **4.1. Analyse du style architecturale :**

L'architecture de la période coloniale se décline par différentes style et formes. On trouve à el malah de nombreux cas des constructions celles qui ont gardé leurs aspects comme la villa boutengo, d'autre on était reconverti nouvelle fonction, villa Lozano tourner en poste police, mais quelque bâtiment reste jusqu'à présent fermées abandonnée, laissés au vieillissement.

Les bâtiments qui se trouve sur le boulevard : son partiellement modifier pour des besoins privé (locaux commerciaux, garage, ...), ou la partie basse a subis des modifications structurelles et un changement total alors que la partie e haut reste toujours vétustes. Ce qui a créé une rupture architecturale de la façade.



Figure 22 : vue sur la tournée vers hammam Bouhdjar  
Source : réaliser par l'auteur

# PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT



Figure 22 : porte d'une maison individuelle en RDC

Source : réaliser par l'auteur

En analysant les éléments composants de cette architecture, on s'aperçoit la notion d'horizontalité qui règne sur toute les façades par les ouvertures en longueurs, encadré en plâtre avec des cannelure, chaque porte dispose de quelques marches en marbre, la porte d'entrée des immeubles prend plusieurs typologie et style pratiquement faits en bois sculpter ou métal pour le locaux ou portail de jardin, décorer en ferronnerie et verre. Orné par des formes géométriques (florales) en plâtre qui marque la classe sociale de la famille qui y habite, encadré de cannelures surbaissée de quelques marches en marbre.

Les fenêtrés des immeubles sont pratiquement en longueur, formé généralement de persienne en quatre volets en bois, avec cadrage en plâtre ou béton, animé par la ferronnerie pour la sécurité (ajouté après l'indépendance), à l'étage s'ouvre avec des balcons en porte fenêtré, ou rideau en lames de bois pour les villas, l'ornementation était en simple pour l'habitation a classe moyenne et charger pour les villas des bourgeois.



Figure 23 : persienne réhabilitée d'une maison individuelle en RDC

Source : réaliser par l'auteur

Les demeures des bourgeois sont dotées de d'un jardin qui précipite l'accès de la villa ou il est entouré d'une murette a différentes composantes, assume la sécurité de la véranda de l'extérieur.

## 4.2. Analyse Parc immobilier d'el malah :

Après avoir effectué l'analyse urbaine sur la vile d'el malah nous avons constaté la présence d'une richesse considérable en matière de patrimoine, riche et importants de cela nous avons relevé de nombreux édifices qui datent du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle.

Ces immeubles ont subi plusieurs changements en fonction du temps et de l'espace :

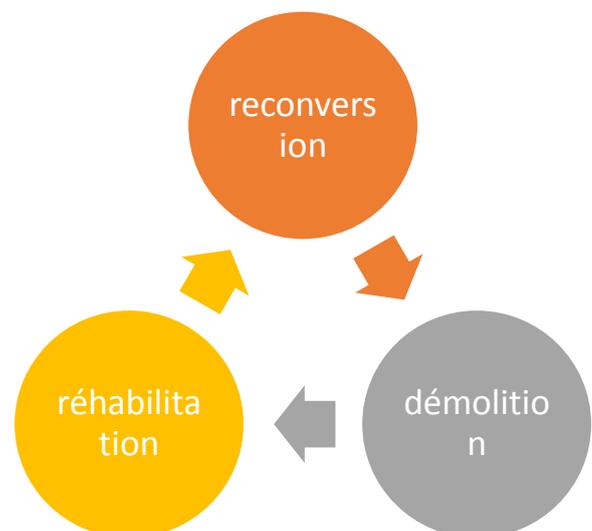


Figure 24 : schéma des différentes actions mener dans la ville

Source : réaliser par l'auteur

CARTE DES BIENS IMMOBILIERS D'EL MALAH

CARTE 09 : carte des biens immobiliers existants à el malah (RIO SALADO)  
Source : réaliser par l'auteur



La mairie



Villa BOUTENGO



Villa sassa Russello



Villa CARDONA



Reconversion de l'église à une école coranique



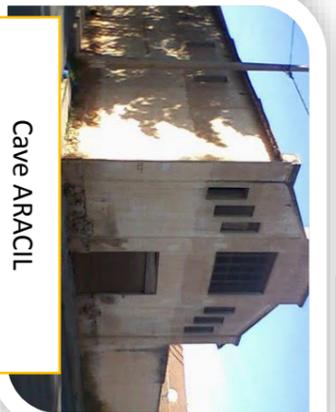
Villa



Villa de rio Salado



Villa Lozano



Cave ARACIL



Villa citronnier



**LA LÉGENDE :**  
Limite du centre-ville  
Extension nouvelle



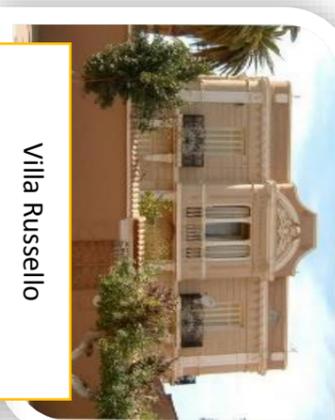
Immeuble d'habitation



Villa de la rue KH Misti



Le marché couvert



Villa Russello



Villa Dr. Vincent Russello

# CARTE DES PROBLÈMES (SYNTHESE)

Carte 10 : carte des problèmes majeurs de la ville d'el malah  
Source : réaliser par l'auteur



**Centre-ville :**  
 Dévalorisation de la façade le long de l'axe principale (boulevard Kh Misi), Manque des aires de stationnement au niveau des établissements de service. Manque du mobilier urbain et d'aménagement extérieur  
 Présence des terrains pas affecter occupé par les caves  
 Dégradation des habitations et présences des immeubles abandonnée et vétuste.  
 Manque des points de repères et dès les accès ne sont pas marquée.  
 Dévalorisation du centre au niveau fonctionnelle et manque d'équipement d'attraction et de loisirs qui à causer l'éloignement de la population du centre

**Extension nouvelle :**  
 Déséquilibre entre la trame ancienne et la nouvelle en matière d'équipement.  
 Pollution visuelle entre le tissu en dégradation et les nouvelles constructions, extensions incontrôlées au site sud et ouest de la ville.  
 Rupture architecturale entre les façades ancienne et contemporaine.  
 Déviation de la RN02 à causer la stagnation économique de la ville.

La présence de chemin de fer qui mène d'Oran a Béni Saf et absence d'arrêt. -  
 Déficit en matière de mobilité urbaine « Problème de transport (vers la plage Terga et Hamman Bouhdjar) ». Chaussé nue au niveau des nouvelles extensions au sud et à l'ouest de la ville. Manque des points de repères et aménagement des carrefours. Présence Gare routière dysfonctionner et reconverte en habitation.

**LA LEGENDE**

- Extension urbaine
- Rupture architecturale
- Cave existant non affecté
- Absence des aires de stationnement
- Zone résidentiel charger
- Manque de liaison avec les entités
- De l'agglomération
- Éloignement de la population du centre
- Déséquilibre en matière d'équipement
- Accès non marqué

5. Approche critiques et résultats : (synthèse)



D'après l'étude effectuée et on se base sur la méthode SWOT sur la ville d'el malah on a pu constater les problèmes dont elle souffre, et les handicaps de la rupture historique entre l'ancien et le nouveau. Une démarche d'analyse récente on relève les acteurs internes (force et faiblesse) de l'entité urbaine avec elle-même dans son dynamisme, et les acteurs extérieurs (opportunité et menace) la ville avec son environnement.

Morphologie urbaine	
Forces	Faiblesses
Une morphologie plate Pentes légères ou presque nuls (possibilité et facilité d'extension)	Présence des terrains à l'intérieur des ilots non affecté par conséquent La continuité du tissu n'est assurée
Opportunités	Menaces
La vocation agricole de la ville qui n'est pas exploitée. La RN02 (limite artificielle) non mise en valeur.	Point de transition perdu qui cause la stagnation économique de la La sebkha d'Oran situé au nord-est du groupement présente des risques (évolution, écologique ...) Sur les massifs, on retrouve des carrières de graviers et du marbre. Leur exploitation met en danger l'équilibre géographique et écologique de cette région.
Mobilité urbaine	
Forces	Faiblesses
Hiérarchisation fonctionnelle entre la circulation externe et interne. Flux équilibrés dans tous les divers voies (principale, tertiaires, secondaires)	Absence des aires de stations qui cause la réduction au niveau d'espace de circulation. Chaussée nue au niveau des nouvelles extensions au sud et à l'ouest de la ville. Manque des points de repères et aménagement des carrefours. Présence Gare routière dysfonctionnelle et reconstruite en habitation.

## PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

Opportunités	Menaces
La ville est accessible par quatre cotée (nord sud est et ouest) La RN02 limitrophe a l'entités Présence des carrefours important à l'extrémité de la ville	-Déficit en matière de mobilité urbaine « Problème de transport (vers la plage Terga et Hammam Bouhdjar). » - La présence de chemin de fer qui mène d'Oran a Béni SAF et absence d'arrêt.
Fonctionnement urbain	
Forces	Faiblesses
- suffisance en matière d'équipements administratifs (mairie, Daïra, ACTEL, Banc, école, ... ).	-Disfonctionnement de quelques équipements structurants. -Manque des équipements de proximité (équipement sportif, culturel, sanitaire et de loisir...) - concentration des équipements au niveau de Boulevard principale. Richesse patrimoniale qualitative et quantitative non exploitée et délaissée
Opportunités	Menaces
Présence du tourisme balnéaire à proximité de la ville (plage terga)	
Paysage urbain	
Forces	Faiblesses
-Une richesse paysagère au niveau de boulevard principal (la présence des arbres a différents types selon l'importance de l'endroit ; une richesse patrimoniale)	-Le paysage urbain est délaissé. - dévalorisation des façades le long de Boulevard principal. -Dégradation des espaces publics (place, espaces verts...etc.) -Manque d'aménagement extérieur et du mobilier urbain
Opportunités	Menaces
Présence des terres agricoles autour de la ville (paysage naturelle ).	Pollutions atmosphériques par Les travaux des carrières. Pollution visuelle par la rupture entre le tissu ancien et le nouveau tissu d'extension ainsi les travaux en chantier.
Cadre social	
Forces	Faiblesses
Une société harmonieuse, équilibré, dans la totalité de la ville	Désertification et Déséquilibre dans le centre ancien en matière de population (15%).
Opportunités	Menaces

Tableau 06 : les facteurs internes et externes de la ville d'el malah

Source : réaliser par l'auteur

### 6. Diagnostic et problématiques spécifique :

À l'origine, de notre analyse nous avons réalisé que la ville d'el malah comporte d'une part des atouts considérables en matière d'architecture et d'urbain et d'autre part des négativités qui empêche son dynamise urbain par conséquent la ville risque d'entré dans

## PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

le chaos urbain, en dépend de l'investigation et la documentation consultée, la ville s'intègre dans un groupement d'une zone agricole de haute valeur, ce qui pose un problèmes d'extension, d'un autre côté EL malah cache une cadre patrimonial de valeur importante au niveau local qu'au national, il se manifeste par la présence d'une tranche de l'ancien entité au cœur de la ville qui comporte des traces de l'histoire de la ville " RIO SALADO " datant des 19 ème et 20 ème siècle, Mais cet héritage particulièrement pas mis valeur ce là en déduit la problématique spécifique à la ville d'el malah qui est :

### **De quelle manière peut-on mettre en valeur le patrimoine des 19ème et 20ème siècle de la ville d'EL MALAH et comment le réintégrer dans la nouvelle dynamique urbaine ?**

#### **3. Enjeux et objectifs urbain :**

- Maître l'accent sur :
  - ✓ La mise en valeur du patrimoine.
  - ✓ Retrouver l'identité de la ville comme étant une ville intermédiaire.
  - ✓ Renforcer la liaison avec les autres entités.
  - ✓ Réaménagement de l'axe principale de la ville d'el malah.
  - ✓ Amélioration de la qualité urbaine.
  - ✓ Diversification de ressources économiques de la ville.
- Les objectifs dont nous allons atteindre :
  - Améliorer l'infrastructure du transport et la qualité de service.
  - Développer l'industrie agro-alimentaire.
  - Amélioration de du cadre de vie des quartiers.
  - Augmenter la capacité d'accueil de la ville.
  - Réintégrer les édifices historiques pour les mettre en valeur.
  - Favoriser les liens sociaux.
  - Améliorer l'offre commercial.
  - Favoriser la mixité fonctionnelle.
  - Réappropriation des friches urbaines
  - Amélioration du paysage urbain de la ville
  - Amélioration du cadre bâti
  - Favoriser le mode de déplacement doux
  - Réorganisation du stationnement

#### **4. Orientations et options d'aménagement générales :**

Selon l'analyse urbaine établie sur la ville et l'étude du patrimoine dont la ville dispose nous avons défini quelques recommandations pour l'intégration du patrimoine architecturale bâties d'el malah a la dynamique urbaine :

- Préservation et valorisation des biens immobiliers de la ville d'el malah
- Sensibilisation du public a l'importance de cet héritage autant qu'un témoignage considérable de l'histoire la ville
- Création et prolongement des voies et renforcement de liaison entre la ville et les autres agglomérations
- Établir un code urbain pour la prise en charge des anciens tissu d'une ville
- Réhabilitation des chassées en mauvais état et élargissement de voies existantes avec la création des aires de stationnements
- Injection des équipements de liaison entre le tissu ancien et nouveau pour répondre au besoin d'individus.
- Rénovation d'îlots d'habitat en état vétuste.
- Rénovation d'îlots d'équipement et injection d'habitat collectif a la place des caves (cave reconvertie en habitat).
- Reconversion des caves abandonnée en équipements d'attraction (salle de sport, centre culturelle, bibliothèque, musée...)
- Aménagement des placettes et des aires de jeux
- Réhabilitation de la façade le long du boulevard KH Misti
- Reconversion et réhabilitation des caves actives en activités culturelle ou loisirs (cave cardona- cave coopérative 29)
- Restructuration de l'armature urbain dégradé et anarchique
- Amélioration du cadre bâtis et cadre de vie, renforcer l'accessibilité de la ville
- Améliorer l'attractivité et l'imagibilité du tissu urbain de la ville
- Exploitation du paysage naturelle autour de la ville et la proximité d'une plage (tourisme balnéaire)

#### **5. Stratégie d'intervention :**

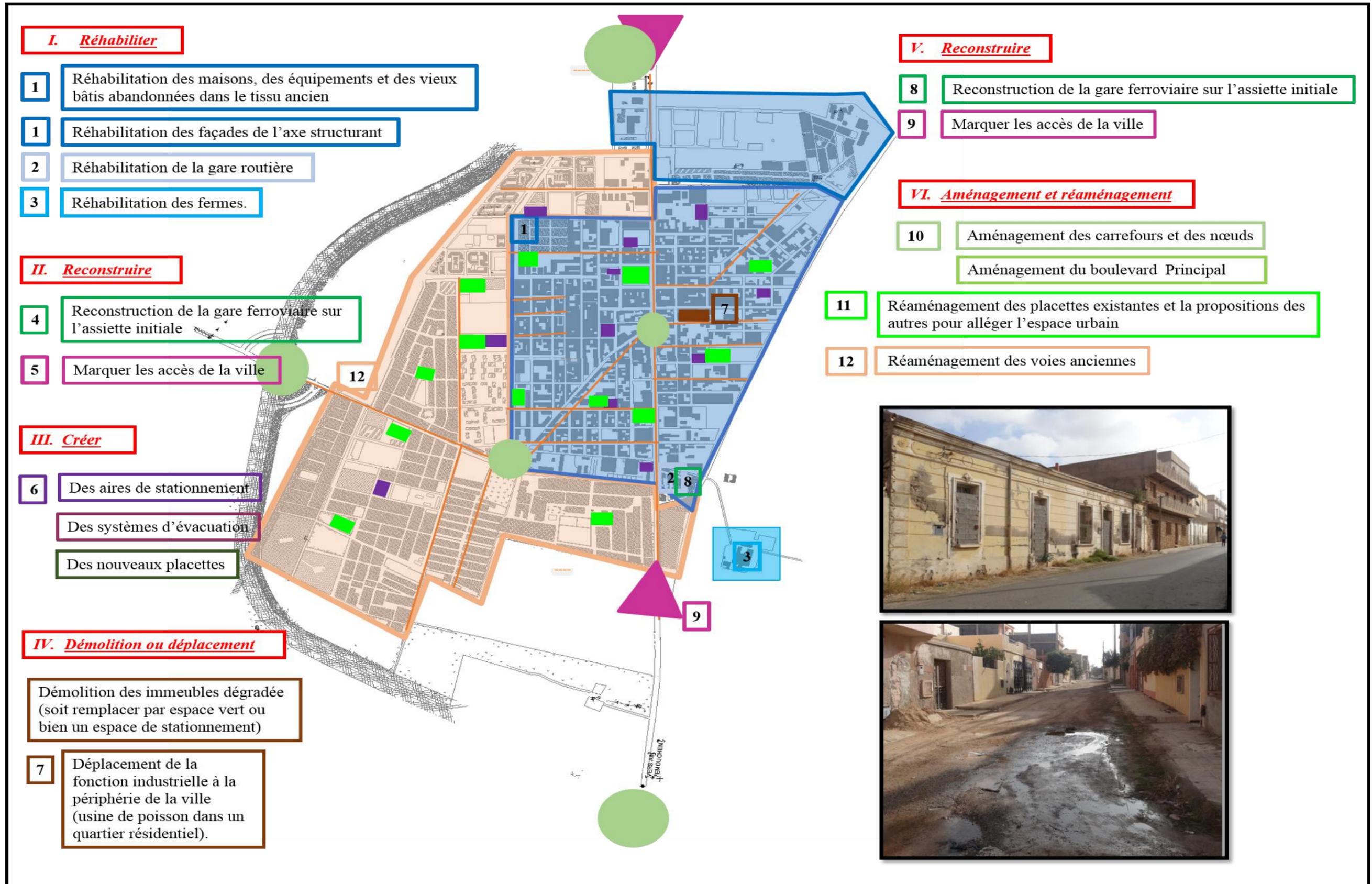
On se basent sur la problématique liée à la ville d'EL MALAH et lecture urbaine nous avons pu fixer la stratégie qui résume les majeures actions mener dans la ville :

**Comment renforcer la jonction entre EL MALAH -ville intermédiaire- et les autres entités de l'agglomération ?**

## PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

<i>Fonctions</i>	<i>Existant à EL malah</i>	<i>Problèmes</i>	<i>Fonctions proposer</i>	<i>Actions a mené</i>
<p>Commerces = 50% &gt;&gt; suffisance en matière de commerce de proximité</p>	<p>Alimentation Cosmétique Quincaillerie Boutique Boulangerie Boucherie Épicerie Librairie Vêt pour F Vêt pour H Vêt pour enfants Pièce auto Marché couvert Marché ouvert Pharmacie</p>	<p><b>Mobilité urbaine:</b> Chemin de fer limitrophe à la ville. Présence des carrefours important à l'extrémité de la ville. Disfonctionnement de la gare, transformer en habitat illicite. <b>Cadre bâtis :</b> présence de friches urbaines mal exploiter. Existence de villa et d'habitation individuelle abandonnées ou en ruine. <b>Friches industrielle :</b> Présence de cave en ruine. Caves reconvertie en habitat illicite. cave transformer en ferme.</p>	<p><b>Commerces :</b> Boutique diversifié Super marché Superettes <b>hébergement et accueil :</b> Hôtel Chalets touristique Résidence des étudiants <b>Culture :</b> bibliothèque général Médiathèque <b>sanitaire :</b> Laboratoire médical <b>Loisirs et tourisme :</b> salle de sport Centre de loisirs Stade et aires de jeux <b>Détente :</b> Des squares Des agrafes verts Des placettes <b>Stationnement :</b> Parking automobile sous sol Parking automobile en plein air Arrêt de bus Parking cyclable</p>	<p><b>Réhabilitation :</b> Réhabilitation des chaussées en mauvaise état et élargissement de voies existantes avec la création des aires de stationnements. Réhabilitation de la façade le long du boulevard KH Misti. Réhabilitation pour tous les maisons et les équipements dans le tissu ancien. Réhabilitation des vieux bâtis abandonnée sans fonction Réhabilitation des quartiers traditionnels (habitation.) et les réintégrer dans la dynamique urbaine du centre. Raménagement et réhabilitation des femmes. <b>Aménagement et réaménagement :</b> Aménagement au niveau des carrefours, des ronds majeurs et mineurs. Aménagement du boulevard. Amélioration du cadre bâtis et cadre de vie, renforcer l'accessibilité de la ville. Etablir un code urbain pour la prise en charge des anciens tissu d'une ville. Diversification du plan constructif la création d'une porte urbaine Reconstruire la gare ferroviaire sur l'assiette disponible Raménagement des placettes existent. + propositions des autres pour alléger l'espace urbaine Aménagement au niveau des carrefours, des ronds majeurs et mineurs. <b>Rénovation :</b> - Rénovation d'îlots d'habitat en état vétuste. - Rénovation d'îlots d'équipement et injection d'habitat collectif a la place des caves (cave reconvertie en habitat). - Rénovation des voies anciennes et en état de dégradation <b>Reconversion :</b> - Reconversion des caves actives en activités culturelle ou loisirs (cave cardona- cave coopérative 29) - Reconversion de l'hôtel de commerce en hôtel - Reconversion du marché couvert d'EI Malah à un super marché - Reconversion du château en hôtel. <b>Restructuration :</b> - Restructuration de l'armature urbain dégradé et anarchique - Création et prolongement des voies et renforcement de liaison entre la ville et les autres agglomérations.</p>
<p>Restauration = 4% mal disposition des coin de restauration dans la ville</p>	<p>Restaurant Pêcheirie Cafeteria Fast Food</p>			
<p>Pédagogique (éducatif) = 10% Suffisance en matière d'équipement éducatif</p>	<p>école primaire CEM Lycée Centre de formation</p>			
<p>Administrative = 10% Cadre administrative suffisant pour la ville</p>	<p>Siège de daïra siège de l'APC Agence foncière Hydraulique Agriculture Direction des forêts Inspection de travail OPGI SUCH ENTP EPOR BNA</p>			
<p>Service = 5%</p>	<p>Hammam Douche Hôtel Station d'essence</p>			
<p>Culturel = 2%</p>	<p>Bibliothèque Maison de jeune Maison d'artisanat</p>			
<p>Sanitaire = 10%</p>	<p>Polyclinique Maternité Salle de soin</p>			
<p>Sécurité = 10%</p>	<p>Gendarmerie Poste police</p>			
<p>Détente = 1%</p>	<p>Jardin public Places</p>			
<p>Industrielle</p>	<p>Zone d'activité Cave coopérative 29 Cave cardona Usine de poisson</p>			
<p>La ville présente un pourcentage considérable au niveau des fonctions d'animation et d'attraction urbaine .</p>				

Tableau 07 : programmation urbaine d'EL MALAH  
Source : réaliser par l'auteur



Carte 11 : master plan de la ville d'El MALAH  
Source : réaliser par l'auteur

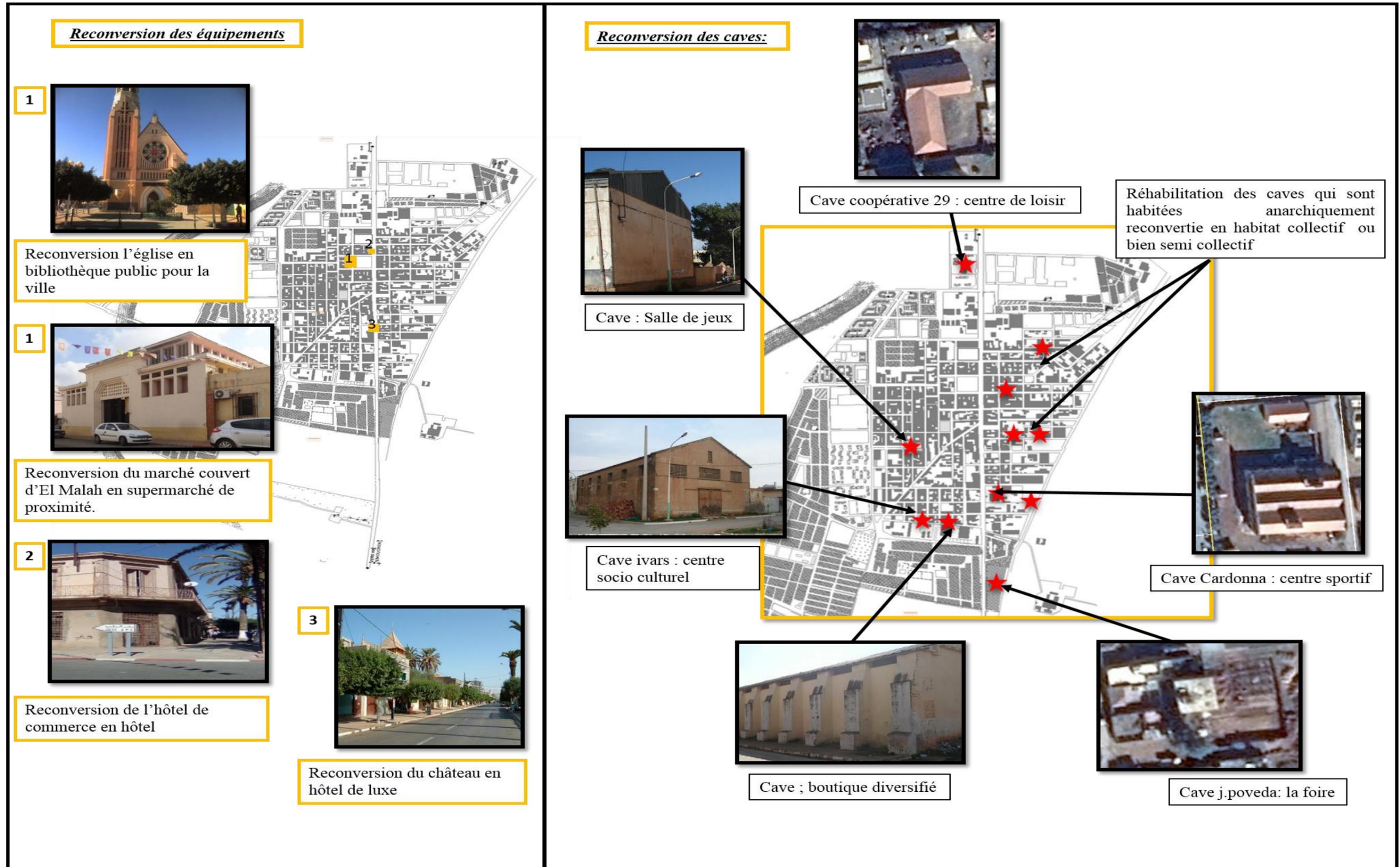


Figure 25 : master plan (suite)  
Source : réaliser par l'auteur

PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ET PROPOSITIONS  
D'AMÉNAGEMENT

**PARTIE III :**  
**APPROCHE ARCHITECTURALE**

## 1. **Introduction :**

Après l'analyse approfondie de la ville d'EL MALAH en matière d'urbain et de patrimoine nous avons pu choisir le projet architectural inscrit dans le cadre de la valorisation du patrimoine immobilier de notre territoire ou on va présenter une vision plus large sur ce patrimoine et développer une intervention sur ce dernier. Cette phase va développer deux grandes tranches : la première sur la stratégie de la valorisation du patrimoine architectural justifiée par des exemples sur le choix du bâtiment d'intervention (cave coopérative 29) et l'explication du thème du projet quand va élaborer.

## 2. **Tranche 01 : stratégie de la valorisation du patrimoine architectural**

- Langage technique relatif à la valorisation du patrimoine architectural :

Dans notre cas d'étude qui est la reconversion de la cave coopérative 29 d'EL MALAH en guise de valoriser ce patrimoine architectural nous allons développer les différentes pratiques et interventions liées avec :

### 2.1. **La reconversion, une alternative à l'abondant<sup>1</sup> :**

Une action qui touche un patrimoine bâti, reconvertir un édifice c'est lui donner une nouvelle fonction, action de changement d'usage. La reconversion joint entre deux aléatoires, en premier lieu que va-t-il devenir le bâtiment laissé à l'abondant et en second temps le bâtiment désaffecté est menacé par le risque d'effondrement et la dégradation.

#### 2.1.1. **La démarche de reconversion :**

L'application de la reconversion doit répondre essentiellement aux questions suivantes :

- ✓ Connaître le patrimoine du territoire d'intervention
- ✓ Répondre aux besoins
- ✓ Le bon choix de l'implantation
- ✓ Respect de l'aspect et le caractère du bâtiment

---

<sup>1</sup> La charte départementale pour l'environnement N°12. les cahiers de l'architecture de l'urbanisme et de l'environnement. déc. 2004. Publication du C.A.U. E d'Eure-et-Loir.

## ✓ Conservation de la mémoire du territoire



Figure 26 : schéma pratique de la reconversion d'un patrimoine bâti

Source : La charte départementale pour l'environnement N° 12. les cahiers de l'architecture de l'urbanisme et de l'environnement. déc. 2004 Publication du C.A.U. E d'Eure-et-Loir.

### 2.1.2. Intérêt de la reconversion :

- La reconversion s'inscrit dans le développement durable d'un territoire.
- Elle participe à l'économie de l'agglomération en matière de voirie, réseaux divers, espace.
- Son but principal est d'insérer l'ancien bâti dans le paysage et la dynamique urbaine de la ville.
- Certes elle ne dévoile pas l'économie en termes de travaux mais elle s'avère plus pratique en ajoutant des valeurs au niveau architectural.
- La reconversion permette l'assurance de la mémoire du lieu entre générations.
- La réutilisation d'un bâtiment désaffecté non seulement elle permet de le remettre à son état mais aussi sa mise en valeur.
- Réutilisation d'ancien bâtiment, leurs extensions, pour éviter le déménagement.
- La création d'une certaine animation urbaine en fonction de la reconversion du bâtiment et lui redonner vie à nouveau.

### 2.1.3. Entre faisabilité et reconversion :

La reconversion est souvent difficile ce qui conduit le maître à laisser tomber son projet.

Certains problèmes peuvent apparaître au fur et au mesure de l'intervention en fonction du programme établie, on cite quelques-uns<sup>2</sup> :

- Le bâtiment s'avère mal situé et mal desservi
- Le bâtiment est trop mauvais état
- Les volumes sont insuffisants et le terrain ne permet pas d'extension, ou les volumes sont trop importantes

- L'organisation fonctionnelle est inadaptée ou inadaptable
- Les mises aux normes (hygiène, sécurité, accessibilité,)
- Le coût de l'opération est excessif.
- Les transformations nécessaires sont trop nombreuses

**2.1.4. Quelques exemples sur la reconversion :**

En Eure-et -loir, on trouve plusieurs exemples de reconversion des bâtiments à usage différents, mais dans la majorité des équipements a usage public (mairie, salle des fêtes, école, restaurant, ...)



Figure 27 : Ber chères-saint-Germain. Reconversion et annexion de l'arsenal pour agrandir la mairie



Figure 29 : les Etilleux. Presbytère reconverti en mairie

Figure 28 : Cloyes-sur-le-Loir. Reconversion du bâtiment de la gare en maison de services publics



Figure 30 : Chartres. Aménagé un ancien hangar en un restaurant administratif

Source : La charte départementale pour l'environnement N°12.les cahiers de l'architecture de l'urbanisme et de l'environnement. déc. 2004.Publication du C.A.U. E d'Eure-et-Loir.

## **2.2.La réhabilitation, itinéraire vers l'amélioration :**

La réhabilitation est l'amélioration du cadre bâti du bâtiment, remettre l'édifice en état initiale en concevant ça fonction principale<sup>3</sup>.

Cet approche s'enchaîne sur quatre niveaux suivants :

- ✓ **Réhabilitation lourde** : première forme de réhabilitation le fait d'une entreprise plus complète des travaux décrits en amont, la réhabilitation lourde permet d'effectuer des ravalements de façades, de réfection de toitures mais surtout des interventions sur les maçonneries et le gros œuvre. Une toucher assez profonde pour le bâtiment.
- ✓ **Réhabilitation exceptionnelle** : Cette catégorie de réhabilitation est destinée aux immeubles qui se présentent en état de dégradation avancée réservé aux gros œuvres, Elle permet de les remettre en état à travers le renforcement voire même le remplacement de certaines de leurs parties comme la toiture, la cage d'escalier ou de leurs installations. Elle peut aussi préconiser la reprise ou le remplacement de leur structure porteuse dans les cas où celle-ci présente de nombreuses dégradations susceptibles de la rendre instable.
- ✓ **Réhabilitation moyenne** : une autre forme de la réhabilitation vise les bâtiments dont la structure porteuse ne présente pas de désordre. On y effectue des travaux légers sur les parties communes (peinture des cages d'escaliers, ravalements de façades...) en gros les pathologies externes et plus complets dans les parties privatives dans le cas d'immeubles résidentiel. Pour des raisons de confort, on peut aussi procéder à l'installation d'équipements de climatisation et de chauffage.<sup>4</sup>
- ✓ **Réhabilitation légère** : ce type de réhabilitation inspire l'amélioration d'équipements visés du bâtiment (équipement sanitaire, peintures...), Destinée aux édifices relativement bien conservés. Les travaux ne ciblent pas les parties communes ou l'installation de chauffage central mais peuvent s'exécuter sans recourir au déplacement des habitants dans le cas d'intervention sur des bâtiments à usage d'habitation.

<sup>3</sup> Cours professé par JF QUELDERIE. Réhabilitation 1-2012.

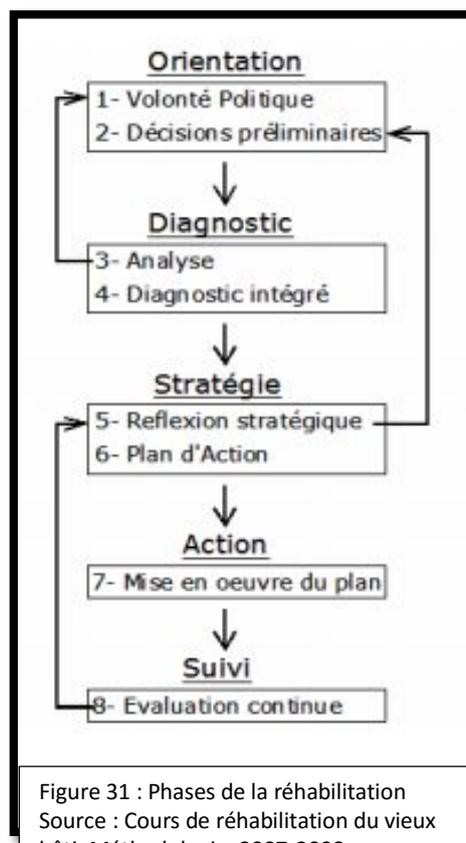
<sup>4</sup> Directive 2002/91/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2002 (JO L 1 du 4.1.2003) à transposer en droit national d'ici au 4 janvier 2006 au plus tard.

### 2.2.1. Principe de la réhabilitation<sup>5</sup> :

- **L'intégration** : comprendre l'aspect traditionnel, le tissu historique de la ville, le fait d'appartenir à la grande échelle ou il devrait être inséré, désenclavé et participe à la perspective du territoire.<sup>6</sup>
- **La globalité** : définir une stratégie complète permettant l'équilibre entre la mise en valeur d'un patrimoine collectif et l'amélioration de la qualité de vie de la population.<sup>7</sup>
- **La concertation** : plusieurs agents s'impliquent dans le processus de réhabilitation recherchant un consensus d'action, garantissant une vraie durabilité parmi lesquels on a : hommes politiques, techniciens, agents sociaux, etc. et évidemment les habitants
- **La flexibilité** : exige l'évaluation continue de l'intervention ainsi que la possibilité de réorientation de la stratégie de réhabilitation, afin de l'adapter aux changements sociaux, économiques, etc.<sup>8</sup>
- **L'adaptabilité** : en assumant le fait que la concrétisation des stratégies et des propositions d'action sera conditionnée par les spécificités de chaque contexte local.<sup>9</sup>

### 2.2.2. Les phases de la réhabilitation :

La réhabilitation dans son vaste terme passe par quatre grandes phases essentielles : **orientation, diagnostic, stratégie, action, suivi**, ou chaque phase comporte deux facteurs.



<sup>5</sup> Cours de réhabilitation du vieux bâti. Méthodologie. 2007-2008

<sup>6</sup> Ibid. .5

<sup>7</sup> Ibid. .5

<sup>8</sup> Ibid. .5

<sup>9</sup> Ibid. .5

### 2.3. **La méthode de RehabiMed et ses outils :**

Une démarche d'action en matière de réhabilitation destinée aux autorités locales a pour objectif <sup>10</sup>:

- Rendre facile la gérance et la planification ainsi que la promotion de l'architecture traditionnelle dans son contexte territorial.
- Ordonner et systématiser les étapes du processus de réhabilitation.
- Identification des outils et instruments à considérer pour leur gestion et leur développement optimums.
- Définir les critères qui doivent permettre de réfléchir sur les problèmes et les stratégies à mettre en place pour garantir le succès du processus

#### 2.3.1. **Les outils inscrits dans la méthode RehabiMed <sup>11</sup>:**

- La perception des problématiques et la justification de l'intervention
- Les décisions préalables
- Mettre l'accent sur la connaissance du territoire
- Analyse urbaine et architecturale
- Analyse des paramètres économiques et des valeurs socioculturelles
- Reconnaissance des valeurs historiques
- Lecture biophysique du territoire
- Prise en considération des attentes des résidents
- Les scénarios de futur
- Critères de réflexion pour une réhabilitation durable
- Objectifs prioritaires de la réhabilitation
- Le plan d'action intégral
- Définition des instruments juridiques et de planification
- Définition du cadre opérationnel
- Modèles pour l'insertion d'une nouvelle architecture
- Recommandations pour projeter sur l'espace non bâti
- Réhabilitation de bâtiments
- Implantation de nouvelles infrastructures
- Outils pour l'évaluation continue

<sup>10</sup> Publication de la méthode de RehabiMed. Architecture méditerranéenne. Réhabilitation ville et territoire. P 17

<sup>11</sup> Ibid. .10 . P 57 ...P 356.

## 2.4. Justification du choix :

Nous avons choisi de travailler sur la cave coopérative 29 de la ville d'EL MALAH en fonction de :

- L'emplacement stratégique de la cave au niveau de la ville
- Les valeurs architecturales et patrimoniales dont la cave comporte
- L'importance de cet héritage dans l'histoire du territoire
- L'accessibilité direct de l'axe générateur de la ville (boulevard kH Misti)

### 2.4.1. Définition de cave de vinification :

- **Cave :** le mot "**cave**" peut désigner deux choses différentes : il peut s'agir à la fois d'une **cave à vin**, que l'on retrouve aussi bien chez les professionnels que chez les particuliers, et d'une **cave coopérative**, association de viticulteurs fondée sur une entraide technique et financière<sup>12</sup>.
- **Viticulture :** ensemble des techniques permettant de cultiver la vigne pour produire du vin<sup>13</sup>.
- **Vinification :** Ensemble des techniques mises en œuvre pour transformer le raisin ou le jus de raisin en vin<sup>14</sup>.

### 2.4.2. Aperçue historique sur les caves :

- **Début de la viticulture :** la vigne est un arbre qui fait partie des vitacées, qui nécessite de la lumière et de la chaleur. Elle s'étend sur plusieurs mètres utilisant les supports qu'elle rencontre, mur, arbre, Rocher, ... L'homme l'a sélectionné par ces caractères très intéressants : arômes, goûts, couleurs, ...<sup>15</sup>

Période	Faits marquants
<b>Préhistoire</b>  Avant 4000 ans av. JC	Les hommes préhistoriques cueilleurs/chasseurs consomment des Raisins, comme d'autres baies.  7000 av. JC, en Iran, traces d'un vin dans une jarre.  6000 av. JC, En Arménie, traces d'un complexe de vinification (Pressoir + cuve fermentation en argile), raisins <i>Vitis vinifera</i> Silvestri

<sup>12</sup> Le dico du vin.

<sup>13</sup> <http://www.cnrtl.fr>

<sup>14</sup> Larousse. Dictionnaire de français.

<sup>15</sup> Article de l'histoire mondiale du vin. Ecole du vin : MUSCADELLE. [www.ecole-muscadelle.fr](http://www.ecole-muscadelle.fr)

<p><b>Antiquité</b></p> <p><b>Entre 4000 ans av. JC à + 400 AP. JC</b></p>	<p>4000 av. JC : Traces de vinification en Géorgie et en Arménie</p> <p>2500 av JC : mésopotamiens (Irak aujourd’hui), développent la Culture de la vigne</p> <p>1200 av. JC Egyptiens, Phéniciens (Liban, Syrie et Palestine d’aujourd’hui) et grecs développent le commerce.</p> <p>1000 av. JC : apparition de la vigne cultivée en Rome Antique, en Afrique du Nord, en Espagne et dans le Sud de la France.</p> <p>100 à 500 AP. JC expansion très forte vignoble par les Romains en Europe du Nord.</p> <p>Le vin est vinifié dans des cuves ouvertes creusées dans la roche ou Dans des cuves d’argile. Il est conservé dans des jarres puis des Amphores (2 anses).</p>
<p><b>Moyen-âge</b></p> <p><b>400 à 1400 AP. JC</b></p>	<p>Europe : Invasion Barbares, la culture de la vigne se réfugie dans les Abbayes. La barrique et les cuves en bois remplacent les amphores.</p> <p>Moyen-Orient : l’essor de la religion musulmane met un frein à L’élaboration de vin dans ces régions.</p>
<p><b>Renaissance/ Epoque Moderne</b></p> <p><b>De 1492 à 1792</b></p>	<p>Réformes religieuses/ Périodes des grandes découvertes :</p> <p>Beaucoup d’échanges commerciaux, les Anglais, les Hollandais, les Espagnols, les Portugais et les Français diffusent la culture de la Vigne aux nouveaux pays avec qui ils commercent ou colonisent.</p>
<p><b>Epoque Contemporaine</b></p>	<p>De 1792 à 1850 la culture de la vigne est intense sur les pays Méditerranéens, les vins bordelais et bourguignons sont très Renommes.</p>

<p><b>Ancienne</b></p> <p><b>de 1792 à 1962</b></p>	<p>1850 : oidium</p> <p>1870 : phylloxera</p> <p>1780 : mildiou</p> <p>1900/1911 : crise de surproduction, émeutes dans le Sud de la France et en Champagne</p> <p>1930/1962 : essor de la coopération, création des AOC pour protéger Et relancer le vignoble très touché, appauvrissement de la Biodiversité des cépages.</p> <p>1962 : Rapatriement des viticulteurs algérois en France.</p>
<p><b>Epoque Contemporaine</b></p> <p><b>Actuelle</b></p> <p><b>De 1962 à 2011</b></p>	<p>1962 à 1980. Période de production de masse, valorisation des Cépages gros producteurs et résistants.</p> <p>1980 a 2011 : Développement des vignobles du nouveau monde, Prise en compte plus grande de la qualité (progrès techniques), Standardisation des goûts, production mondialisée de vins de qualité</p> <p>En bouteille,</p> <p>a. Création des AOP et IGP au niveau européen.</p>
<p>Tableau 08: l'apparition du vin et la naissance des caves de vinification Source : Article de l'histoire mondiale du vin. École du vin : MUSCADELLE.</p>	

### 2.4.3. Synthèse du tableau :

L'apparition du vin remonte a très longtemps, avec la découverte des vignes avec la création des outils préliminaire, et ça développer au fil du temps avec les progrès technologique et scientifique, commencent par les jarres dans les premières civilisations vers les cuves de production viticole.

**2.4.4. Schéma industriel de la production viticole :**

Pour mieux comprendre le plan schématique du fonctionnement de la cave de vinification il faut savoir en premier lieu les procédures de la production (expliquer ainsi dans la figure ci-dessous)

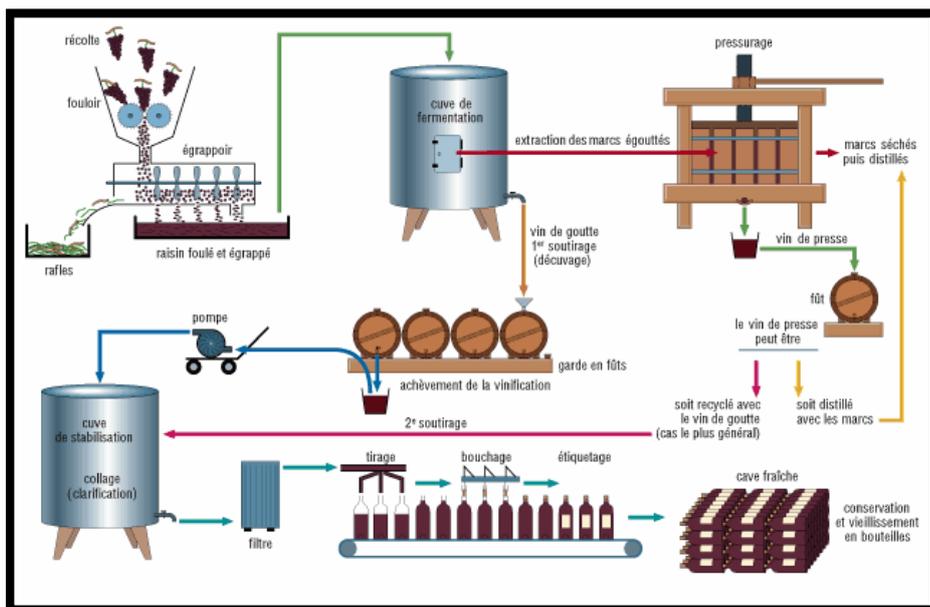


Figure 32 : de raisin au vin  
Source : www.pinterest.com

**2.4.5. Exemples thématiques :**

Dans le cadre de notre projet nous avons établi une recherche thématique sur des cas de reconversion et réhabilitation des caves de vinification pour mieux connaître les dimensions de ces interventions en matière d’architecture et du patrimoine, et comment les utilisées dans notre cas (cave coopérative 29). (Tableau ci-dessous indique les exemples sur la reconversion d’une cave).

Critères	Exemple 01	Exemple 02	Exemple 03
<p><b>Situation géographique</b></p>	<p>- <b>Maison de L'eau – Réhabilitation de la cave coopérative d'Allègre Les Fumades</b> située près du parc de la Station Thermale Allègre-les-Fumades (30500) ,Département de Gard ,Région : Languedoc-Roussillon en France.</p> 	<p>- <b>La reconversion de la cave coopérative de Riberach en hôtel-restaurant</b> Située sur la commune de Bélesta dans les Pyrénées-Orientales à proximité des frontières franco-espagnole, sur un flanc de colline au pied du château médiéval de Bélesta .</p> 	<p>- <b>caves des palais de Neuchâtel .naef</b> S'installe dans la ville des Neuchâtel En suisse limitrophe à la rue des terreaux , limité au nord par la rue berceles , au sud du centre comac et para , à l'est une ligne résidentielle , et à l'ouest par un carrefour de l'avenue de la gare .</p> 
<p><b>Contexte</b></p>	<p>La cave viticole d'Allègre les Fumades est un bâtiment empreint de son passé. Il est donc important d'articuler la rencontre d'une architecture porteuse d'histoire avec une architecture contemporaine pour en faire un projet unique, qui exprime la volonté de modernisation de la commune.</p> 	<p>Située sur la commune de Bélesta dans les Pyrénées-Orientales à proximité des frontières franco-espagnole, qui occupe l'ancienne cave coopérative du village pittoresque de Bélesta , construit sur un flanc de colline au pied du château médiéval de Bélesta . semi enterré sur la partie sud, et constitué de murs en pierres du pays. Les cuves se situant au rez-de-jardin sont en béton. Implanté à proximité d'une zone résidentiel qui donne sur les deux voies départementales 38 et 21 coté sud et au nord sur les vignobles</p>	<p>le bâtiment a vécu une longue histoire , accompagner de nombreux changements. Un concept organique se substitue à la perception que l'on avait de la façade principale lorsqu'elle était revêtue par la vigne vierge et le lierre. Devenue ajourée par des nouvelles entailles, la notion du socle persiste et préserve l'identité collective.</p> 
<p><b>Critères choix de cave</b></p>	<p>La fusion entre l'ancien et le nouveau en harmonie dans un cadre contextuel. Une reconversion claire et nette de l'activité viticole à la fonction administrative et culturelle , Une forme régulière avec l'ajout d'un bloc en gardant l'aspect architecturale et patrimoniale.</p>	<p>Dans cet exemple la cave a gardé son cadre bâti avec quelques modifications, la reconversion était partielle du côté de la bâtisse où les cuves ont été préservées et converties en chambre et suites. Respect du contexte historique du territoire de la cave,</p>	<p>Richesse architecturale et patrimoniale, l'ingéniosité dans la conception. Une certaine similarité en matière de composition avec</p>
<p><b>Fiche technique et objectif du projet</b></p>	<p>Reconversion de l'ancienne cave Mauguio en maison de jeunes et mairie avec l'ajout d'un bloc comme extension de l'immeuble . Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Allègre les Fumades Maîtrise d'oeuvre : DUVAL ARCHITECTURE Surface : 1800 m<sup>2</sup> SHON Réalisation : 2008 Lieu : Cave Coopérative située à l'entrée de la commune Programme : mairie + maison de jeunes</p>	<p>Maîtrise d'ouvrage : Immobilière des Fenouillèdes Maître d'œuvre : le couple d'architectes Karin Pühringer et Luc Richard. Surface : 4 800 m<sup>2</sup> Réalisation : début 2001 Lieu : la commune de Bélesta dans les Pyrénées-Orientales <b>Programme :</b> complexe œno-touristique composé d'une partie hôtel-restaurant dans les chais les plus anciens (7 suites et 11 chambres) et de la cave du domaine Riberach (culture biologique).</p>	<p>Il fait partie de la mémoire cognitive et patrimoniale des neuchâtelois. L'intervention contemporaine se devait d'être à la fois respectueuse et modestement ambitieuse. Maîtrise d'ouvrage : Naef Immobilier Neuchâtel SA Maître d'œuvre : Maison d'Art'chitecture Serge Grard SA Réalisation : 2014 <b>Programme :</b> des bureaux et des salles de conférence.</p>

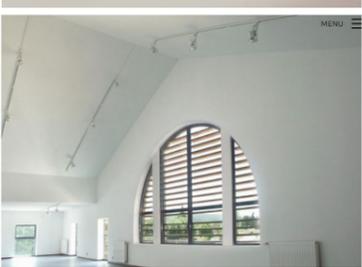
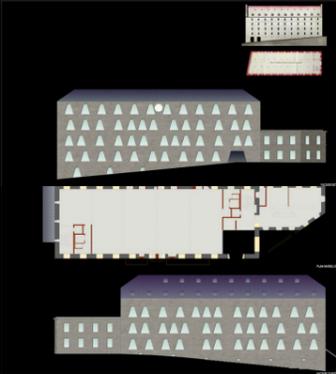
<p><b>Action</b></p>	<p>En réponse à la façade en pierres de la cave fortement marquée dans ses modénatures, l'extension se fait par un volume simple et sobre, dont les voiles de béton préfabriqués sont dépourvus de modénatures, créant un contraste et un dialogue entre le</p> <p>La façade du nouveau bâtiment s'ouvre par ailleurs, entièrement sur la station thermale, en amorce du dialogue souhaité entre les équipements.</p>  <p>Chaque élément de programme a une entrée autonome condamnable sur le hall d'accueil, sorte de fente de lumière, largement ouvert sur les paysages environnants.</p>     	<p><b>Son hôtel</b>, entre histoire et modernité Deux cuves rassemblées en une chambre de standing (une pour la partie nuit, l'autre pour la partie bain). Une décoration soignée, de style contemporain, des matériaux chauds (parquet, murs blanchis à la chaux). A ne pas louper : se prélasser dans un bain fumant en admirant la vue imprenable sur les ceps tortueux de la vallée.</p>    <p><b>Son restaurant étoilé</b>, entre terroir et créativité Une décoration industrielle, dans l'ancienne salle des machines soutenue par une charpente de style Eiffel. Avec une terrasse qui donne sur les le paysage .</p>   	<p>Aujourd'hui, après mise au concours architectural, il est reconverti en bureaux et préserve sa notoriété grâce à sa situation privilégiée</p> <p>La partie restauration est aussi importante: les encadrements en pierre de taille ont été restaurés ou recomposés et ensuite badigeonnés pour les uniformiser, comme à l'époque; les fresques des nymphes ont été finement restaurées; les couleurs des frises ont été relevées; l'horloge a été remplacée ; les proportions des avant toits, des moulures et de la toiture ont été respectées</p>       <ul style="list-style-type: none"> <li>l'ajout d'un ascenseur intégré.</li> <li>Le noyau central comprend les communs et distribue les ailes latérales.</li> <li>l'étage sous charpente, est dépourvu de points porteurs et laisse le plan libre.</li> <li>le bâtiment voué à une activité culturelle, commerciale ou privée.</li> </ul>
<p><b>Synthèse</b></p>	<p>Le bâtiment de la Maison de l'Eau permet un dialogue entre les différentes infrastructures qu'il accueille : <b>la mairie, l'office du tourisme, le centre de développement culturel, un auditorium, des salles d'exposition permanente et temporaire, une bibliothèque.</b></p>	<p>La cave coopérative de Riberach représente un exemple très riche et fascinant en terme d'architecture et du patrimoine car cet édifice il n'a rien perdu de sa fonction historique, puisqu'un chai a été construit dans le prolongement de l'ancienne Cave Coopérative pour y accueillir le Domaine Riberach, il comporte une spécificité par rapport aux autres hôtels un système géothermique ( assurer les besoins en chauffage, eau chaude sanitaire et froid de l'ensemble</p>	<p>le crépi industriel a été travaillé de deux façons différentes pour distinguer les deux parties du bâtiment et leur redonner vie avec un caractère d'authenticité . tout en améliorant les aspects thermiques et techniques</p>

Tableau 11 : comparaison des exemples thématiques a travers le monde ( justification du choix de bâtiment )

Source : réaliser par l'auteur

### **2.4.6. Synthèse du tableau :**

Les exemples thématiques étudiés font l'accent sur de nombreuses point de la reconversion et la réhabilitation :

- La transformation des espaces doit respecter le bâtiment ancien et son aspect architectural.
- Les changements apportés doivent faire l'objet d'une étude approfondie du programme que le projet va accueillir et le bâtiment sur lequel va être l'intervention.
- Le dialogue ancien-nouveau doit être présent dans le projet au final.

### **2.5. Explication du thème du projet : (centre de loisirs)**

#### **Introduction :**

*Candis dit : " la nouvelle fonction des loisirs est de délivrer les gens du complexe de la vie quotidienne et provoquer pendant les vacances une attitude de vie simple liée à la nature et à la liberté"*

D'après l'analyse urbaine effectuée de la ville d'EL MALAH nous avons constaté que la ville présente un déficit en termes de loisirs que ce soit qualitatif que quantitatif.

En conséquence des constatations de l'enquête achevée, notre intervention vise à proposer une solution pour le secteur socio-économique, l'améliorer, et essayer de résoudre les problèmes qui touchent la société.

Notre choix de projet comprend une conception d'un espace vitale avec une capacité de remplir certains besoins essentiels pour les habitants d'EL MALAH afin d'assurer une meilleure qualité de vie , un épanouissement pour les individus et répondre à ces aspect primordiaux nous avons choisi d'implanter un centre de loisirs.

#### **2.5.1. Qu'est-ce que le loisir :**

Le loisir se définit comme une activité individuelle ou collective de nature variée (culturelle, sportive, touristique, de plein air, etc.) à laquelle une personne se consacre volontairement pendant son temps libre.<sup>16</sup>

Selon K. MAX : *" le loisir est l'espace du développement humain, il s'identifie au repos à la production de force de travail après de longues heures de travail journalier"*

---

<sup>16</sup> Le Grand dictionnaire terminologique de la langue française

### 2.5.2. Type de loisirs et domaines de pratique :

- **Loisir culturel** : ensemble d'activités libres qui tendent à élargir la culture de la personne tel que lire, chanter, dessiner, jouer, acter, photographier ...etc.<sup>17</sup>.
- **Loisir de plein air** : activité libre permet la relation et la réflexion de l'individu avec l'environnement extérieur ou naturel, avoir de l'expérience et l'aventure<sup>18</sup>.
- **Loisir scientifique** : c'est les activités par lesquelles la personne se consacre en toute liberté faisant part de l'univers et le désir de le découvrir<sup>19</sup>.
- **Loisir socio-éducatif** : aborde les activités vécues dans le temps libre et promues par les individus et les collectivités dans un état d'esprit orienté vers le développement global de la personne et vers son implication au sein de la communauté.<sup>20</sup>
- **Loisir touristique** : au cours de leurs voyages les personnes déploient un ensemble d'activités et de passer leurs séjours dans des lieux différents, de pratiquer de nouvelles et diverses activités avec d'autres groupes de personnes permettant l'épanouissement et la détente<sup>21</sup>.

### 2.5.3. Classement du loisir :

Selon : - les groupes : familles, jeunes, adultes, enfants ...etc.

- Les activités : nature et type d'activités pratiquées.
- Les périodes : les saisons, les semestres, etc.

### 2.5.4. Fonctions majeures :

D'après ' Joffre DUMAZEDIER ', sociologue spécialisé dans la pratique de loisirs, il y a trois grandes fonctions de loisir :



<sup>17</sup> Portail Québec - Services Québec. <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca>

<sup>18</sup> Conseil québécois du loisir. <http://www.loisirquebec.com>

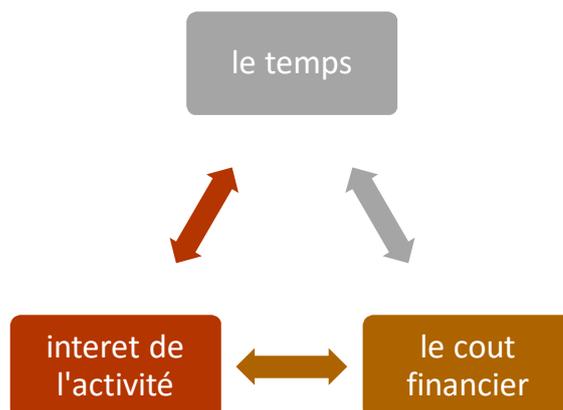
<sup>19</sup> Ibid. 18

<sup>20</sup> Ibid. 18

<sup>21</sup> Ibid. 18

### 2.5.5. Critères déterminants le loisir :

Le loisir se base sur trois principaux critères Qui définissent l'importance et la richesse du loisir :



### 2.5.6. Types d'activités du loisir :

Le loisir se manifeste selon deux types d'activités :

**Le loisir actif** : ensemble d'activités physique et énergétique ou même mentale.

**Le loisir passif** : ensemble d'activités durant le temps de détente et relaxation l'exemple de regarder un film, faire la lecture<sup>22</sup>.

### 2.5.7. Les fonctions du loisir :

Un centre de loisirs et de culture abrite un groupe de fonctions qui se résume en :

L'ÉCHANGE : concerne un échange des différentes cultures, les impressions, pour permettre au public de découvrir le monde et de s'ouvrir à la vie, on y trouve deux types :

**Échange direct** : se fait par : lieux de publication et notifications, accueil et réception, lieu de détente et de rencontre, billetterie et box des tickets.

**Échange indirect** : cela implique un lieu d'exposition permanente et temporaire, de renseignement, de documentation, manipulation, par les conférences, les projections, salle de spectacles, ....

PRODUCTION ET DIFFUSION DE L'INFORMATION : Elle englobe plusieurs espaces comme : bibliothèque, médiathèque.

INNOVATION ET CRÉATIVITÉ : Elle consiste généralement les espaces de pratique et d'activités : clubs, atelier

GÉRANCE ET SUPPORT LOGISTIQUE : elle permet des activités de soutien et tous ce qui regarde la gestion, l'administration,

<sup>22</sup> Loisir. Complexe de loisir. BELABBES AMINA. Université Abou bakr belkaid. Année 2010/2011

### **2.5.8. Le rôle du centre de loisirs et de culture :**

- ✓ S'inscrire dans la vie sociale, d'utiliser le tâtonnement, l'essai / l'erreur comme moyen de se construire.
- ✓ Multiplier les expériences, de choisir ses implications et d'affirmer progressivement son identité.
- ✓ Permettre aux enfants et aux adolescents de s'essayer à vivre dans la société.<sup>23</sup>

### **2.5.9. Les objectifs des loisirs :**

- Favoriser l'accès aux savoirs et à la découverte des cultures.
- Développer la prise de responsabilité et l'autonomie
- Permettre la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité
- Développer le sens critique et la participation, individuelle et collective.
- Renforcer la place et développer l'investissement des parents dans les loisirs de leurs enfants.<sup>24</sup>

### **2.5.10. Exemples thématiques :**

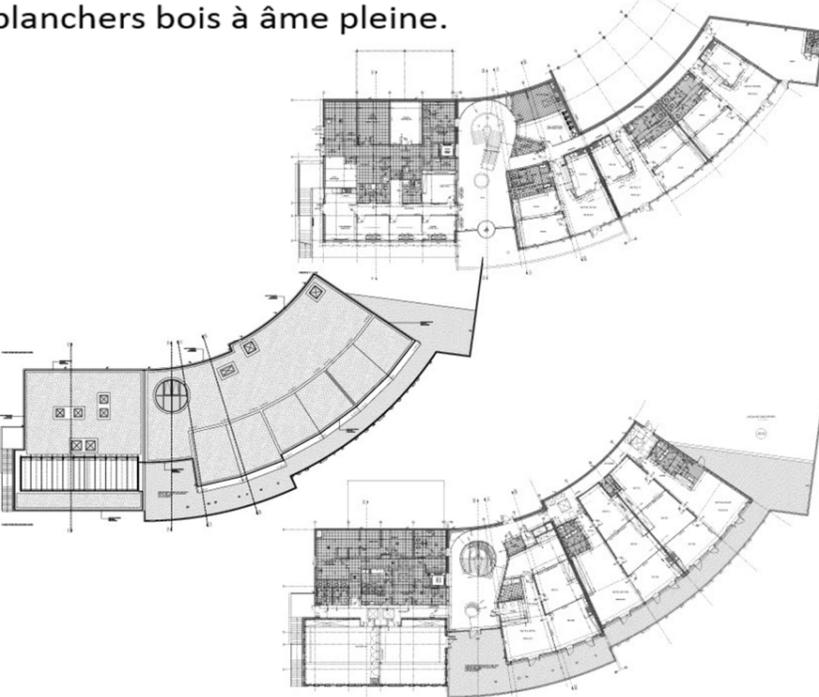
Nous avons établi une recherche thématique sur les centres de loisirs dans le monde afin d'attribuer aux mesures essentielles et aspects conceptuels d'un centre de loisirs. Le choix était selon les critères approximatifs à notre cas d'étude :

- La surface ou l'emprise de sol entre 1500 et 1900 m<sup>2</sup>
- L'emplacement du projet (périphérie de la ville, l'accès de la ville, ...etc.)
- Programme architectural riche et intéressant.
- L'objectif du projet similaires aux nôtres.

---

<sup>23</sup> La lettre des directeurs de centres de loisirs francas.numero02.janvier/mars2006.agrandir ! un autre regard sur les centres de loisirs. Page01

<sup>24</sup> Maison de quartier LAMBEZELLEC. l'accueil de loisirs, de jeunesse.

Critères	Exemple 01	Exemple 02	Exemple 03
<p><b>Présentation et situation du projet</b></p>	<p><b>CENTRE DE LOISIRS ROUGET-DE-LISLE:</b> Situé au sud de la ville de Nanterre en France</p> 	<p><b>CENTRE DE LOISIR « LE BOIS DES GELLES »:</b> Lieu : Villebon sur Yvette, France s'accrocher à une colline située en lisière du bois des Gelles</p> 	<p><b>CENTRE DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE SANS HÉBERGEMENT</b> 6, rue Étienne-Do la ville</p> 
<p><b>Fiche technique du projet</b></p>	<p>Maître d'ouvrage: Ville de Nanterre Maîtrise d'œuvre : Architecte : Atelier Philippe Madec surface : 1545 m<sup>2</sup> H.O.N. Délai de réalisation : 1999 / 2003 Année de livraison : 2003</p>	<p><b>Ville :</b> Villebon sur Yvette <b>Typologie :</b> Enseignement <b>Superficie du site :</b> 10 400 m<sup>2</sup> <b>Superficie bâtiment :</b> 1 850 m<sup>2</sup> S.H.O.N <b>Client :</b> Commune de Villebon sur Yvette – France <b>Démarche environnementale :</b> Projet en Démarche HQE</p>	<p><b>Maîtrise d'ouvrage :</b> Ville de Valenton <b>Maîtrise d'œuvre :</b> Atelier d'Architecture Benoît Crépet (mandataire) ; EVP Ingénierie (structure) ; BETHAC (fluides) ; AAB STRY JENSKI (acoustique) <b>Surface SHON :</b> 1192 m<sup>2</sup> <b>Calendrier :</b> début des travaux, janvier 2011 ; livraison du bâtiment, septembre 2013</p>
<p><b>Descriptif du projet</b></p>	<p><b>le centre de loisirs Rouget-de-Lisle</b> met en œuvre l'ensemble des dispositifs environnementaux pour donner aux enfants de Nanterre un lieu de bien-être. Une série de pavillons dans lesquels se trouvent des lieux de vie des enfants, sont greffés à un aqueduc en forme de</p> 	<p>Le projet présenté vient s'insérer au cœur du tissu boisé du Bois des Gelles. Au cœur de cet environnement naturel, le Centre de Loisirs intègre une démarche environnementale. L'ensemble de ce bâtiment, est construit en structure bois. Cet ensemble structurel, sur 2 niveaux, fait à la fois appel à un système constructif poteaux/poutres, mais aussi à des murs et planchers bois à âme pleine.</p> 	<p><b>Parti urbain et intégration dans le site :</b> ne pas dénaturer le site, en évitant de « porter ombrage » au Château ainsi qu'au Parc, qui participent tous deux, par leurs qualités respectives, à la beauté et à la quiétude du lieu. <b>Parti architectural et environnemental :</b> un bâtiment discret, destiné de par sa forme, son architecture « calme » et le choix des matériaux utilisés (notamment le bois), à se fondre dans la quiétude du paysage, et à s'effacer devant la prestance du château</p> 

<p><b>Programme du projet</b></p>			
<p><b>Synthèse</b></p>	<p>Afin d'offrir des activités des loisirs a différents caractère : ludique , artistique, sportif, ou de découverte. Le projet s'inscrit dans la démarche HQE Une forme régulière en T avec des une toiture végétaliser en charpente L'ajustement fonctionnelle du projet à son terrain accidenté.</p>	<p>projet en démarche HQE intégration d'un projet de mise en lumière et de sonorisation. Un bâtiment 100% en bois. A pour but de procurer une satisfaction et un plaisir d'ordre émotionnel , moral, spirituel, corporel, pour les participant.</p>	<p>Un projet atypique qui s'intègre intelligemment dans sans site de façon simple avec la présence d'un patrimoine de valeur Donne des repères utiles dans la vie social des habitants en les mettant dans les situations , ils devront apprendre à partager , à choisir, à décider, à ce s'entraider.</p>

Tableau 12 : tableau de comparaisons entre des exemples internationaux ( explication du thème de projet )

Source : réaliser par l'auteur

### **2.5.11. Synthés du tableau :**

Pour mieux comprendre la fonction et le fonctionnement d'un centre de loisirs , ces dimensions et ces composantes, notre choix des exemples c'est basé sur plusieurs critères.

## **3. Tranche 02 : L'approche conceptuelle et architecturale :**

- **Introduction**

Après avoir étudié quelques exemples liés à l'équipement choisi (cave coopérative 29) pour justifier le choix d'intervention (reconversion et réhabilitation) et d'un autre côté une thématique afin d'expliquer le thème de notre projet architectural, dans cette partie architecturale on va entamer l'analyse du bâtiment d'intervention.

### **Pré-diagnostic :**

Après avoir désigné la cave coopérative 29 comme étant notre cas d'étude, nous avons commencé par les visites consécutives au site, pendant cette phase nous nous sommes rapprochés a des établissements et organismes (l'A.P.C, la DUCHE ...) pour nous fournir les détails nécessaires au profit de notre étude au fur et au mesure du diagnostic.

Après que nous avons établi un contact avec le responsable de la cave ce qui nous a permet à parvenir à plusieurs visites sur site afin de :

- ✓ Connaissance et compréhension du site d'intervention (l'emplacement, L'environnement).
- ✓ Permission d'un relevé architectural à main lever avec des prises de mesures
- ✓ Établir un relevé photographique des différentes composantes de la cave (espace intérieur et extérieur.
- ✓ Procéder à un questionnement avec le responsable de la cave sur l'état actuelle et savoir plus sur sa situation à ce moment donner.

### **2.1. Diagnostic :**

Au fil de cette phase nous allons exploiter les données présents et les informations récoltaient dans l'étape précédente (pré-diagnostic), les examinaient pour faire ressortir l'état de fait de la zone d'étude, les pathologies et leurs natures et pour finir déterminer les appuis de la prise en charge du bâtiment.

**Analyse de l'état des lieux :**

Fiche d'identification de la zone d'étude	
Identification	Cave coopérative 29
Localisation	Au nord de la ville d'EL MALAH
Nature juridique	Privé
Fonction actuelle	Stockage de vin
Fonction ancienne	Production du vin
Hauteur du bâtiment	13 m
Surface	1681 m <sup>2</sup>
Nombre des cuves	32 par terre et 16 sur pilotis
Forme	Régulière en L
Surface de l'assiette	10.000 m <sup>2</sup>

Tableau 09 : fiche technique d'identité de la cave coopérative 29

Source : réaliser par l'auteur

**2.2. Situation géographique :**

Implanté à l'accès de la ville d'EL MALAH à l'extrême nord, elle occupe une place stratégique par rapport à l'entrée de l'entités urbaine.



Carte 12 : vue aérienne de l'accès de la ville d'EL MALAH

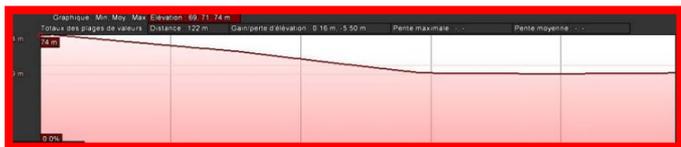
Source : Google Earth



Carte 13: vue aérienne de la cave coopérative 29

Source : Google Earth

### 3. Morphologie :



Le site présente une pente importante commence des terres agricoles vers la chaussée de la voie principale limitrophe environ 7%.

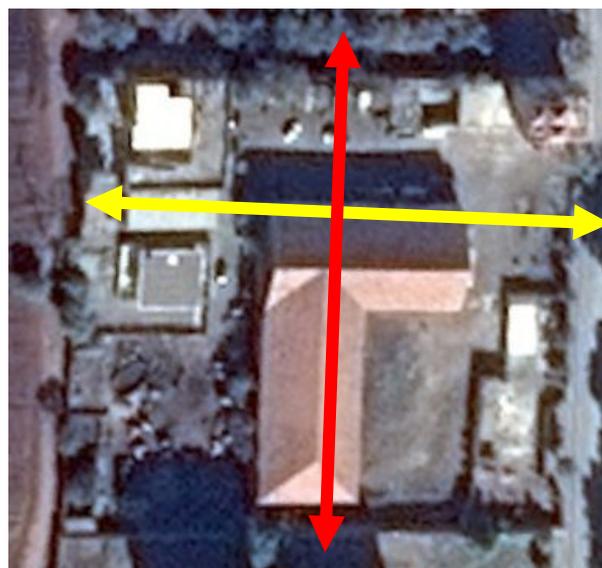


Figure 34 : les coupes de l'assiette d'intervention  
 Source : réaliser par l'auteur

### 4. Limites et accessibilité :

La zone d'intervention est limitée par :

Au nord : une ferme

Au sud : 24 logements DGSN

À l'est : terre agricole (des vignes)

À l'ouest : boulevard kH Misti et la zone d'activités

Le train est accessible par le boulevard kH Misti du côté ouest de l'ilot.

Le site comporte la cave, des habitations modernes et des habitations

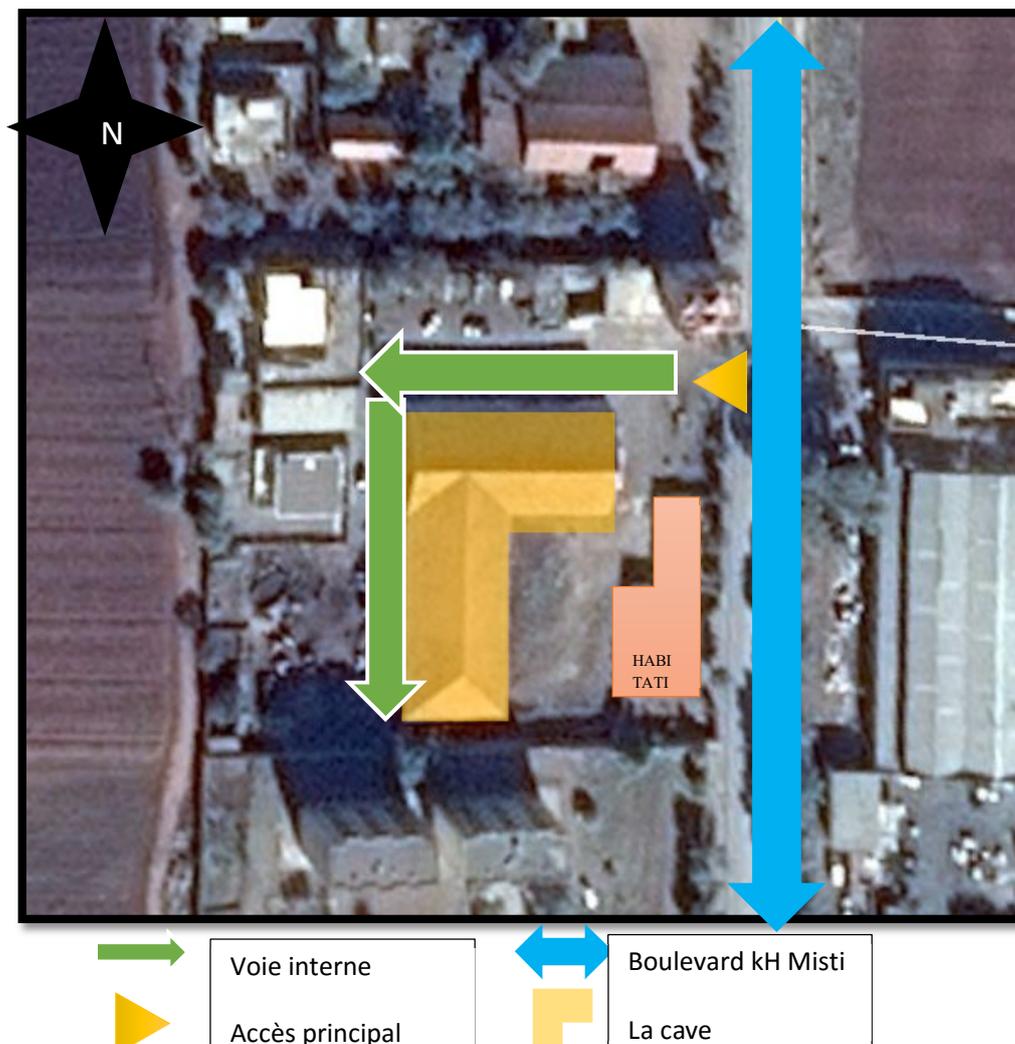


Figure 35 : carte des limites et accessibilités au terrain de la cave coopérative  
 Source : réaliser par l'auteur

traditionnelles aussi des ateliers et garages, clôturé par un mur surmonté d'un bardage.

La cave est entourée d'une voie qui commence du boulevard venant d'Oran ou l'accès se termine vers un air de stationnement des engins d'agriculture.

### 5. Relevé photographique du site d'intervention :

Grâce au relevé photographique qui est un outil d'évaluation de l'état de fait avec tous les détails, celui-ci et plus riche en matière d'informations et de détails, il permet de voir l'état exact du lieu au moment du relevé : hauteur, traitement, volumétrie, couleurs, styles, ornement, matériaux, composants, ...etc.).

#### a. Environnement extérieur :



Figure 36 : la clôture du terrain de la cave  
Source : auteur



Figure 37 : le boulevard kH Misti  
Source : auteur



Figure 38 : la zone d'activité en face la cave  
Source : auteur



Figure 39 : habitation individuelle existante dans le site  
Source : auteur



Figure 40 : villa auprès de l'accès au site  
Source : auteur



Figure 41 : cabinet de contrôle des pressoirs  
Source : auteur



Figure 42 : cabinet de contrôle de la balance  
Source : auteur

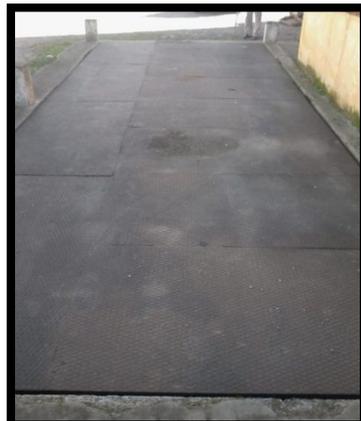


Figure 43 : la balance  
Source : auteur



Figure 44 : les pressoirs du raisin  
Source : auteur

b. Environnement intérieur de la cave :



Figure 45 : l'accès principale de la cave  
Source : auteur



Figure 46 : cuve de ramassage du raisin presser  
Source : auteur



c. Figure 47 : les cuves sur pilotis  
Source : auteur



Figure 48 : les cuves par terre  
Source : auteur



Figure 49 : conduite d'eau  
Source : auteur



Figure 50 : la charpente métallique de la toiture  
Source : auteur



Figure 51: réservoir d'eau  
Source : auteur



Figure 52 : une seule ouverture  
Source : auteur



Figure 53 : double ouvertures  
Source : auteur



Figure 54 : CHAHDA  
Source : auteur



Figure 55 : le hall central de la cave  
Source : auteur

## 6. Relevé graphique :

La non existence des anciens plans de la cave nous a poussée à faire un relevé graphique des plates-formes de la cave et en se basent sur l'enquête sur terrain et les instruments données par la DUCHE (carte du PDAU- carte du POS-nord- pièce écrite), nous avons pu faire ressortir les différents plans de la cave, les élévations et les éléments composantes, ainsi le style architectural.

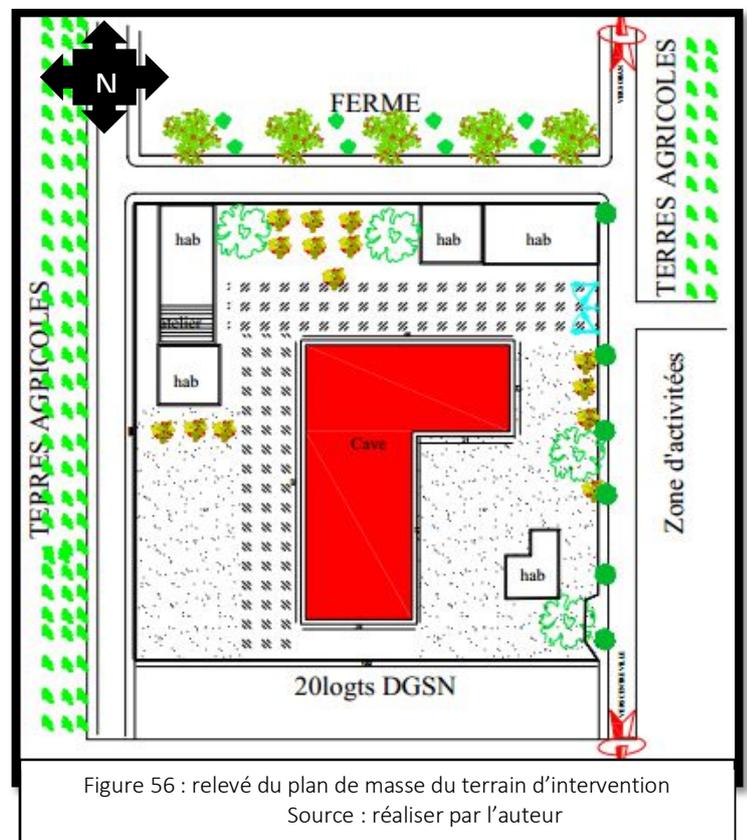


Figure 56 : relevé du plan de masse du terrain d'intervention  
Source : réaliser par l'auteur

**Les plans :**

Le bâtiment s'organise en deux niveaux.

Comporte la balance qui sert à peser les remorques de raisins et les pressoirs du raisin coller au mur extérieur de la cave, qui verse dans deux cuves de ramassages du raisin presser ou il est conduit vers d'autres pressoirs dans le hall central.

On trouve dans la cave deux types de cuves : 16 surélevé sur des petits poteaux de 1.5 m pour la fermentation et 32 par terre supportées par des mur de 30 cm pour le stockage et la livraison, les rangés des cuves sont séparées par des couloirs en forme de I avec une longueur de 38 m. Avec une cabine de contrôle des appareils, les cuves sont dotées d'une ouverture pour le remplissage du vin.

L'accès principale du cave se trouves dans la façade latérale droite, la cave est accessible par cinq portes personnel et deux accès techniques, la circulation entre les cuves se fait par des passerelles et des escaliers droits et en U.

Les cuves sur pilotis sont surmontées par un réservoir d'eau des machines de fermentation, leurs ouvertures différentes des autres cuves par terre, le premier type est juste une couverture en métal pour alors que les autres cuves de stockage l'ouverture est entourée par un bloc de béton, épais de 50 cm ; chaque cuve est dotée par une ouverture vers le bas pour permettre la dégustation et le contrôle, elles sont numérotées par l'emplacement et par série de vin (blanc-rouge-rose).

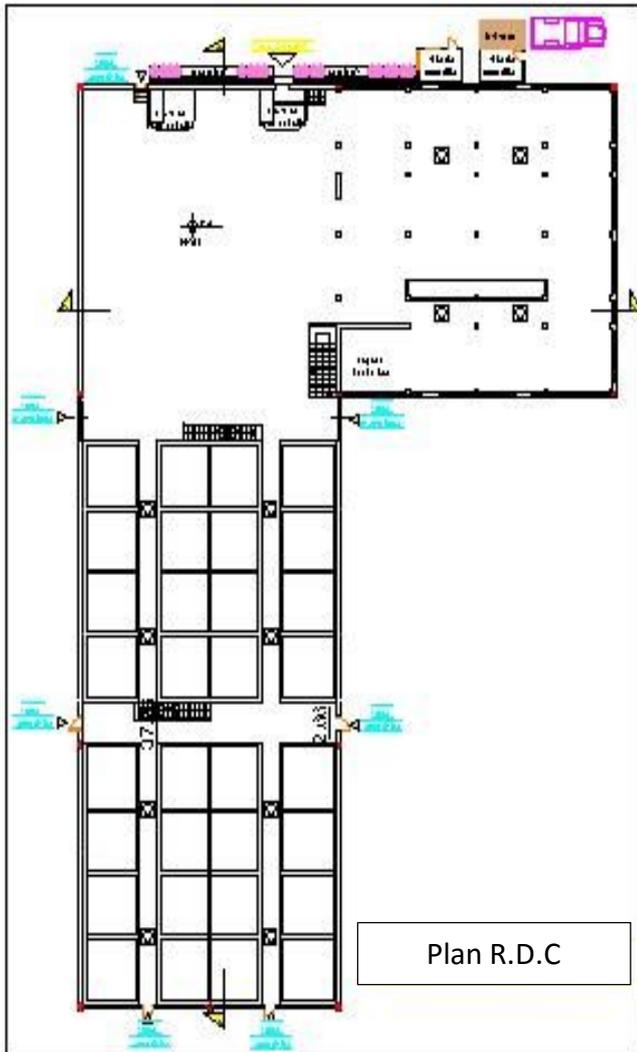


Figure 57 : plan niveau 01 de la cave coopérative 29  
Source : réaliser par l'auteur

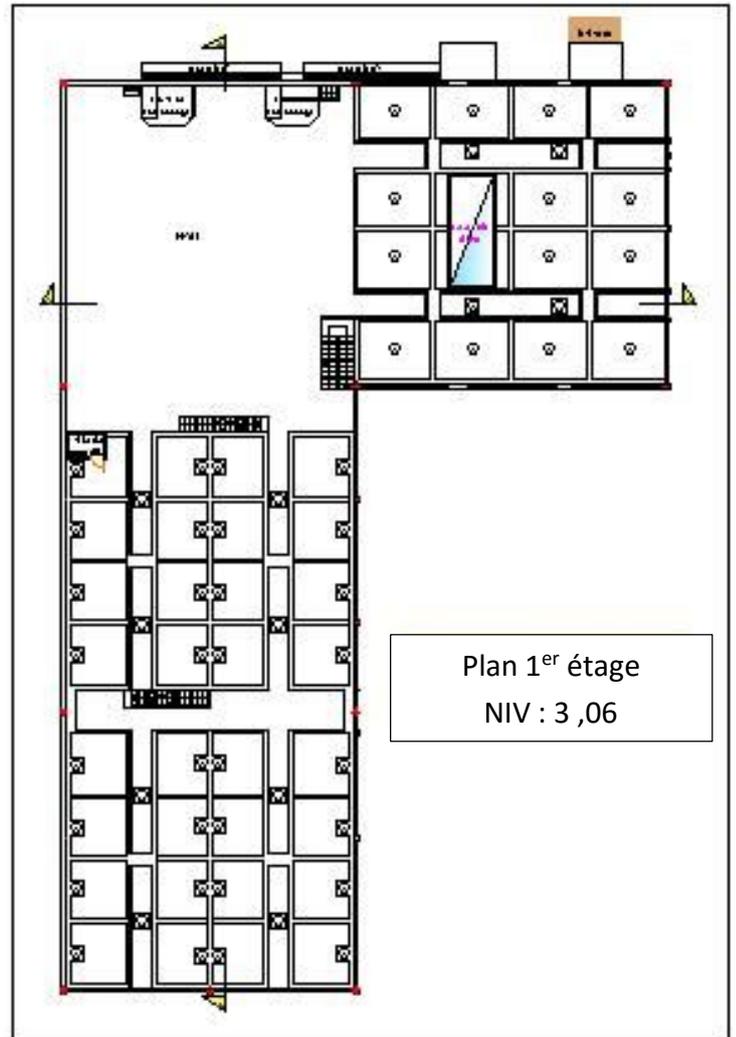


Figure 58 : plan niveau 02 de la cave coopérative 29  
Source : réaliser par l'auteur

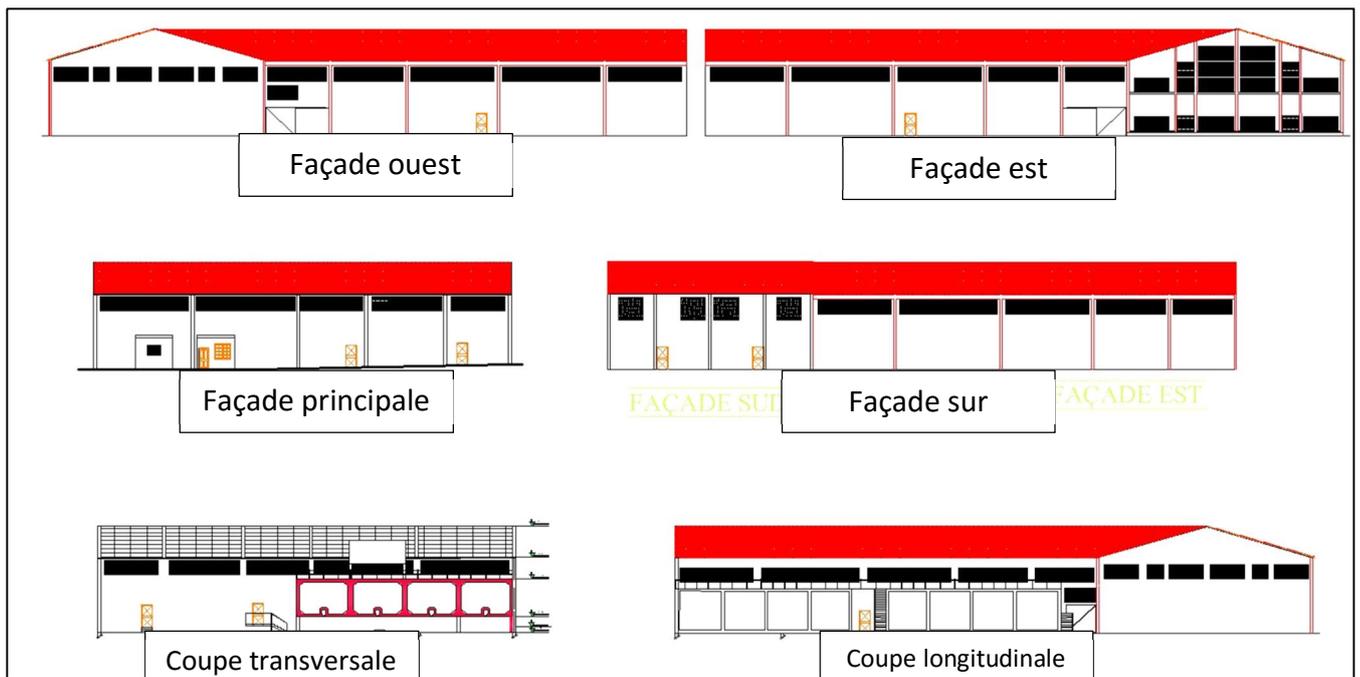


Figure 59 : les coupes et les façades de la cave coopérative 29  
Source : réaliser par l'auteur

**i. Les façades :**

Les façades de la cave sont très simples obéisse à la symétrie, des grands murs en béton armé munis par des fenêtres rectangulaires espacées par des barres verticales de décoration, peint en enduit jaune clair, remplie par des lames en ciment.



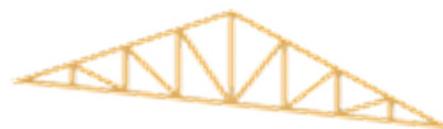
Figure 60 : photo de la façade latérale droite

Source : réaliser par l'auteur

**ii. Les matériaux :**

La cave est construite en mur de pierre d'une épaisseur de 30 cm, et le béton pour les cuves.

La toiture est en charpente métallique avec des fermes triangulé relié par des poutres couvertes par la tuile rouge.



Ferme triangulée

Poutre triangulée



Figure 61 : vue d'intérieur de la charpente métallique

Source : réaliser par l'auteur



Figure 62: vue d'extérieur sur la toiture couvert en tuile

Source : réaliser par l'auteur



Tuile rouge plate

**iii. Les ouvertures :**

On remarque dans la cave quatre types d'ouvertures :

- TYPE 01 : la bande des fenêtres en longueur avec des lames quand trouve pratiquement dans les quatre façades de la cave nord – est et ouest et sur le haut des deux portes latérales est et ouest : qui sert d'aération et d'éclairage naturel pour la cave.
- TYPE 02 : se trouve uniquement dans la façade en forme rectangulaire sud quatres de façon symétrique avec un grillage de 1.20 x 1.20.
- TYPE 03 :

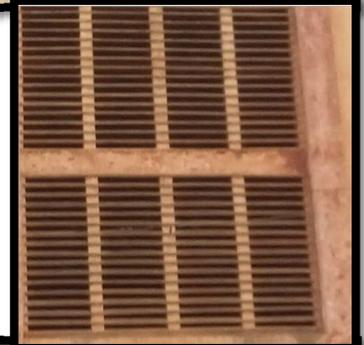


Figure 63: les ouvertures de la caves en forme de persienne  
Source : réaliser par l'auteur



Figure 64 : les accès des ouvriers sud et ouest  
Source : réaliser par l'auteur

Les portes destinées aux travailleurs sont en métal peint en rouge pratiquement aujourd'hui toutes fermés car la cave ne fonctionne plus, de dimensions de .2.80/90.

- TYPE 04 : il existe d'autres type de porte réservé à l'accès mécanique pour les engins de transportation, deux grandes portes de 3.90 /4 .00, glissantes.

iv. La forme :



Figure 65: Accès mécanique de la cave  
Source : réaliser par l'auteur

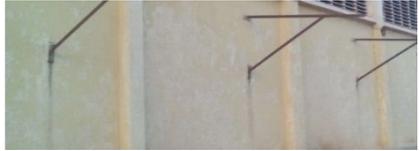
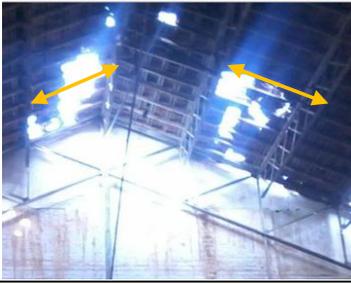


Figure 66: Vue en 3D de la cave coopérative  
29  
Source : réaliser par l'auteur



7. Analyses des pathologies existantes dans la cave :

Le bâtiment présente de nombreuses des désordres, structurelles et constructives courantes. Notre étude vise à analyser ces pathologies et relevés les lésions du bâtiment.

L'élément	Analyse des désordres	
L'enveloppe extérieure du bâtiment	<p>Fissures au niveau des parois extérieur.</p>  <p>Ecaillage des lames des ouvertures :</p>  <p>Corrosion des partie inférieurs et supérieurs des portes :</p>   	<p>Encrassement de l'enduit des façades :</p>  <p>Ecaillage de la peinture</p>  
Toiture et charpente	<p>Fissures au niveau Des appuis de la charpente :</p>  <p>Glissement de tuile de la toiture :</p> 	<p>corrosion des armatures de la charpente :</p>  <p>Effondrement partiel de la charpente :</p> 

<p>Aménagement intérieur et équipement technique</p>	<p>Fissures entre l'enveloppe De l'édifice et les parois Intérieur (les cuves) :</p> 	<p>absence du revêtement du sol :</p> 
	<p>En matière d'équipement : l'installation électrique est déboulée avec les conduites de production du vin abîmé et en mauvaise état, toutes appareils existants dans la cave ne marche plus.</p>     	

**7.1. Synthèse du tableau :**

La cave présente des signes de vieillissement qui nécessite une intervention. L'ensemble de l'immeubles se trouve dans un état de dégradation tel que le montre les différentes photos ; on remarque : Décollement des revêtements suite à la corrosion des aciers ,Fuites aux joints et aux assemblages : cela résulte du vieillissement des matériaux et à leur dégradation, Façades en état délabrés nécessitant un ravalement ,Humidité permanente et écoulements de condensation entraînant une corrosion externe et décollement des enduits, des épaufrures et des zones d'éclatement accompagnées de la mise à nu des fers.

### 3.1. Approche programmatique :

D'après, H.-Ch. Barnèdes « Programmer, c'est qualifier plutôt que quantifier ».

Le fait de construire un bâtiment ou de le réhabiliter ... Ce n'est pas de la science exacte au contraire c'est un mode d'évaluation qui prend l'importance, dans la démarche programmatique et cherche à répondre à cet interrogation. Dans cette approche on va aborder l'élaboration d'un programme architectural quantitatif et qualitatif en fonction des exemples étudiés précédemment et des constats de l'état de fait de notre projet architectural.

#### 3.1.1. Élaboration du programme :

Il faut au début répondre à trois questions principales, Pour démarrer une programmation :

#### **Quoi, pour qui, comment, Pour quoi ?**

- Quoi ? ..... Un centre de loisirs
- Qui ? ..... Les usagers qui sont les habitants d'EL MALAH : on trouve deux types :
  - Les usagers permanents :** qui utilisent et gère le centre de façon permanente et quotidienne tel : les employeurs (directeur, animateur, moniteur, vendeur ...)
  - Les usagers temporaires :** les visiteurs du centre, les habitants, les touristes
- Comment ?..... Programme quantitatif et qualitatif
- Pour quoi ... afin d'aboutir à nos objectifs :

Notre projet a pour but de répondre aux exigences et aux besoins de la ville d'EL MALAH et ça population comme étant notre objectif principal, et d'un autre côté de préserver le cadre patrimonial de la ville qui date de la conquête française.

La reconversion de la cave coopérative 29 à un centre de loisirs présente plusieurs alternatives pour la ville d'EL MALAH pour :

- ✓ Renforcer l'attractivité de la ville
- ✓ Améliorer le paysage urbain
- ✓ Développer la capacité d'accueil touristique de la ville

Or, on trouve deux types de fonctions majoritaires pour cet équipement :

**Fonctions principales :** les structures essentielles du centre de loisirs :

Loisirs et détente, sport et culture.

**Fonctions secondaires :** consiste les compléments des fonctions résumer en premier : stationnement, restauration, administration, sanitaire, réception.

Après l'analyse thématique et théorique sur le centre de loisirs nous avons opté pour un organigramme fonctionnel et spatial, suivent les fonctions fixer auparavant :

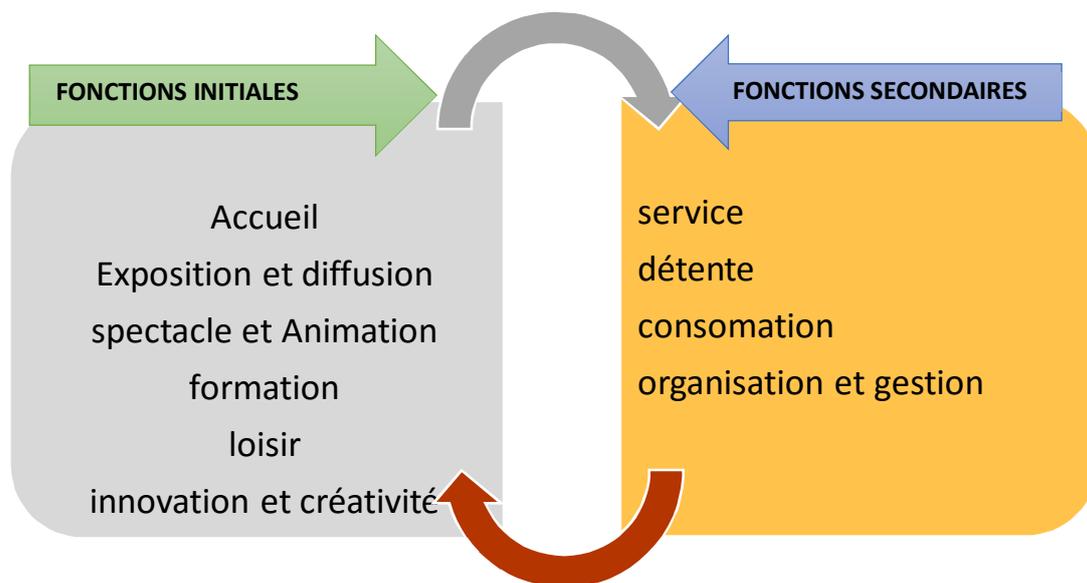


Figure 67 : schéma représentant des fonctions principales et secondaires du centre de loisirs  
Source : réaliser par l'auteur

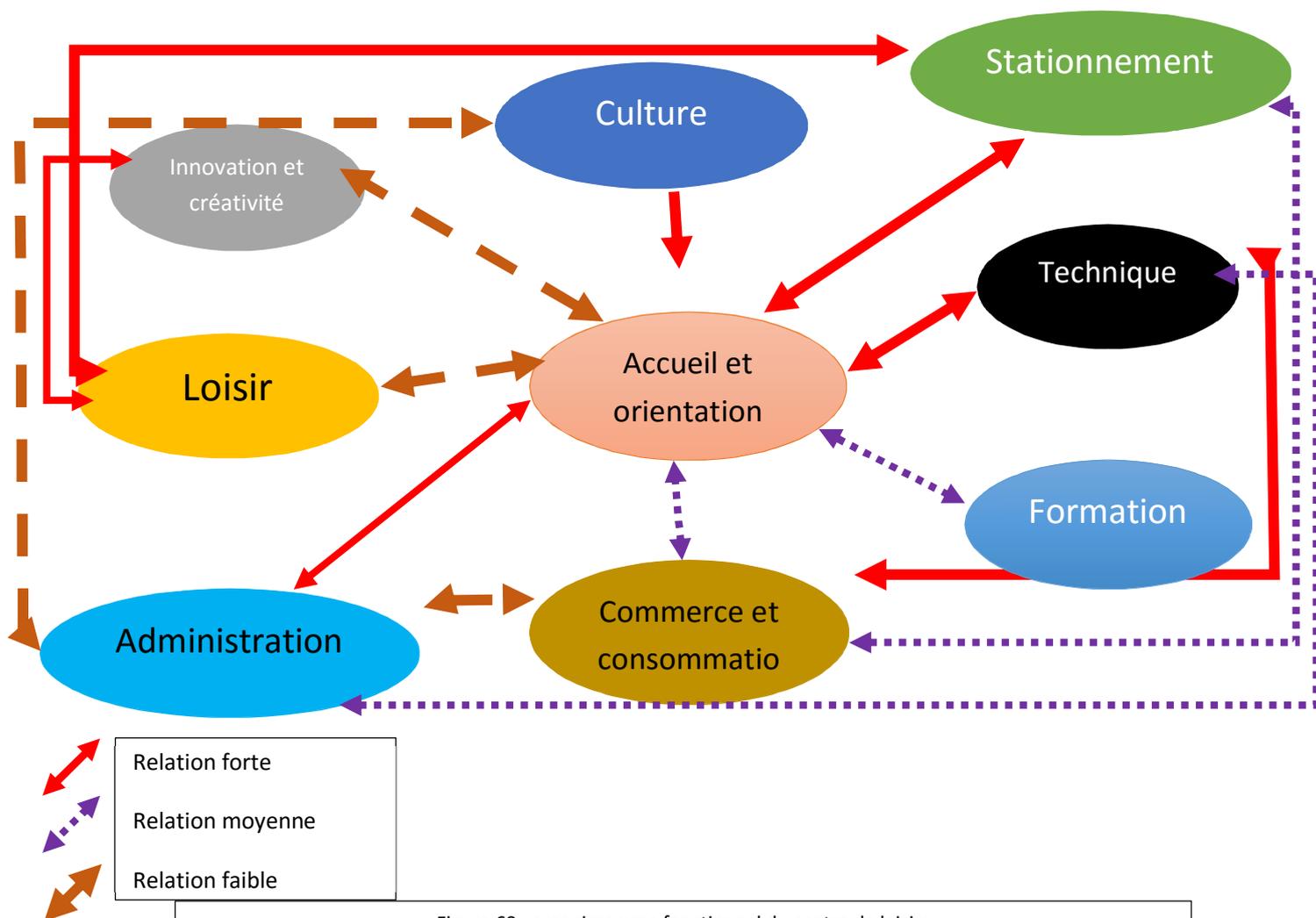


Figure 68 : organigramme fonctionnel du centre de loisirs  
Source : réaliser par l'auteur

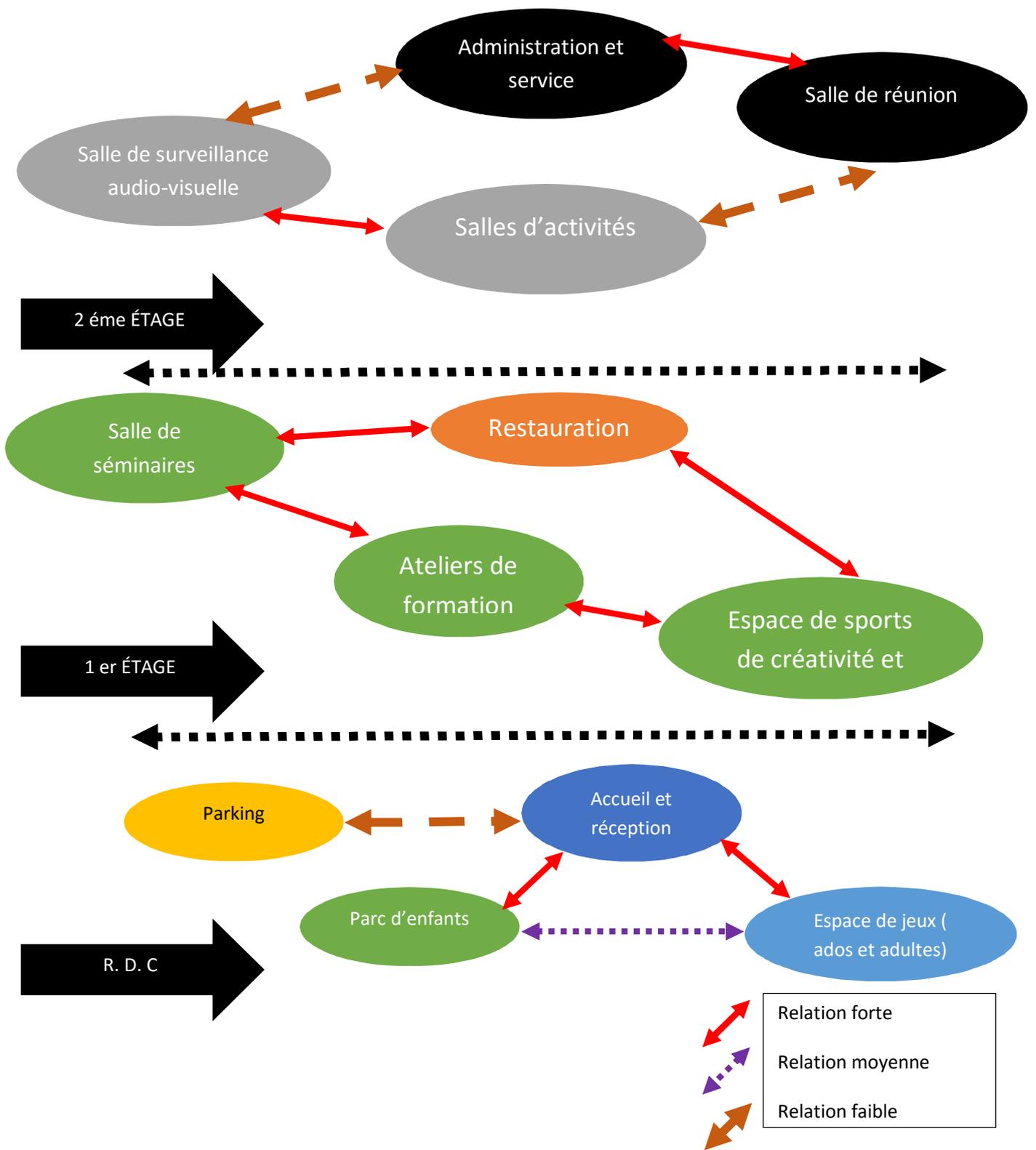
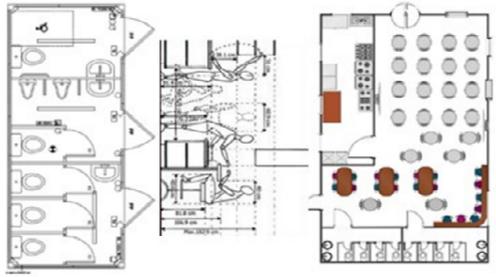
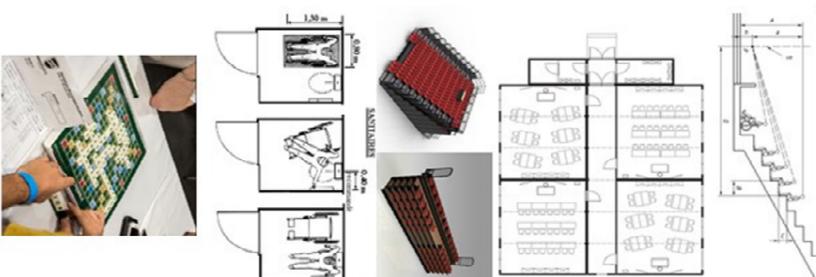
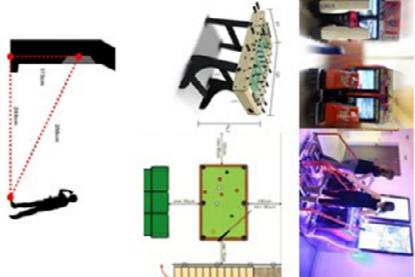
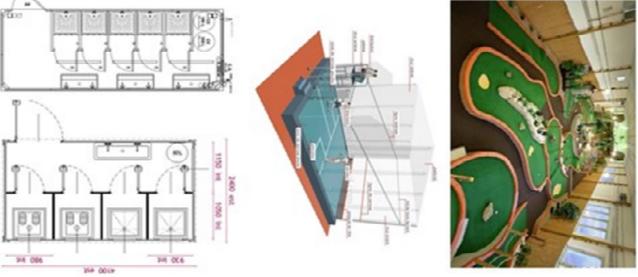


Figure 69 : organigramme spatial du centre de loisirs

Source : réaliser par l'auteur

**Programme du projet :**

Fonctions	Activités	Espaces	Besoins	Exigences	Surfaces m <sup>2</sup>
commercial	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat /vente</li> <li>- Restauration</li> <li>- Cuisiner</li> <li>- Manger</li> <li>- Circuler</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Boutiques</li> <li>- Restaurant</li> <li>- Les sanitaires(h/f)</li> <li>- Cafeteria</li> <li>- Dépôt</li> <li>- crèmerie</li> <li>- Pizzeria</li> </ul>		<p>Espace libérer pour l'accueil des visiteurs. Sécurité en cas d'incendie</p> <p>Éclairage Naturelles et artificiel</p> <p>Surveillance Et contrôle.</p>	<p>20 X 2</p> <p>212</p> <p>42</p> <p>15</p> <p>20</p> <p>25</p>
culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire/chercher</li> <li>- Exposer /afficher</li> <li>- Présenter /projeter</li> <li>- Circuler</li> <li>- Jouer</li> <li>- Apprendre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hall d'exposition</li> <li>- Stockage</li> <li>- Salle de préparation</li> <li>- Salle de spectacle</li> <li>- Log</li> <li>- Infirmerie</li> <li>- Les sanitaires (h/f)</li> <li>- Les ateliers :</li> <li>- Atelier d'apprentissage (jeux d'échecs)</li> <li>- Atelier d'apprentissage (Ludo)</li> <li>- Atelier d'apprentissage (sudoku)</li> <li>- Atelier de jeux de composition</li> <li>- Dépôt</li> </ul>		<p>-Aération naturelle et artificielle.</p> <p>Espace commode et bien desservie par tous les services, contrôle technique.</p> <p>Accessibilité clair et visible pour les visiteurs. Espace vaste Et bien dessiner . Protection et surveillance permanente des objets d'art.</p> <p>Conception et organisation spatial et technique (éclairage ) très particulière.</p> <p>Isolation thermique et acoustique pour les salles de réunion.</p>	<p>592</p> <p>46</p> <p>62</p> <p>31</p> <p>43</p> <p>39</p> <p>39</p> <p>39</p> <p>39</p> <p>81 X 2</p> <p>15</p>
ludique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jouer</li> <li>- S'amuser</li> <li>- Distraire</li> <li>- Détente</li> <li>- S'instruire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle de jeux électronique</li> <li>- Salle de Ping pong</li> <li>- Salle de bowling</li> <li>- Baby foot</li> <li>- Hockey de table</li> <li>- Salle de billard</li> <li>- Les sanitaires (h/f)</li> <li>- Labyrinthe</li> <li>- Parc d'enfants</li> <li>- Jeux de fléchettes</li> </ul>		<p>Sécurité de joueur , éclairage artificiel, disposition convenable des appareils et libérer la circulation.</p>	<p>222</p> <p>75</p> <p>341</p> <p>42</p> <p>51</p> <p>45</p> <p>43</p> <p>381</p> <p>43</p> <p>578</p> <p>74</p>
sportif et récréatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- jouer / distraire</li> <li>- Exercer</li> <li>- Mise en forme</li> <li>- Entraîner</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle de squash</li> <li>- Les vestiaires</li> <li>- Les douches</li> <li>- Les sanitaires (h/f)</li> <li>- Salle de mini golf</li> <li>- Dépôt matériel d'entretien</li> <li>- Foyer</li> </ul>		<p>Contrôle et surveillance très attentives pour les espace , les appareils , les usagers , éclairage naturel, et aération séparation entre espace féminin et masculin.</p>	<p>123</p> <p>428</p> <p>20</p> <p>20</p>

Administrative		Logistique	Stationnement	Espace non bâtis			
Gérer/réunir Diriger Contrôler Orienter Afficher	Bureau de directeur Bureau de secrétaire Bureau de gestionnaire Bureau de comptable Accueil/bureau d'orientation Les sanitaires (h/f) salle de réunion Salle d'archives Salle de réunion de l'équipe d'animation Salle de contrôle audio-visuelle	Contrôler Entretien Déposer	Local de climatisation Local de chaufferie Dépôt Locaux contrôle technique	Circuler Stationner /Parker	180 places : 10 places pour services techniques ( restauration – exposition )	Éclairage artificiel, éloignement des activités bruyantes, sécurité et surveillance.	74 9 41 41 4 43 112 42 43 42
				Jouer Distraire Détente Animer Exposer	Restaurant traditionnel Box de fast-Food Terrain de sport Jeux des billes Jeux de media et kiptchak Jeux de tir-corde et lance anneaux jeux de boules Jeux de parcours Terrasse de détente + cafétéria Espace vert	organisation spatiale, surveillance par camera, sécurité des usagers. Aménagement suivent la fonction.	
surface bâtie= 3195m <sup>2</sup> Circulation : 25% Surface de l'assiette = 10.000 m <sup>2</sup>							

Tableau : programme spécifique du centre de loisirs

Source : réaliser par l'auteur

**Aspect Architectural :**

Il existe plusieurs préceptes dans la conception architectural qui se présentent selon trois échelles (urbain ‘’ la ville de EL MALAH’’ – zone’’ quartiers/site d’implantation’’ – bâtiment’’ cave coopérative 29) ; certes parmi lesquelles on trouve ceux qui ont guidé notre réflexion, figurent en :

**Acteurs urbains :**

- ✓ **Contexte** : contrairement à tous les arts tel que la peinture ou la musique l’architecture n’existe que par son contexte, notre démarche consiste donc à répondre au lieu, la mémoire et à la situation par rapport à la totalité de la ville d’EL MALAH, qui évoque à plusieurs contexte social, historique (patrimoine des XIX éme et XX éme siècle), et d’identité du lieu.
- ✓ **Vocation** : chaque entité urbaine abrite différentes vocations référentes aux fonctions (vocation agricole – vocation industrielle – vocation résidentiel) majeurs de la trame fonctionnelle d’El MALAH, auquel notre approche se fera en raison de valoriser ces vocations et mettre l’accent sur leurs développements.
- ✓ **Emplacement** : l’importance du lieu et de son mémoire (friche industrielle de période coloniale’’ cave’’) fait l’objet de départ et l’assiette qui accueillera notre projet (centre de loisirs et de culture).

**Acteurs par zone(quartier) :**

- ✓ **Environnement** : l’implantation du projet se base aussi bien sur l’entourage du lieu d’intervention et des différents facteurs intervenant sur le site d’intervention (l’accès NORD de la ville, proximité des zones résidentielle, visibilité depuis la RN 02, la voie principale limitrophe au terrain. etc.)

**Acteurs architecturaux :**

- ✓ **La programmation** : l’aspect fonctionnel du projet et les différentes activités qui régné dans les espaces.
- ✓ **Le mode stylistique** : le langage du bâtiment avec son milieu, créé une liaison entre l’ancien et le nouveau en respectant les valeurs du lieu.

*Parmi les concepts liés à notre approche architectural on a :*

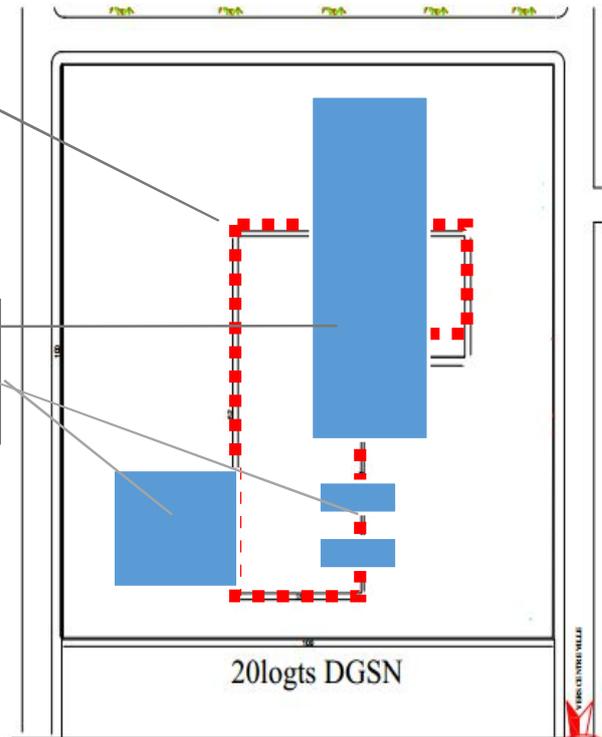
**La conservation et la préservation** : sauvegarde des traces du patrimoine immobilier du 19 et 20 éme siècle qui y d’une valeur estimable, historique, cognitive, ainsi que technique

## Conservation et préservation

Notre opération (reconversion) consiste à conserver le bâtiment comme référence historique et de le réhabiliter en une nouvelle fonction.

La cave coopérative 29

Nouveaux volumes



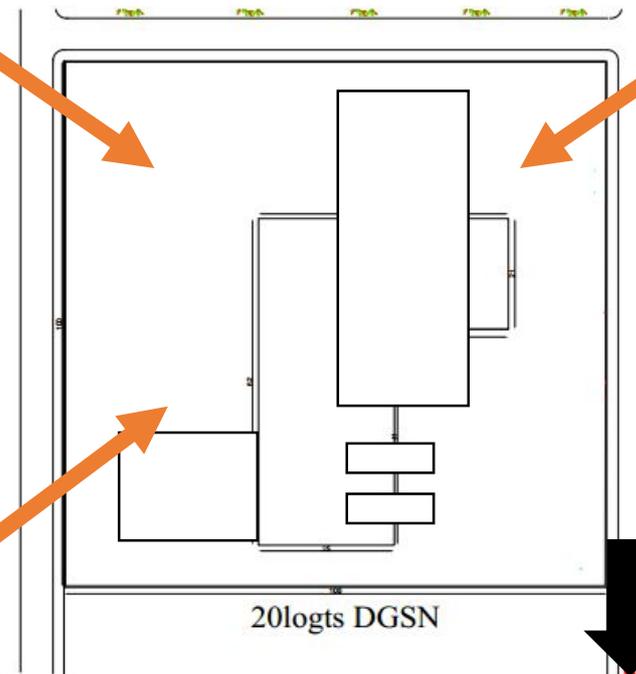
Réhabilitation

- ✓ **La visibilité** : l'emplacement du bâtiment à l'entrée de la ville doit faire du projet le point d'attraction et qu'il soit toujours perçue comme élément de repères, comme il se doit un rappel de la mémoire du lieu.

## Visibilité

Notre projet est visible de la RN 02 à la périphérie, elle rétrécit on allons au centre-ville

Il faut aller en hauteur



Il est bien perceptible par rapport au site d'implantation (depuis le rond-point ORNA-AIN TEMOUCHENT)

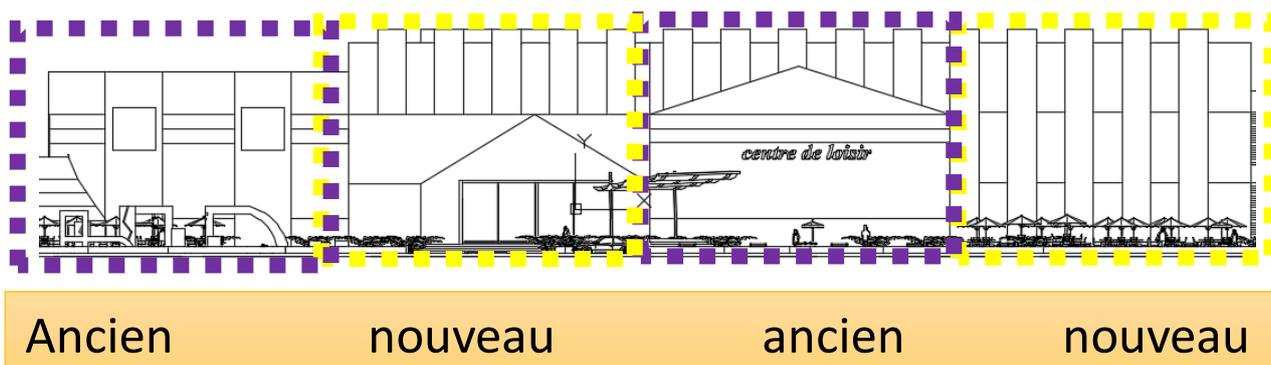
Jeux de volume (verticalité)

Centre-ville

- ✓ **La transparence** : dédié au verre, l'une des principales caractéristiques du mouvement moderne, On la trouve :

- L'aperçue des éléments mit en valeur et conserver
- Le dialogue entre l'extérieur et l'intérieur
- La continuité visibilité à l'intérieur du projet pour permettre la circulation et l'ambiance intérieur
- Relié entre l'ancien bâtiment et le nouveau et signer le contraste entre passé et le présent

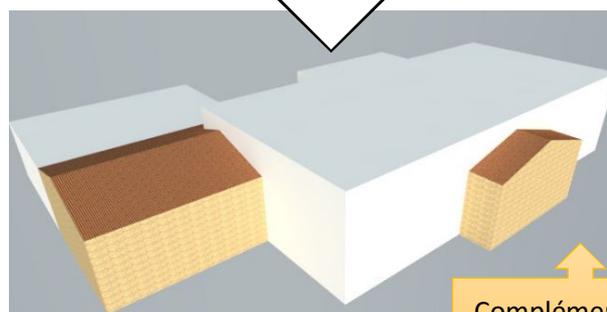
## Transparence et contraste



- ✓ **L'emboîtement** : système de la boîte dans la boîte, assemblé deux entités en une seule, par la création.

### L'emboîtement

Pour attribué à la création de nouveaux niveaux et permettre l'intégration du bâtiment ancien à la nouvelle fonction >>> la boîte dans la boîte



Complémentarité

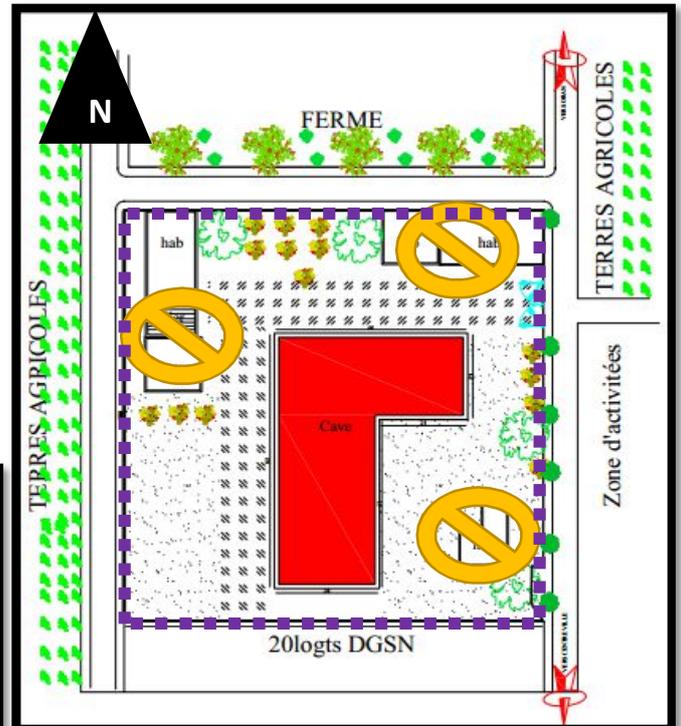
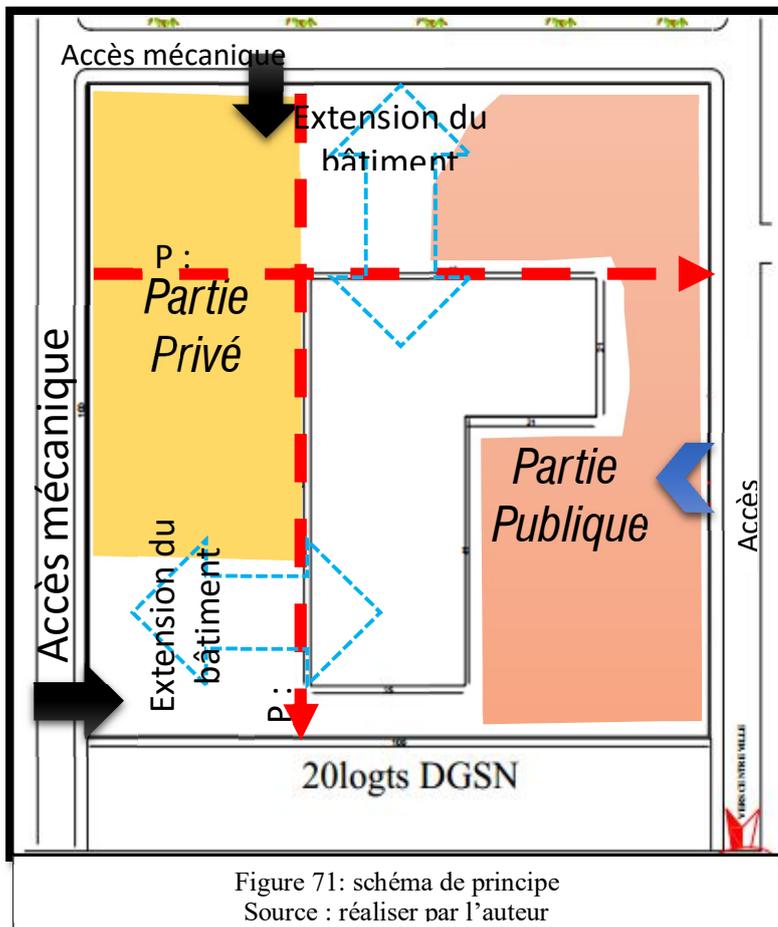
Principes d'implantation : notre démarche se compose de trois phase :

En premier lieu : **L'accessibilité :**

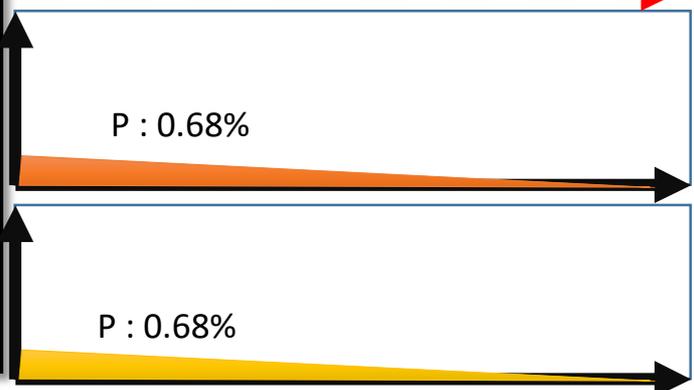
L'accessibilité piétonne est assurée par le boulevard principale de la ville (KH MISTI), et l'accès mécanique est fait par la voie latérale au nord du terrain ou le flux est faible.

 Élimination des habitations illicites existantes sur terrain  
Qui interfère sur le paysage urbain de la zone

En deuxième lieu : **schéma de principe :**



La cave est encastrée dans le terrain dans la partie NORD du site



Le site de notre friche industrielle se

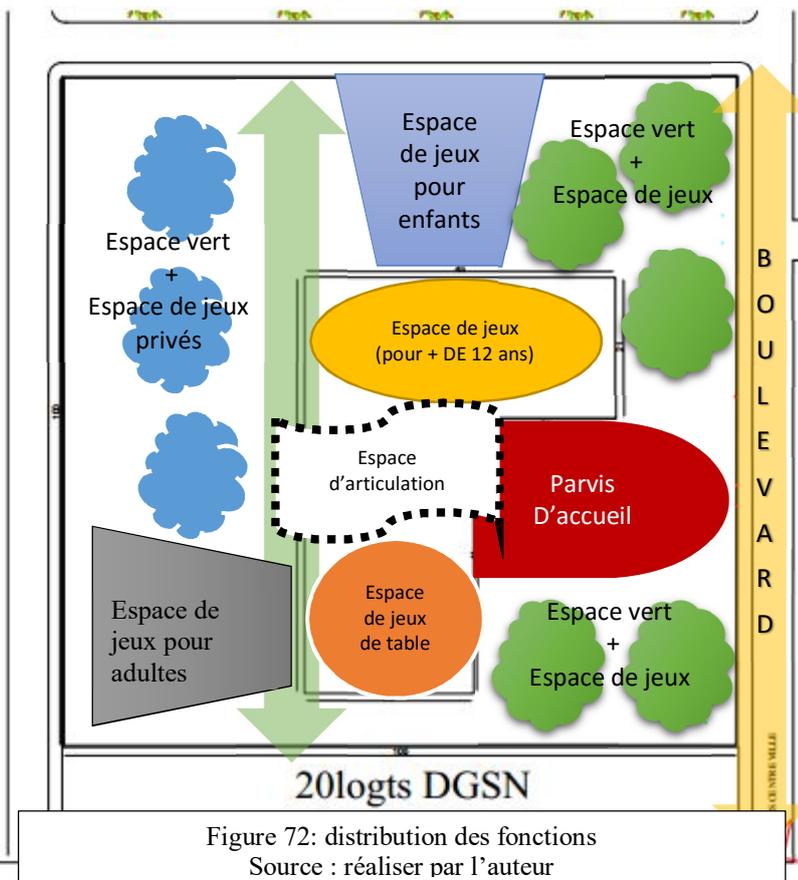
voit plus grande avec un foncier de 1 HEC, que nous avons deviser en deux ailes suivent la pente : Partie publique qui accueillera les d et des espaces verts et de détente, des espaces de jeux et de divertissement collectifs pour tous les âges. Partie privée qui va abriter les fonctions et les jeux réservés au centre avec un parking sous-sol.

En troisième : **les axes** : La valorisation des axes structurants : L'axe principale est le boulevard KH Misti qui mène vers le centre-ville, qui présente l'axe générateur de notre projet ou la façade principale de la cave donne sur.

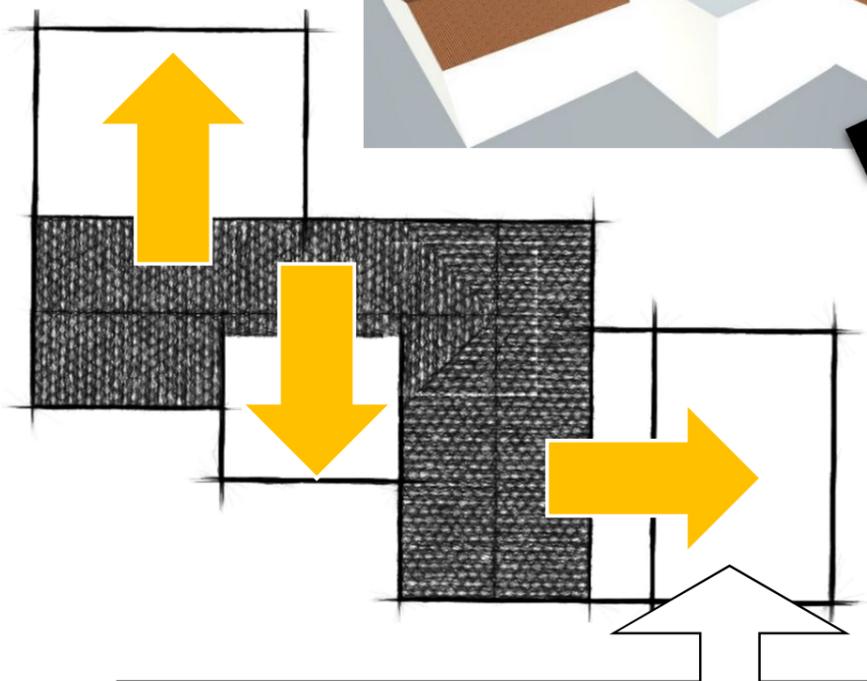
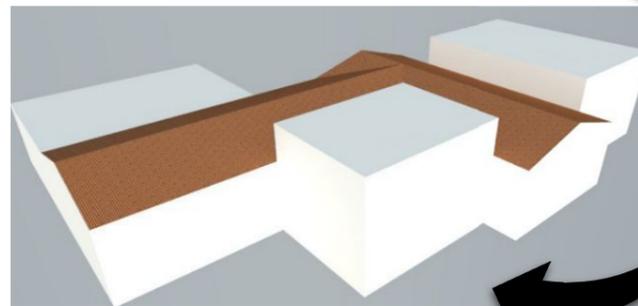
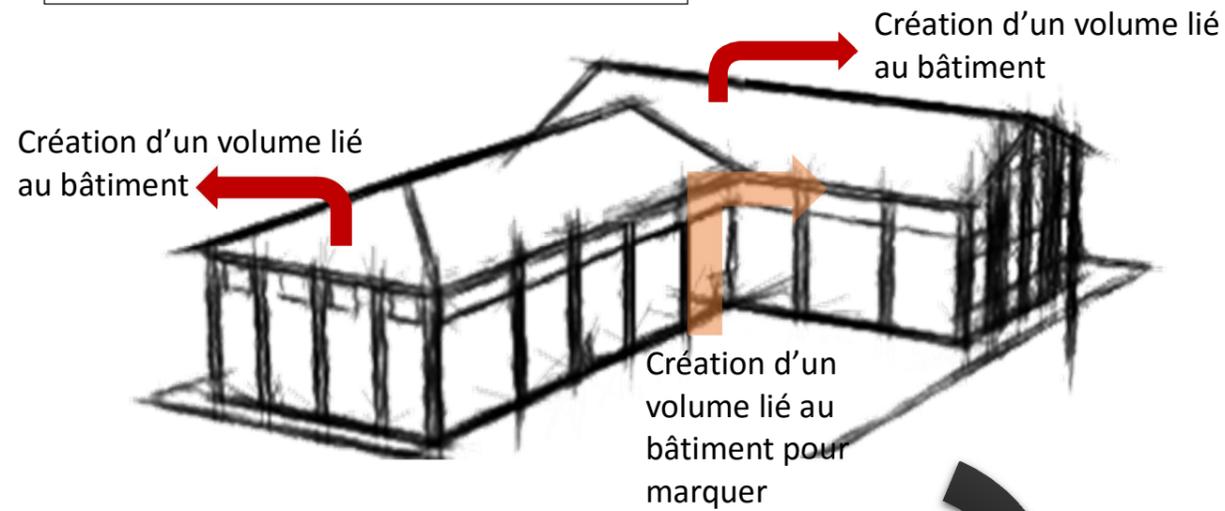
En quatrième : **organisation spatiale** : La distribution des fonctions sur le site se résume en : La première tranche du terrain désignera l'espace d'accueil qui s'ouvre sur le boulevard (espace de jeux collectifs – esplanade de détente et espace vert), la deuxième tranche renferme les espaces privés du bâtiment et les fonctions de caractère spécifique.

En cinquième : **la forme** :

En respect du bâtiment historique, nous avons choisi mettre en valeur notre édifice et le garder avec ces éléments marquants le passé, et faire l'extension de l'édifice par un volume faisant part du bâtiment ancien (la boîte dans la boîte), liée à la cave par une fente de lumière, ouverte sur le paysage extérieur.

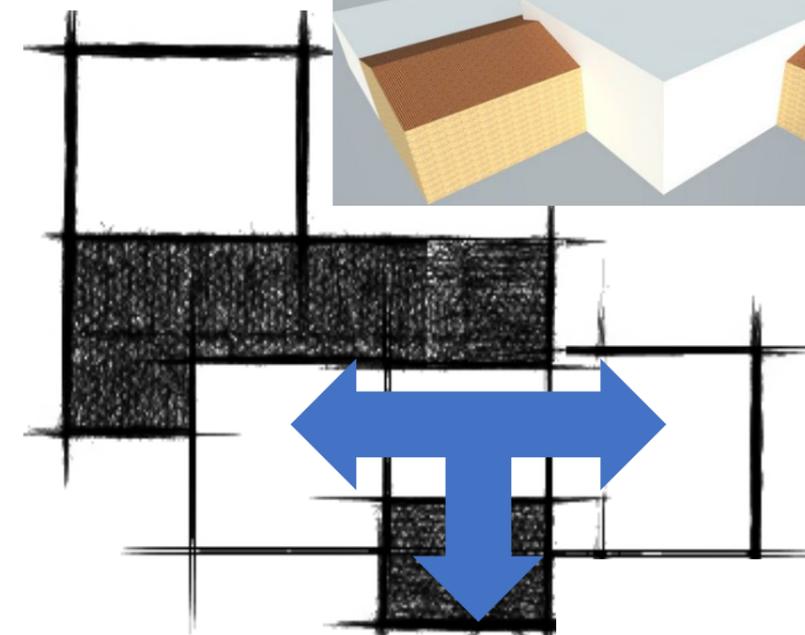
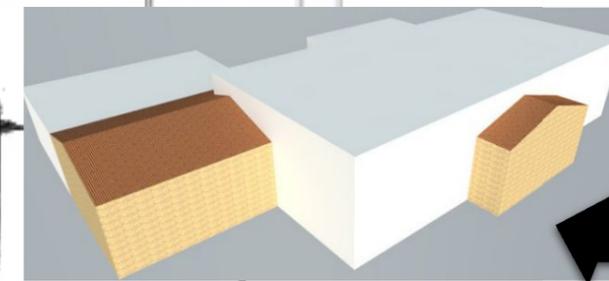
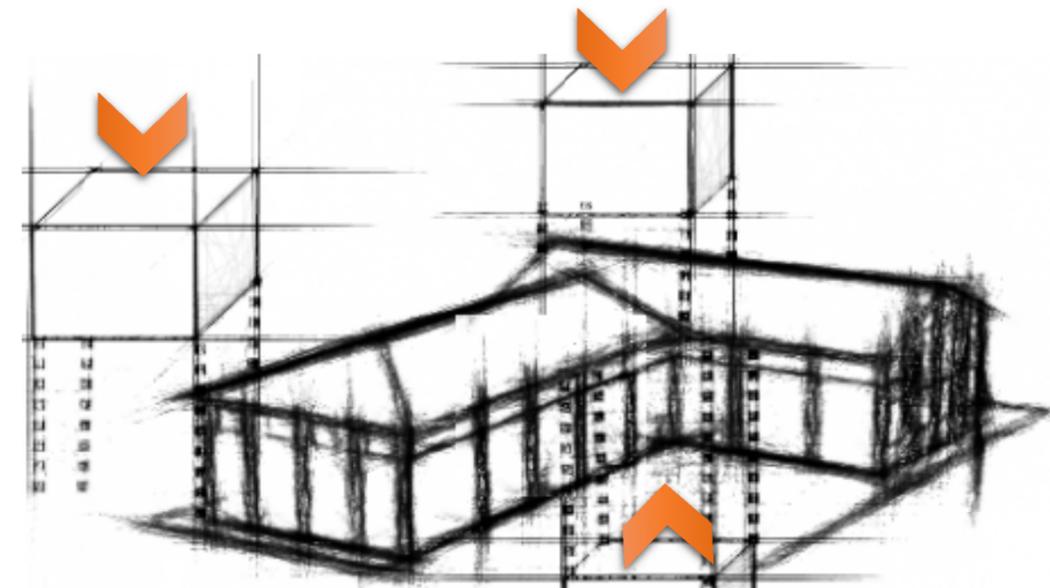


# LA GENÈSE DU PROJET



Création de trois volumes collés au bâtiment de façon à libérer l'espace intérieur et renfermer l'espace à l'arrière de l'édifice et un volume pour marquer l'accès principale du bâtiment.  
La visibilité du projet : aller en hauteur (verticalité) dans les deux ailes du projet.

: genèse du projet  
Source : réaliser par l'auteur



Emboîter le bâtiment ancien dans un nouveau volume (la boîte dans la boîte).  
Garder la façade ancienne comme référence historique par un recul du nouveau volume, avec un jeu de volume Pour alléger la massivité de l'ancienne bâtisse

## **Description du projet : ‘ la reconversion de la cave coopérative 29 en un centre de loisirs ‘**

Dans le cadre de réaliser un projet qui répond à notre thématique ‘ valorisation du patrimoine du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle ‘, on se basant sur les différents principes de cette opération.

### ***Plan de masse :***

Dans cette phase qui est la dernière ou le projet va prendre lieu, et son image finale, de l’application direct du programme (espace vert, espace de jeux, espace de stationnement. etc.). Le projet est accessible par trois cotées : accès principaux : donne sur le boulevard principal, accès mécanique : l’entrée au nord et la sortie à l’est avec un parking de 180 places au sou sol sur deux niveaux.

Les espaces extérieurs sont mis pour accueillir des fonctions en terme public et animation, dans la première partie qui donne sur l’axe générateur du site (air de jeux pour tous les âges, restaurant traditionnel, des espaces verts de détente et de divertissement)

La deuxième partie expose des espaces privés au bâtiment (des airs de jeux spécifique pour chaque catégorie des parcours de consommation)

### ***Niveau N° 01 :***

L’accès principale de notre projet se fait par un parvis laissant au visiteur la possibilité de voir la totalité du projet, l’entrée est marqué par une porche émettant la forme originale de l’ancienne façade de la cave, l’espace d’articulation au milieu desservie les deux les deux ailes du bâtiment, en principe l’organisation spatiale du R.D.C se fait par âge (enfants – ados – adultes).

Dans la partie au nord on trouve : les airs de jeux pour les enfants de moi de 12 ans (châteaux des jeux, jeux d’escalades), à côté on trouve des salles de simulations à l’origine c’est les cuves qui étaient suspendues et salles de jeux électroniques pour les âges de plus de 12 ans.

Alors que dans la deuxième partie on aperçoit un espace conserver pour le hall d’exposition des nouveautés et des actualités des jeux aussi bien en face les boutiques (point de vente) auparavant étaient les cuves poser par terre.

Cette partie contient des jeux des tables ; baby-foot, le hockey, Ping-pong, le billard et termine le parcours par une salle de bowling.

Ce niveau mène aussi bien à la face postérieure du bâtiment, ou il y’a des espaces extérieurs aménagé (airs de jeux : lance anneaux, les boules, la corde ... etc.).

**Note** : la circulation verticale intérieur est assuré par les escalators et les ascenseurs, et la circulation horizontale par des cursives qui entourent un vide sur hall. Pour l’évacuation en cas d’urgence il y’a les issues de secours au R.D.C et les escaliers à l’étage.

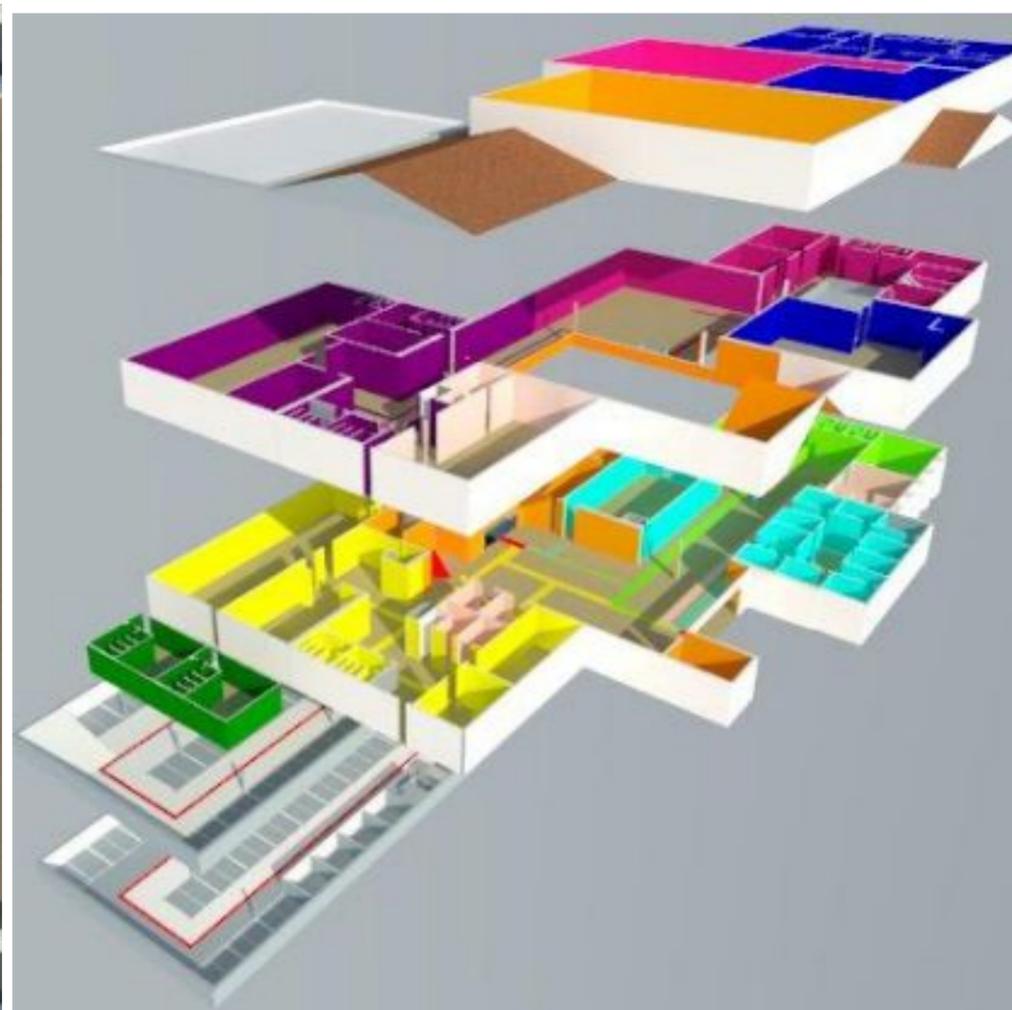
# Le parcours du projet



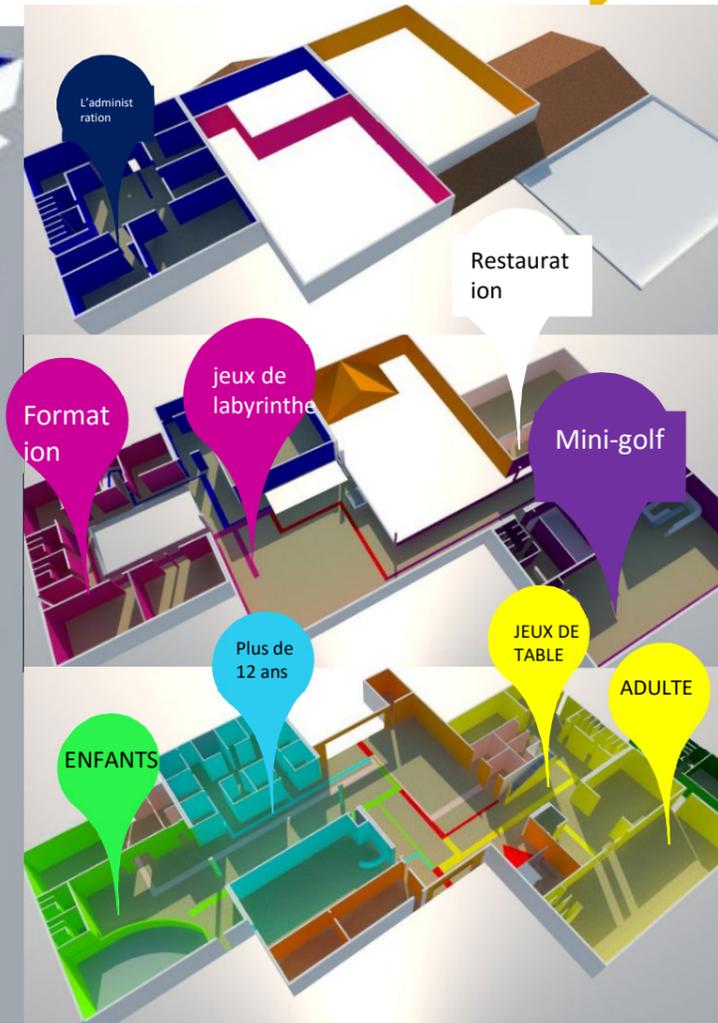
L'Accès PRINCIPALE

- Partie publique du projet
- Partie privée du projet
- Parvis d'accueil

Les parcours du projet de l'extérieur  
Source : réaliser par l'auteur



S.sol 2



S.sol 1



***Niveau N° 02 :***

Au premier étage on trouve un côté réservé pour le volet de formation (culture), des salles d'apprentissages pour les clubs de jeux de réflexion (sudoku, Ludo, scrabble, jeux d'échecs, dames et domino).

Dans l'autre côté on trouve des espaces de consommation et de divertissement

***Niveau N° 03 :***

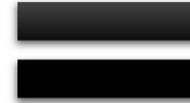
Au deuxième étage s'installe toute les fonctions administratives (direction, gestion, comptabilité, archives)

***Les façades :***

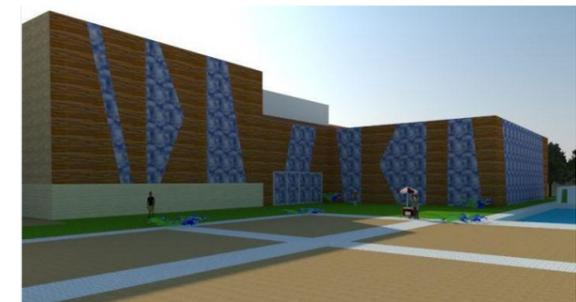
Notre projet consiste à conserver la mémoire et l'identité du lieu afin de participer à la valorisation du patrimoine de notre cas d'étude " EL MALAH " , pour cela nous avons opté de préserver la façade principale avec un changement superficielle dans le traitement des couleurs et matériaux pour les ouvertures de persiennes existantes en maçonnerie et les refaire en métal et en verre, rappeler les éléments de la cave ( les panneaux verticales sortant dans la façade ancienne) que nous avons matérialisé par des éléments repères.

Afin de mieux intégrer le projet dans son lieu nous nous sommes inspiré de quelques projet à travers le monde :

RÉFÉRENCES STYLISTIQUE



Kantoor Mies Architectuur



3D DU CENTRE DE LOISIRS

Mode stylistique :

Utilisation des panneaux verticale rappelant les panneaux de la cave.

Faire un recule pour la façade principale comme rappel du mémoire du lieu (patrimoine).

Marqué l'accès principale avec un volume de même composition de la façade principale.

Utilisation des couleurs qui réfère au jeu.

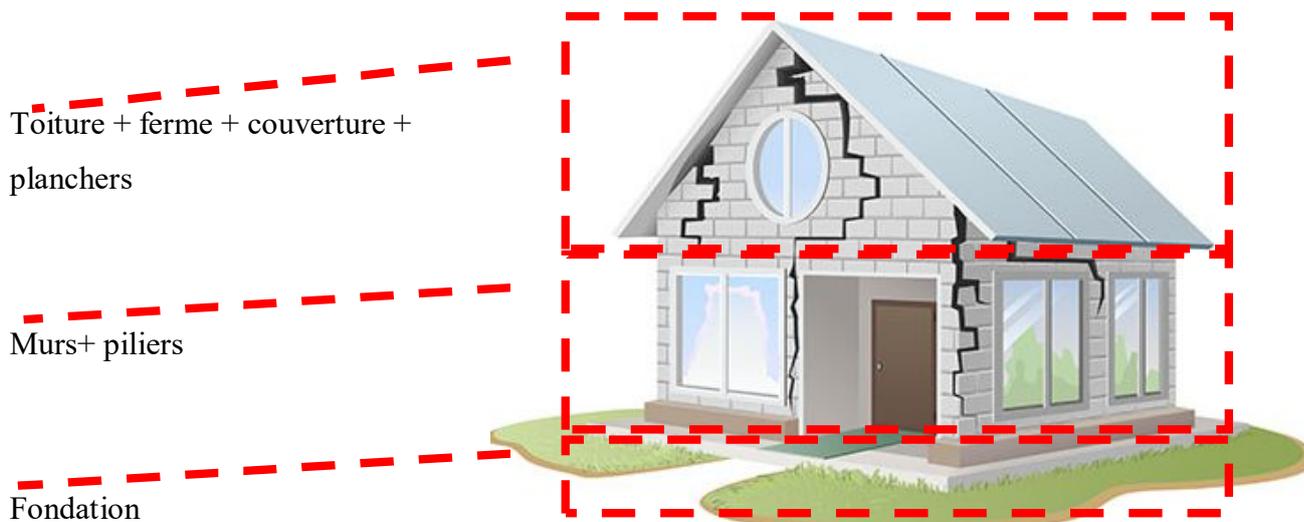
Intégration de la façade par contraste, entre ancien et nouveau, adaptation de l'ancien au moderne par :

La transparence de la façade et l'utilisation du bois dans l'appareillage des murs

**Aspect technique :**

8. Exigences structurelles : en fonction des opérations et techniques appliquer dans le cadre de la réhabilitation et la reconversion concernant les édifices du 19 et 20 ème siècle qui vont nous guider dans notre choix d'interventions approprié à notre cas d'étude, parmi ces principes :

- Perception et adaptation au contexte technique de l'endroit.
- Mettre en évidence les interventions à mener et leurs répercussions.
- Restaurer l'état des éléments structurants à réhabiliter en question de dommage.
- Le recentrement : Amélioration de l'éléments portant pour éviter déformation et renforcer sa capacité portante.
- La cicatrisation des éléments dégradé toute on les gardant comme éléments de valeur.
- La substitution : remplacer l'élément déficient par un autre pareil assurent la même capacité du précédent.



✓ **Superstructure :**

**a. La couverture et les planchers :  
ferme +tuile**

Selon l'état des éléments de la structure il est généralement conseillé de les remplacer ou envisager de les renforcer, dans le cas où ces éléments sont pratiquement exposés à l'humidité.



Figure73 : état de la toiture de l'intérieure de la cave  
Source : réaliser par la hauteur.

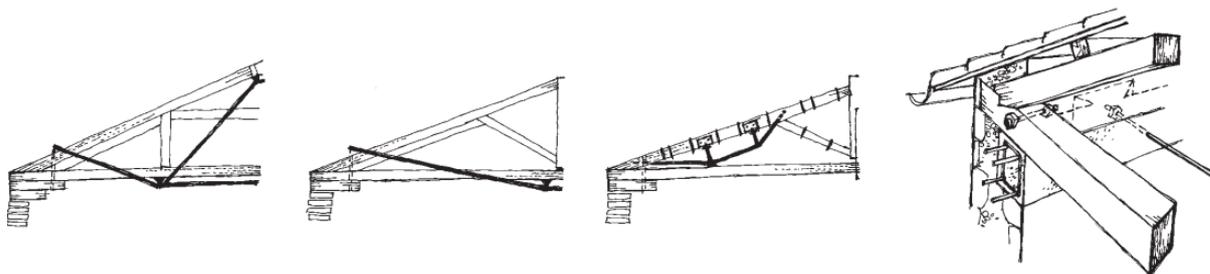


Figure 74 : Schéma d'intervention sur les ossatures à l'aide de barres en aciers

Source : REHABIMED, bulletin trimestriel du projet pour promouvoir la réhabilitation de l'architecture

Isolation de la toiture inclinée

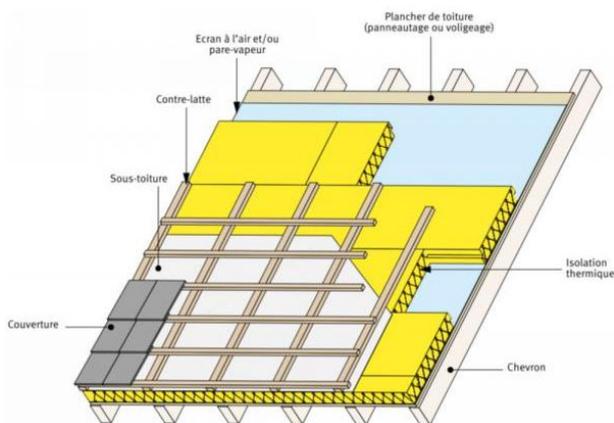


Figure 75: dispositif d'une toiture inclinée de l'extérieur  
Source : <http://www.guidebatimentdurable.brussels>

création d'ouverture dans la couverture :

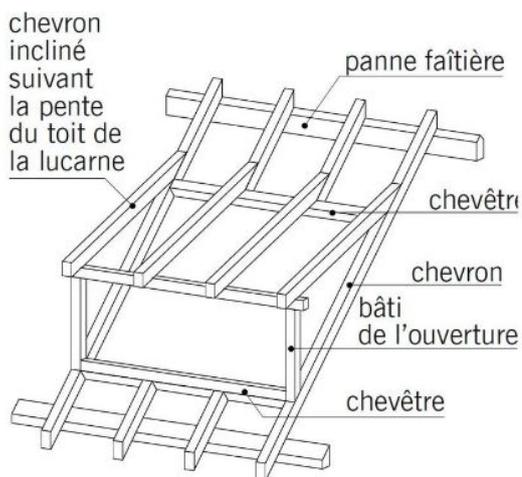


Figure 76 : création d'ouverture dans la toiture inclinée  
Source : <https://fr.pinterest.com>

**b. Les éléments verticaux : mur et pilier :**

Les matériaux compositions des murs porteurs (pierre) exposer plus d'inconvénients en termes de résistance contre les efforts internes et externes qui peut la fragiliser.

Raccommodge des fissures :

La reprise des fissures est une méthode qui consiste à ajouter entre les deux lèvres de la fissuration dans le mur matériaux plus rigides comme les agrafs métalliques, morceaux de brique, ... etc. Pour l'efficacité de de cette méthode il faut que la fissure soit passive que ça cause de son apparition n'agisse plus sur la partie réparer.<sup>25</sup>



Figure 77: fissure dans les murs à l'intérieur de la cave.  
Source : réaliser par l'auteur

<sup>25</sup> REHABIMED, bulletin trimestriel du projet pour promouvoir la réhabilitation de l'architecture traditionnelle Méditerranéenne, avril 2006

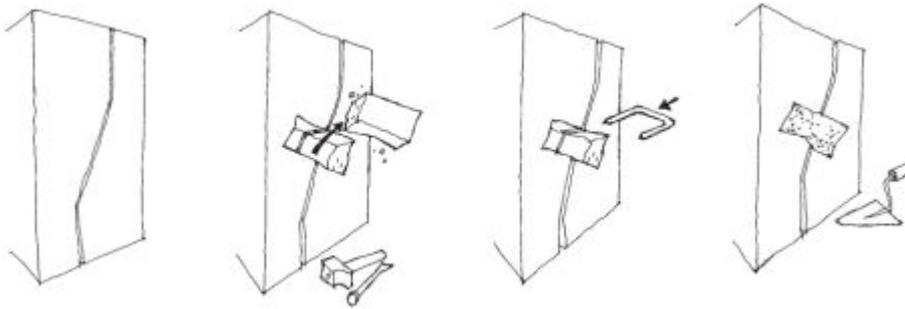


Figure 78: Technique de réparation de la fissure à l'aide d'un élément résistant comme la brique.

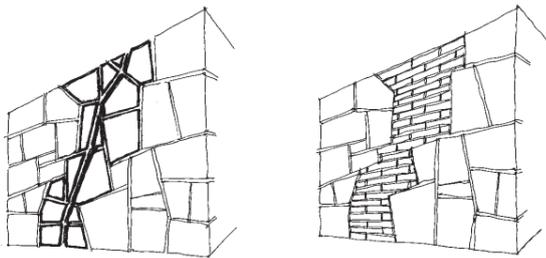
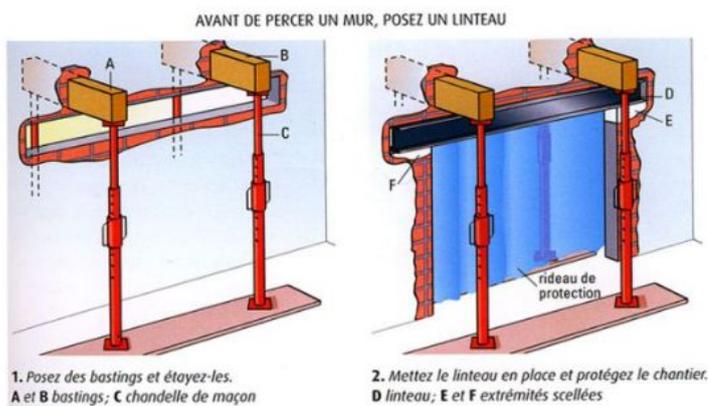


Figure 79 : schématisation de la réparation de la fissure au niveau du mur

Injection d'un enduit de renfort à base de mortier ou de béton armé :

Cette technique consiste à la pose du treillis après incorporer des épaisseurs du mortier ou béton afin d'augmenter la section du mur endommager.

Création d'ouverture dans le mur en pierre :



1. Posez des bastinges et étayez-les. A et B bastinges; C chandelle de maçon  
2. Mettez le linteau en place et protégez le chantier. D linteau; E et F extrémités scellées

Figure 81 : création d'une ouverture dans le mur  
Source : [www.blindsgalore.com](http://www.blindsgalore.com)

Source : REHABIMED, bulletin trimestriel du projet pour promouvoir la réhabilitation de l'architecture traditionnelle Méditerranéenne. avril 2006

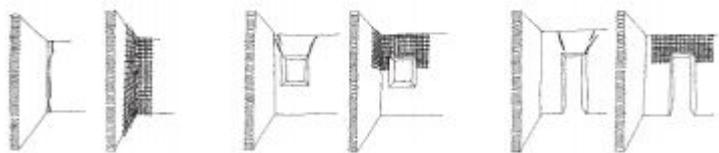
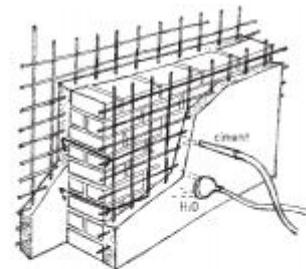


Figure 80: consolidation par grillage armé  
Source : REHABIMED, bulletin trimestriel du projet pour promouvoir la réhabilitation de l'architecture traditionnelle Méditerranéenne, avril 2006

La transparence : assurer par un simple matériaux : le verre

La transpance est relativement exprimé par l'utilisation du verre dans les constructions de façon à permettre la vision et la perméabilité

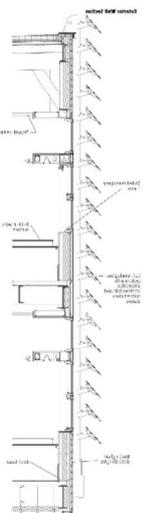


Figure 82 : montage des vitraux a brise-soleil  
Source : [www.blindsgalore.com](http://www.blindsgalore.com)

Habillage des murs en bois :

Avec toutes ces qualités esthétiques et mécaniques , le bois est un matériaux qui s'intègre a tous les sites, il permt une liberté architecturale, un bon idolant , résistant au feu , matériau saint , pérenne , une grane résistance mécanique , chantier sec et rapidité du manoeuvrage, une signature élégente et traditionnel pour la façade.

Imbrication de nouveaux éléments verticales au niveau de la façade :

Tout en s'inspirent des exemples à l'échelle mondial , on a choisi de mettre quelques éléments stylistiques sur la façade principale.

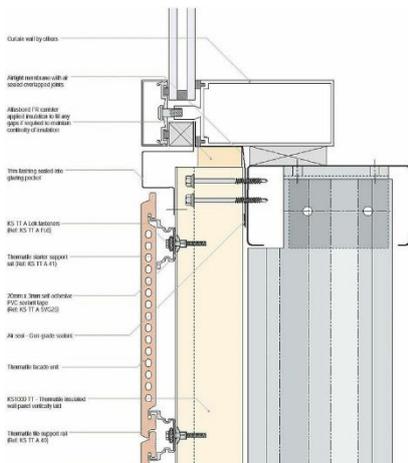


Figure 84 : détail de montage de panneaux verticaux en bois

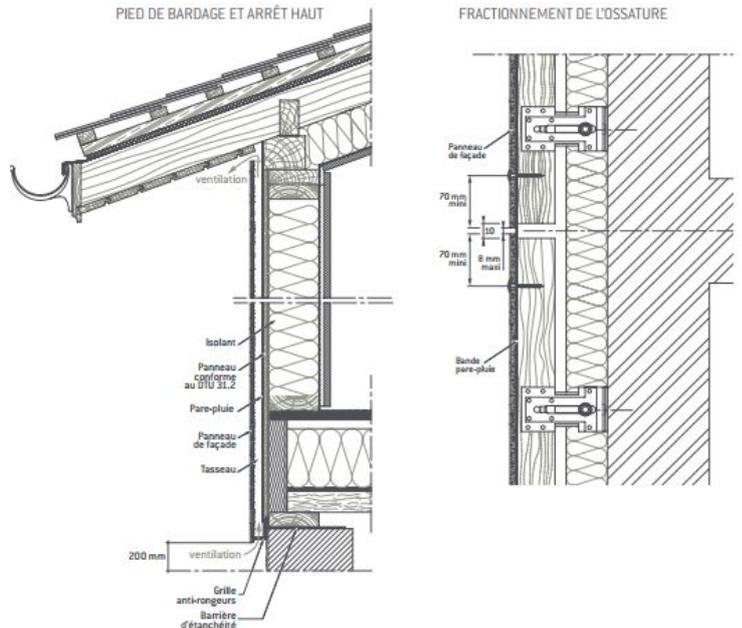


Figure 83 : détails de réalisation d'ossature en bois  
Source : pose des panneaux EQUITONE - cob - bâtiment ossature bois. P 47

Réalisation de mur rideau dans l'extension :

L'utilisation du mur rideau est très utilisé dans les constructions modernes avec le reflet miroir de l'environnement extérieur du bâtiment qui ajoute un ambiance stylistique et architecturale à l'espace

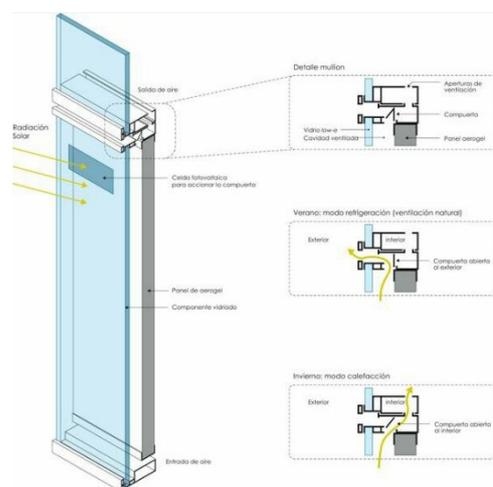


Figure 85 : détail du mur rideau  
Source : www.pinterest.com

**c. Les éléments horizontaux :**

L'emboîtement des volumes :

Afin de pouvoir créer de nouvelles unités dans notre bâtiment nous avons choisi d'appliquer le système de la boîte dans la boîte par la fusion d'un nouveau bâtiment avec l'existant, cette technique est considérée actuellement comme l'une des techniques la plus performantes en matière d'isolation acoustique.

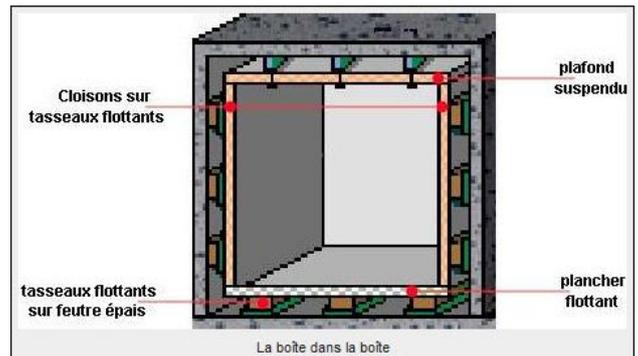


Figure 86 : montage de l'emboîtement  
Source : <http://www.isolation-france.fr>

Les planchers :

En question de la séparation horizontale, il est généralement utilisé le plancher collaborant pour plus de résistance et compatibilité sous plafond.

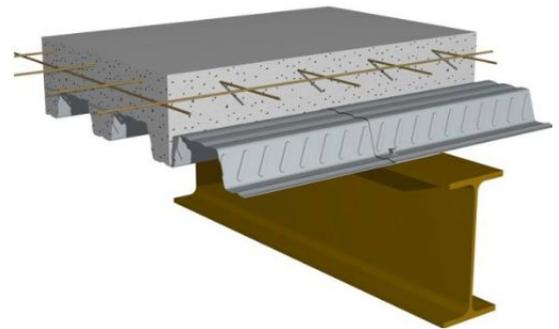


Figure 87 : composantes du plancher collaborant  
Source : <http://ds.arcelormittal.com>

✓ **Infrastructure :**

Interventions sur les fondations :

Ces opérations dépendent des données géotechniques

du terrain d'interventions à une profondeur suffisante, après avoir obtenu l'ensemble de ces données, le type de d'interventions doit être envisagé suivant le résultat obtenu in situ. C'est la plus importante phase qui vient après ; la décision d'agir sur l'élément de fondation ou sur le sol porteur, mais dans le cas des bâtiments à fondations superficielles il est actuellement conseillé d'utiliser des micro-pieux certains verticaux et d'autres inclinés afin de contenir un plus grand

volume du sol-support et absorber les efforts à la base de la fondation

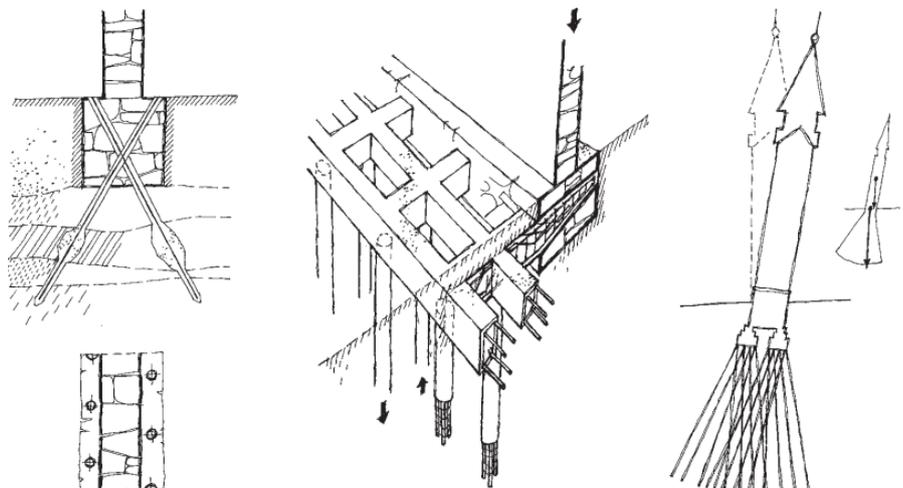


Figure 88 : Exemple de confortement de fondations existantes par micropieux, détails de l'arrangement des pieux sous les nouvelles barrettes de fondation.  
Source : REHABIMED, bulletin trimestriel du projet pour promouvoir la réhabilitation de

les sous sols :

l'implantation de notre bâtiment nécessite un air stationnement a une capacité d'accueil suffisante en parallèle avec la capacité du centre de loisirs et de culture, à la base des espaces soustenu audessus du sol et la charge, la structure va être en structure mixte. Avec des profiler en H

**9. Exigences fonctionnelles :**

Chaque bâtiment à caractère public doit garantir certaines conditions :

**Sécurité :** environnement intérieur (les utilisateurs et usagers) et extérieur

**Usage :** organisation spatiale et superficielle

**Accessibilité :** la clarté et la visibilité des parcours

**10. Exigences esthétiques :**

Le bâtiment présente des valeurs d'authenticité et d'histoire du lieu ces valeurs réside dans son architecture, son style.

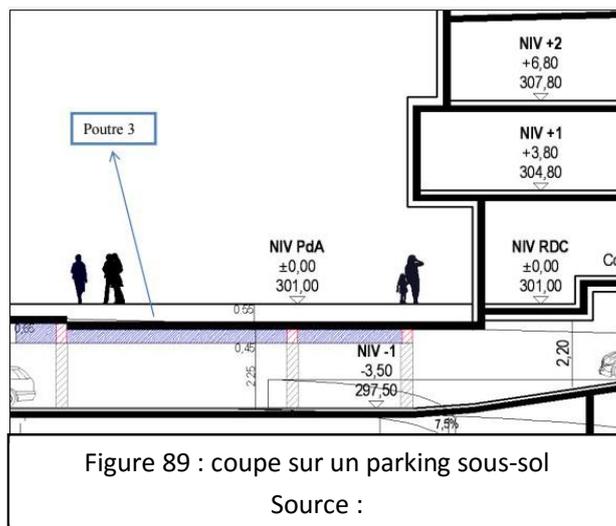
**Les couleurs :** l'utilisation des couleurs dans les façades pour revivre ce qui est mort et relié le bâtiment avec sa nouvelle fonction.

**Des fenêtres avec des persiennes :** garder le même aspect architectural et l'effet d'ancienneté avec des matériaux nouveau, les ouvertures sont remplacées par des fenêtres en verre et des lames d'acier.

**Conclusion :**

Patrimoine une ressource non renouvelable.

Le fond de connaissance construit et l'ensemble des résultats acquissent durant le travail de recherche établie nous a éclairci l'importance du patrimoine du 19 ème et 20 ème siècle, un héritage véhiculé par des valeurs qui contribue fortement à l'identité du lieu, panorama qui nécessite un programme de conservation



## CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans le cadre de notre recherche qui a pour but de répondre à notre problématique générale sur la valorisation du patrimoine du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle, ce dernier qui était et reste toujours en question ça préservation et ça protection, malgré qu'il fasse partie de l'histoire de la ville et rappelle la mémoire du lieu.

Pour cela nous avons été menées par ce travail à travers lequel on a construit un fond de savoir sur le patrimoine culturel immobilier du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle, son état, ces valeurs, son histoire, ces composantes matériels et immatérielles. En effet l'analyse des différentes composantes de ce patrimoine nous a ouvert les yeux sur d'autres échelles et dimensions, elle nous a montré l'importance, la valeur, la richesse, le caractère multi formelle dont ce patrimoine accueille. Il commence de l'édifice aux grandes ensembles et territoires, il est la référence historique du passé et l'élément de rappel du mémoire du lieux sur le quelle on développe l'identité et l'image de la ville.

Or, ça conservation est l'outil fondamental de protection et préservation du patrimoine qu'elle que soit son type ou ça nature, toutefois on aperçoit plusieurs modes et moyens diversifiés de conservations selon la recherche, parmi lequel on distingue la plus répandue actuellement pour ce cas de processus est : " réhabilitation /reconversion " et dans la démarche de prise en charge du patrimoine ; toute opération ou intervention visant à conserver et protéger le patrimoine soit soumise aux exigences et au respect du cachet authentique de l'édifice et de l'architecture traduisant le lieu.

# BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

## Les ouvrages :

NABILA OULEBSIR. « Les usages du patrimoine. Monument, musée et politique coloniale en Algérie (1830-1930). » Éditions la maison des sciences de l'homme.

MARTIN DROUIN, Le combat du patrimoine à Montréal, 1973-2003, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005.

FRÉDÉRIC BEIGBEDER. Nature humaine. Paris

MARIE FRANÇOISE LABORDE, Architecture industrielle Pais & alentours, Edition Paragramme, 1995,2003.

PAUL CLERNENT, Düsseldorf 1896.

CHOAY FRANÇOISE, « Le patrimoine en question Anthropologie pour un combat ». Paris : Éditions du Seuil Paris, 2009

PIERRE MERLIN, FRANÇOISE CHOAY- Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Edition PUF, 1988.

THOMAS KIRSZBAUM, « Rénovation urbaine. Les leçons Américaines », presses universitaires de France, 2009, p.09.

GULDEN CULLEN. Townscape.1961

CHEVALIER J. et PEYON J.P., Au centre des villes dynamiques et recompositions, édition l'Harmattan, Paris, 1994

## Articles et revues :

Les cahiers de recherche, Monde arabe contemporain, N° 6, « Patrimoine, identité, enjeux politiques »

Territoires/Regard de L'AGAM. Novembre2013 : N°13.le patrimoine urbain une nouvelle ambition.

Chantal Ausseur-Dolléans. Guide de la protection des espaces naturels et urbains. Paris, Direction de l'architecture et de l'urbanisme., Documentation française, 1991

Le Comité International pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (ICAHM) et adoptée par la 9ème Assemblée Générale de l'ICOMOS à Lausanne en 1990.Article 1 de Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990)

La charte de Venise 1964 établie dans le IIe congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques. Adoptée par ICCOMOS en 1965.

Ministère de l'équipement, Actes du Forum de Nîmes (1988) et du Colloque de Dijon (1992), Edition du STU (ministère de l'équipement)

Le Comité International pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (ICAHM) et adoptée par la 9ème Assemblée Générale de l'ICOMOS à Lausanne en 1990.Article 1 de Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990)

L. Turgeon. J. l'étourneau .KH.fall, Les espaces de l'identité.la presse de l'université Laval. Les terres de la nation.

Françoise Choay, Notes prises par Violaine Blaise, 2007 ; L'allégorie du patrimoine Editions du Seuil, Paris, 1988

La Charte de Venise , mais aussi la Charte des Jardins Historiques adoptée en 1981 à Florence ; la Charte Internationale pour la Sauvegarde des Villes historiques ratifiée en 1987 à

Washington et enfin, la Charte pour la Protection et la Gestion du Patrimoine Archéologique de 1989 à Lausanne

La recommandation de Varsovie-Nairobi (Unesco, 1976)

Article L621-25 du code du patrimoine

L'article 172 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie (CWATUPÉ)

Une nouvelle vision de la ville et de l'urbanisme au XIX<sup>ème</sup> siècle. Revue économique Année 2000. Volume 51 Numéro 2 pp. 385-400. Fait partie d'un numéro thématique : De l'Europe d'avant-guerre à l'Europe d'aujourd'hui. Regards sur l'Europe de 1939. article .les villes européennes des 20<sup>ème</sup> siècle. Les spécificités de la ville européenne au XX<sup>e</sup> siècle telles que l'on peut les apprécier aujourd'hui. P393

Article sur le plan d'action de Montréal. Septembre 2001. DINU BUMBARU. Membre du comité exécutif (1993-2002)

Article sur Face au risque d'effondrement, des solutions urgentes doivent être mises en œuvre Vieux bâti : ces demeures de... la mort ! Badreddine KHris .publié dans la liberté le 03-08-2014.

Chronique « Un saut dans la loi », diffusée dans La Fabrique de l'histoire, le 25 octobre 2013 sur France Culture

La charte départementale pour l'environnement N°12. les cahiers de l'architecture de l'urbanisme et de l'environnement. déc. 2004. Publication du C.A.U. E d'Eure-et-Loir.

Directive 2002/91/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2002 (JO L 1 du 4.1.2003) à transposer en droit national d'ici au 4 janvier 2006 au plus tard.

Publication de la méthode de RehabiMed. Architecture méditerranéenne. Réhabilitation ville et territoire.

REHABIMED, bulletin trimestriel du projet pour promouvoir la réhabilitation de l'architecture traditionnelle Méditerranéenne, avril 2006

Article de l'histoire mondiale du vin. Ecole du vin : MUSCADELLE.

## **Thèse et mémoires :**

Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR. Mémoire Patrimoine architectural et urbain des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés ». Département d'Architecture

Melle Bouaziz Samia, Mémoire de magistère architecture et développement durable.

Elaboration d'un consensus de réhabilitation du patrimoine industriel pérennisant son authenticité dans le contexte algérien : cas des ateliers de maintenance S.N.T.F. El-Hamma, Alger.

Mr HAMMA Walid, Mémoire « Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen

Mm benseddik-souki- habiba, Mémoire de master. Préservation du patrimoine architectural.

Mémoire de doctorat en ES-SCIENCES EN ARCHITECTURE LE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE BATI VETUSTE -Le cas du centre-ville d'Oran. Mme MAZOUZ Fatima.

Ruel, A. ; « L'archéologie : la passerelle invisible du patrimoine à l'identité », Alger 1860-1939. Le modèle ambigu du triomphe colonial. Mémoires, N°5, Mars 1999.

Mémoire sur La Réhabilitation du patrimoine colonial 19<sup>ème</sup> 20<sup>ème</sup> dans le contexte du développement durable. S. Soukane, M. Dahli.

Loisir. Complexe de loisir. BELABBES AMINA. Université Abou bakr belkaid. Année 2010/2011

Mémoire de magistère. Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial 19<sup>ème</sup> et début 20<sup>ème</sup> siècle, cas d'étude : quartier DIDOUCHE MORAD à Alger. CHABI GHALIA. Deuxième chapitre : les indicateurs d'une façade architecturale.

Régénération du quartier Youcef porte Nador centre-ville media, mémoire de magister, EPAU, Alger 2002

## **Sites web :**

- ✓ Montréal.Patrimoineurbain.URL:[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=2240\\_2894283&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2240_2894283&_dad=portal&_schema=PORTAL).
- ✓ [http://portal.unesco.org/article1\\_définitions](http://portal.unesco.org/article1_définitions).
- ✓ Cite officiel UNESCO.org
- ✓ [www.iccrom.org](http://www.iccrom.org)
- ✓ Cite officiel OVPM.org
- ✓ Cite officiel ALESCO.org
- ✓ Cite officiel ISESCO.org
- ✓ Site officiel de l'Etat de Genève [.www.ge.ch/patrimoine/ccm/classement.asp](http://www.ge.ch/patrimoine/ccm/classement.asp)
- ✓ Inventaire du patrimoine culturel immobilier. Service public de Wallonie(SPW). Portail wallonie.be
- ✓ [www.clamecy.fr/](http://www.clamecy.fr/)
- ✓ [ressources-cla.univ-fcomte.fr/](http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/)
- ✓ [inventaire-rra.hypotheses.org](http://inventaire-rra.hypotheses.org)
- ✓ [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)
- ✓ Le dico du vin.
- ✓ [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)

## **Autres :**

- cour 01 de réhabilitation et restauration du patrimoine historique. 1<sup>er</sup> année master architecture 2015/2016
- TP de réhabilitation et restauration du patrimoine historique. Master 01. Année 2015/2016
- Loi 98-04 du code réglementaire de protection du patrimoine L'Article 16.
- Magazine : Pieds noir d'hier et d'aujourd'hui. Article : RIO SALADO d'UN gué, nos pionniers feront la ville
- PDAU du groupement EL-MALAH -HASSI- EL -GHALA. EDITION FINAL. CROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE. P 17
- Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme d'el malah. Première phase.
- Mr Kasimi Cours de théorie de l'architecture. le 30 :11 : 2016. L'ère moderne.
- DAU DU GROUPEMENT EL MALAH -HASI EL GHALA EDITION FINAL. P23.
- Cours professé par JF QUELDERIE. Réhabilitation 1-2012.
- Cours de réhabilitation du vieux bâti. Méthodologie. 2007-2008
- La lettre des directeurs de centres de loisirs  
francas.numero02.janvier/mars2006.agrandir ! un autre regard sur les centres de loisirs. Page01
- Maison de quartier LAMBEZELLEC. l'accueil de loisirs, de jeunesse.
- Le Grand dictionnaire terminologique de la langue française

- Petite Larousse encyclopédique. Edition Larousse, Paris, 1960-1964
- Le dictionnaire de l'académie française (1694).
- Grand Larousse encyclopédique. En dix volumes, Edition Larousse, Paris, 1960-1964

# **ANNEXES**